

BMO Groupe financier

RAPPORT CLIMAT ET DURABILITÉ 2024

INCLUANT LA DÉCLARATION ANNUELLE



Nos rapports sur la durabilité et le climat communiquent de l'information sur des sujets liés à la durabilité, conformément aux cadres de communication de l'information réglementaires et émergents sur la durabilité et le climat.

<p>3 Message de la conseillère générale</p> <p>4 À propos du présent rapport</p>	<p>6 Rapport de durabilité</p> <p>7 Gouvernance en matière de durabilité</p> <p>9 Notre stratégie</p> <p>10 Gestion du risque environnemental et social</p> <p>12 Conduite</p> <p>14 Sécurité des données</p> <p>16 Vie privée des clients</p> <p>17 Expérience client</p> <p>19 Inclusion financière et renforcement des capacités</p> <p>26 Impact dans la collectivité</p> <p>27 Talent et inclusion</p> <p>29 Finance durable</p> <p>32 Investissement responsable</p>	<p>34 Rapport climatique</p> <p>35 Gouvernance</p> <p>44 Stratégie</p> <p>64 Gestion des risques</p> <p>75 Mesures et cibles</p>	<p>91 Déclaration annuelle</p> <p>102 Annexe</p> <p>103 Index SASB</p> <p>111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF</p> <p>115 Glossaire</p>
--	---	---	--

3 Message de la conseillère générale
4 À propos du présent rapport
6 Rapport de durabilité
7 Gouvernance en matière de durabilité
9 Notre stratégie
10 Gestion du risque environnemental et social
12 Conduite
14 Sécurité des données
16 Vie privée des clients
17 Expérience client
19 Inclusion financière et renforcement des capacités
26 Impact dans la collectivité
27 Talent et inclusion
29 Finance durable
32 Investissement responsable
34 Rapport climatique
35 Gouvernance
44 Stratégie
64 Gestion des risques
75 Mesures et cibles
91 Déclaration annuelle
102 Annexe
103 Index SASB
111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115 Glossaire

Message de la conseillère générale et dirigeante promotrice, Durabilité



La stratégie et l'approche de BMO en matière de durabilité et de climat sont essentielles à la réalisation de nos objectifs commerciaux, à la gestion efficace du risque, à la promotion de l'efficacité de nos activités et au maintien de relations positives avec nos parties prenantes. Notre rapport sur la durabilité et le climat fournit à nos actionnaires et à l'ensemble de nos parties prenantes des informations et des points de vue, en reflétant les normes applicables en matière de transparence et de communication de l'information, et en répondant aux exigences réglementaires. L'objectif de ce rapport est de fournir à nos parties prenantes des informations directes, concises et utiles à la prise de décision.

En 2024, nous avons assisté à l'évolution de la stratégie en matière de durabilité et de climat, de la gestion des risques et des cadres de communication de l'information qui ont guidé l'approche de BMO quant à la communication de l'information. Au Canada, la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur la gestion des risques climatiques est entrée en vigueur; le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a lancé ses premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité, qui sont actuellement examinées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières; le projet de loi C-59 a apporté des modifications à la *Loi sur la concurrence* (Canada) pour lutter contre l'écoblanchiment; et le paysage juridique concernant les aspects de la durabilité évolue rapidement aux États-Unis. Ces cadres fixent des normes élevées de communication de l'information et de processus et de contrôles en matière de production de rapports.

Notre rapport reflète également les normes applicables du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), reconnaissant le rôle important que devraient jouer les normes comptables de durabilité, telles que celles de l'International Sustainability Standards Board et du CCNID, dans l'orientation de l'information sur la durabilité des entreprises.

Ce rapport comprend les informations requises en vertu du Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière de la Loi sur les banques (Canada), selon lequel les banques doivent décrire chaque année leur contribution à l'économie et à la société canadiennes

en publiant une Déclaration annuelle. Nous fournissons également des détails sur les progrès réalisés par BMO dans le cadre de son Programme d'avantages pour les communautés visant à soutenir les collectivités locales aux États-Unis, un plan convenu avec les organismes de réglementation américains lorsque nous avons fait l'acquisition de Bank of the West.

Nos valeurs d'intégrité (faire ce qui est bien), d'empathie (penser d'abord aux autres), de diversité (apprendre de nos différences) et de responsabilité (bâtir un avenir meilleur), sont inspirées par notre raison d'être : **avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires.** Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie et nous continuons à faire progresser notre ambition climatique, qui consiste à être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Nous nous efforçons de repérer les occasions qui se présentent lorsque les clients nous considèrent comme un conseiller, une banque qui s'efforce d'être un partenaire pour les clients qui cherchent à atteindre leurs propres objectifs de durabilité.

La résilience et l'adaptation sont également des thèmes clés. Les risques physiques qui peuvent être liés en partie au changement climatique peuvent avoir de réelles répercussions économiques et sociales. Nous renforçons notre capacité à prendre en compte ces incidences sur nos activités.

Notre stratégie climatique vise également à répondre aux attentes de plus en plus fortes en matière de gestion

des risques et de communication de l'information de la part des administrations publiques et des autorités de réglementation dans les territoires où nous exerçons nos activités. Ces attentes continuent d'évoluer; nous en suivrons les développements de près et adapterons notre approche en conséquence.

Nous maintenons notre engagement à mettre en œuvre notre stratégie climatique axée sur le client, laquelle s'appuie sur des initiatives telles que l'Institut pour le climat de BMO, qui a contribué à faire progresser la formation et les capacités internes au sein de BMO et à fournir un leadership éclairé et des avis d'experts au marché. De plus amples informations sur ce travail sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut pour le climat de BMO.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec notre Bureau de la durabilité à l'adresse sustainability@bmo.com.

Sharon Haward-Laird
Conseillère générale
Dirigeante promotrice, Durabilité

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

À propos du présent rapport

Dans ce rapport

Nous, notre, nos, Banque et BMO désignent la Banque de Montréal et ses filiales.

Période visée

Ce rapport couvre l'exercice clos le 31 octobre 2024, à moins d'indication contraire.

Données

Sauf indication contraire, les données :

- sont en date du 31 octobre 2024;
- visent l'ensemble de l'organisation;
- peuvent être arrondies.

Devise et mesure

Sauf indication contraire, toutes les valeurs comprises dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

Vérification

Nous avons obtenu l'assurance ou la vérification d'un tiers indépendant à l'égard de certains indicateurs de performance. Ces éléments sont indiqués comme suit dans le rapport :

- ◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de certaines données sur la performance. Le rapport d'assurance limitée indépendant de KPMG se trouve sur notre [site Web](#).
- Stantec a effectué une vérification limitée de certaines mesures environnementales. La déclaration de vérification se trouve sur notre [site Web](#).
- ▲ LBG Canada a procédé à une vérification indépendante de certaines données sur les placements dans la collectivité. Ce relevé de vérification se trouve sur notre [site Web](#).

Cadres de communication de l'information¹

Nos rapports sont établis conformément à la réglementation et aux cadres de production de rapports sur la durabilité suivants, s'il y a lieu (voir la [page 103](#) de l'annexe) :

- Ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières : Gestion du risque climatique, chapitre 2, Indice d'information financière sur les changements climatiques (Ligne directrice B-15 du BSIF);
- Article 627.996 de la *Loi sur les banques* (Canada) et *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*;

Conformément aux exigences qui précèdent ou selon le cas, BMO a utilisé les normes suivantes pour produire ces rapports :

- Normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), y compris les normes en matière de gestion et de garde d'actifs, de crédit à la consommation, de services de banque commerciale, de services de banque d'affaires et de courtage et de financement hypothécaire, s'il y a lieu;
- recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC);
- recommandations et directives sur les plans de transition vers la carboneutralité des institutions financières de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ);
- Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise;
- Protocole des gaz à effet de serre : norme de comptabilisation et de déclaration sur la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3);
- deuxième édition de la norme Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A : Financed Emissions publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials (norme PCAF).



Pour en savoir plus, cliquez ici.

- Rapport annuel aux actionnaires
- Circulaire de sollicitation de procurations de la direction



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

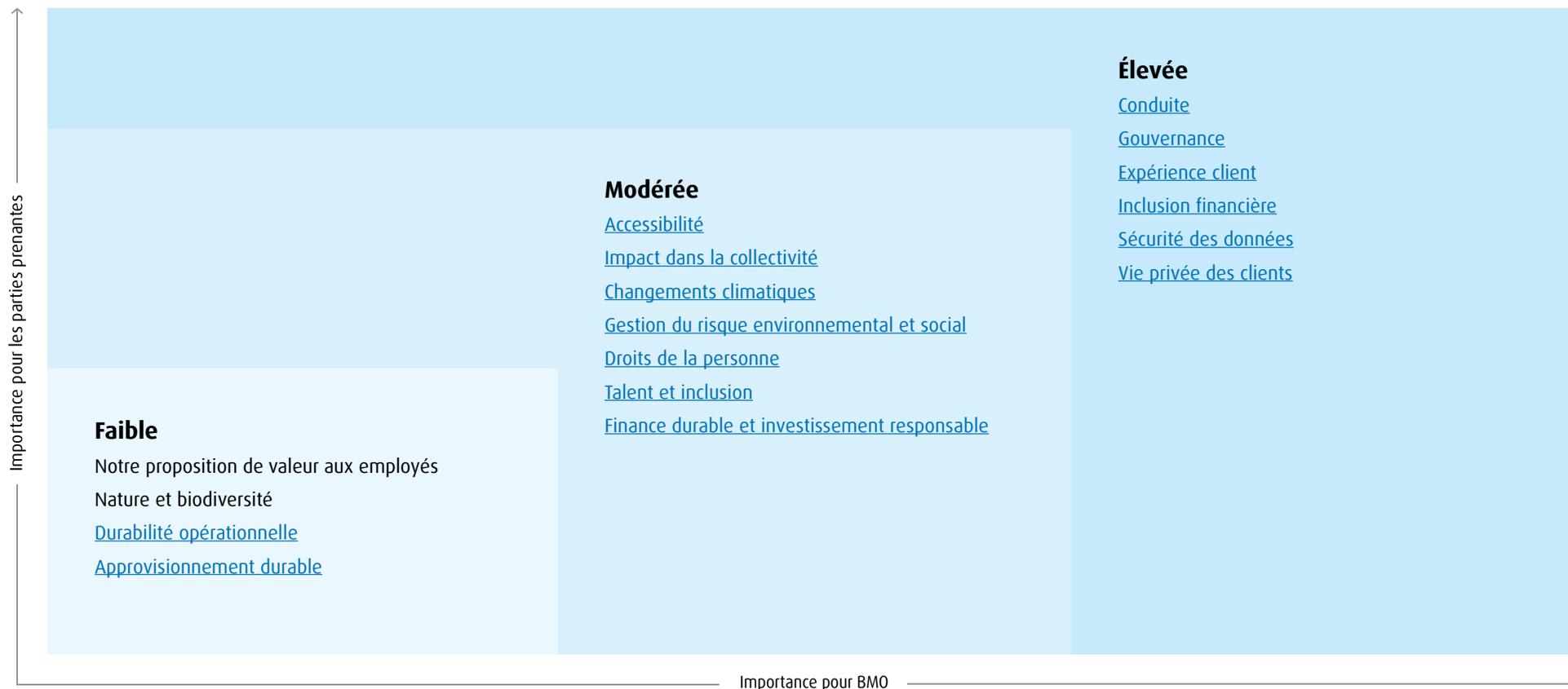
¹Ce rapport comprend des divulgations volontaires sur des sujets liés aux changements climatiques, y compris les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les cibles, qui, dans certains cas, ne sont ni ne doivent être incorporés dans l'information que nous sommes tenus de publier, pour lesquels nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Identification de nos enjeux de durabilité prioritaires

Nos efforts en matière de durabilité sont concentrés sur les aspects qui comptent le plus pour notre organisation, selon :

- les points de vue de nos parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur de notre organisation;
- la réglementation et les initiatives politiques volontaires en matière de durabilité pertinentes pour le secteur des services financiers;
- les articles de presse et autres médias;
- les articles de pairs.

Nous avons utilisé la plateforme d'intelligence artificielle et de mégadonnées Datamaran pour éclairer notre évaluation des enjeux de durabilité prioritaires en 2024. Notre graphique de l'importance des enjeux pour 2024 comprend 17 enjeux de durabilité prioritaires, dont 13 sont considérés comme hautement ou modérément importants. Dans le présent rapport, nous fournissons des divulgations sur ces enjeux de durabilité en fonction des exigences et des recommandations des cadres de communication de l'information ci-dessous, y compris les normes du SASB relatives à nos secteurs d'activité; nous reconnaissons en effet qu'elles jouent un rôle important dans les normes de déclaration émergentes, notamment celles de l'International Sustainability Standards Board et du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité. Nous ferons évoluer notre approche au fil du temps pour tenir compte des attentes des normes réglementaires et comptables applicables, y compris celles de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), au besoin. Ne figurent pas dans ce rapport les divulgations relatives à l'accessibilité et aux droits de la personne, qui figurent respectivement dans le *Rapport sur les progrès liés à la Loi canadienne sur l'accessibilité* de BMO et dans la *Déclaration de BMO contre l'esclavage moderne et la traite des personnes*, accessible sur notre [site Web](#).



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

RAPPORT DE DURABILITÉ

Notre rapport de durabilité communique de l'information sur des sujets liés à la durabilité, conformément aux exigences des organismes de réglementation et aux cadres comptables mondiaux émergents.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Gouvernance en matière de durabilité

Le maintien de normes élevées de gouvernance d'entreprise nous a aidés à gagner et à conserver la confiance de nos clients, des collectivités, des investisseurs, des organismes de réglementation et des autres parties prenantes.

Notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#) fournit des renseignements sur notre conseil d'administration et nos pratiques en matière de gouvernance.

Nous avons intégré nos stratégies liées à la durabilité à notre cadre de gouvernance. La responsabilité de la surveillance de la durabilité est incluse dans le mandat de notre Conseil d'administration, et chaque comité permanent est responsable de la surveillance de la durabilité qui relève de sa compétence (voir la [page 8](#)).

Le conseiller général de BMO est le dirigeant promoteur de la durabilité au sein du Comité de direction. Le conseiller général relève du chef de la direction et est responsable de l'exposition de BMO au risque juridique et réglementaire et au risque de réputation, ainsi que de notre conduite des affaires et de notre éthique, de l'approvisionnement et de la durabilité, qui comprend les changements climatiques.

Le Comité de direction sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, composé de membres du Comité de direction et présidé par le conseiller général, assure la supervision de notre stratégie de durabilité et de notre ambition climatique, de l'avancement des objectifs de notre stratégie commerciale, de l'amélioration de nos capacités et de la mobilisation interne et externe sur le sujet du climat. Ce comité peut coordonner, à l'échelle de l'organisation, notre expertise en matière climatologique, nos évaluations des risques et notre stratégie de commercialisation, ce qui permet d'adopter une approche agile suivant de près le marché à l'égard des risques et occasions. Le chef de la durabilité de BMO agit comme secrétaire du Comité de direction ESG.

Le chef de la durabilité relève du conseiller général et dirige le Bureau de la durabilité de BMO, qui comprend l'Institut pour le climat de BMO et le Bureau de l'accessibilité de l'organisation. Le Bureau de la durabilité soutient le mandat du conseiller général et dirige, en collaboration avec des partenaires à l'échelle de la Banque, l'élaboration de stratégies liées à la durabilité (y compris la commercialisation en matière de changements climatiques et notre plan d'action de transition), les initiatives dans l'ensemble de l'organisation sur le risque environnemental et social, les divulgations liées à la durabilité et la stratégie de décarbonisation opérationnelle. Le Bureau de la durabilité soutient également les Finances dans le cadre d'activités de relations avec les investisseurs qui mettent l'accent sur la durabilité ainsi que l'équipe Trésorerie et nos groupes d'exploitation dans leur approche en matière de finance durable.



Des comités de gestion et des forums composés de membres de la haute direction supervisent et soutiennent une approche coordonnée en matière de gouvernance de la durabilité à l'échelle de l'organisation. En voici quelques exemples : Comité de la durabilité de BMO, Comité de communication de l'information, Comité de gestion des risques, Comité de gestion du risque de réputation, Comité des affaires réglementaires de l'organisation, Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs et comité de gestion du risque environnemental et social. D'autres comités, forums et groupes de travail sont mis sur pied, au besoin, afin d'améliorer notre gestion des risques et des occasions liés à la durabilité et aux changements climatiques et d'harmoniser notre approche à l'échelle de l'organisation, conformément à nos priorités stratégiques et à toutes les obligations juridiques et réglementaires applicables.

Veillez consulter la page 55 de notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#) pour en savoir plus sur la façon dont la durabilité est intégrée à la structure de rémunération des dirigeants de BMO.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Notre Conseil d'administration supervise les questions de durabilité

Conseil d'administration

[Mandat du Conseil d'administration](#)

- Favoriser une culture d'intégrité, suivre la performance de la Banque par rapport à sa raison d'être, et veiller au respect du Code de conduite.
- Élaborer une approche de la gouvernance.
- Surveiller le processus de planification stratégique et sa mise en œuvre.
- Faire le suivi de la gestion du risque, des contrôles internes et de la structure organisationnelle.
- Examiner et approuver les documents d'information importants de la Banque.
- Surveiller la planification de la relève pour les postes de direction clés.

Comité d'audit et de révision

[Charte du comité](#)

- Assurer le suivi des enjeux liés aux éléments suivants :
- Intégrité de l'information financière.
 - Efficacité des contrôles internes.
 - Compétence, indépendance et rendement des auditeurs indépendants.
 - Transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et des renseignements confidentiels.
 - Normes de conduite des affaires et d'éthique.
 - Gouvernance et communication de l'information en matière de durabilité, y compris pour ce qui est lié aux changements climatiques.
 - Confirmations et attestations externes concernant la surveillance des mesures de durabilité.
 - Conformité aux lois et aux règlements.

Comité de gouvernance et de mise en candidature

[Charte du comité](#)

- Assurer le suivi des enjeux liés aux éléments suivants :
- Principes et lignes directrices en matière de gouvernance.
 - Composition du Conseil d'administration, notamment en faisant des recherches et en ayant recours aux services de cabinets de recrutement indépendants pour repérer des candidats qualifiés.
 - Formation, évaluation et planification de la relève des administrateurs.
 - Rémunération des administrateurs.
 - Supervision des filiales.
 - Surveillance et évaluation du processus d'évaluation du rendement et de l'efficacité du Conseil et de ses comités.
 - Répartition des questions de durabilité parmi le Conseil d'administration et ses comités.

Comité des ressources humaines

[Charte du comité](#)

- Assurer le suivi des enjeux liés aux éléments suivants :
- Stratégies de gestion des ressources humaines.
 - Développement des compétences, maintien de l'effectif et planification de la relève.
 - Inclusion, santé et bien-être des employés.
 - Surveillance des principes et des politiques en matière de rémunération et harmonisation de ces principes et politiques avec la gestion des risques et la durabilité.
 - Nomination et rémunération du chef de la direction et des hauts dirigeants.
 - Objectifs non financiers établis pour la rémunération des hauts dirigeants.

Comité d'évaluation des risques

[Charte du comité](#)

- Assurer le suivi des enjeux liés aux éléments suivants :
- Cadre d'appétit pour le risque et gouvernance.
 - Gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques.
 - Détermination et gestion des risques.
 - Respect des politiques internes en matière de gestion des risques.
 - Conformité aux exigences réglementaires concernant les risques.

3 [Message de la conseillère générale](#)

4 [À propos du présent rapport](#)

6 [Rapport de durabilité](#)

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 [Rapport climatique](#)

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 [Déclaration annuelle](#)

102 [Annexe](#)

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Notre stratégie

Animés par notre raison d'être : **Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires***

BMO a une raison d'être bien ancrée. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan afin de créer des occasions pour nos collègues, nos clients et les collectivités.



Pour une économie florissante

Donner accès à des capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.



Pour un avenir durable

Concrétiser notre ambition climatique d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre¹, proposer des solutions climatiques novatrices et soutenir les résultats durables dans le cadre de notre rôle en tant qu'institution financière.



Pour une société inclusive

Éliminer les obstacles à l'inclusion et à la croissance pour tous au moyen d'investissements, de produits et de services financiers et de partenariats pour nos clients, nos employés et les collectivités.

Portés par notre stratégie de croissance

Nous visons à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel.

Une fidélisation de la clientèle et une croissance **de premier ordre**, optimisées par l'approche Un seul et même client, en offrant à nos clients l'accès à la gamme complète des produits, des services et des conseils de BMO.

Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance.

Le numérique au premier plan pour la vitesse, la portée et l'élimination de la complexité.

Être le principal partenaire de nos clients dans la **transition** vers un **monde carboneutre**.

Une **gestion du risque** et une **performance du capital et du financement supérieures**.

Soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité

La durabilité est intégrée à notre stratégie, et être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre est l'une de nos priorités stratégiques. Ainsi, nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs de gestion du risque et financiers à long terme, en tenant compte de notre incidence sur les collectivités, la société et les parties prenantes.

¹ Les termes « carboneutralité », « économie carboneutre » et « monde carboneutre » désignent un état dans lequel les émissions causées par les humains de GES dans l'atmosphère sont équilibrées par des absorptions anthropiques de carbone sur une période déterminée. (Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) Les termes « scénarios de carboneutralité » et « cibles de carboneutralité » sont en lien avec les résultats de carboneutralité.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Gestion du risque environnemental et social



Afin de protéger la valeur à long terme et de maintenir la confiance de nos parties prenantes, nous nous efforçons de mieux comprendre et gérer notre exposition aux risques environnementaux et sociaux et leur incidence potentielle sur nos activités et sur la chaîne de valeur.

SASB : FN-CB-410a.2, FN-MF-270b.3

Qui en assume la responsabilité?

Le chef de la gestion des risques, le conseiller général, le chef de la durabilité et le chef, Gestion du risque environnemental et social

La supervision est assurée par le Comité d’audit et de révision et le Comité d’évaluation des risques du Conseil d’administration. De plus, comme il est mentionné à la [page 8](#), le Comité des ressources humaines du Conseil d’administration supervise l’harmonisation de la rémunération des dirigeants avec nos objectifs stratégiques, y compris nos objectifs climatiques.

L’ensemble des membres du Conseil rencontre le Comité de direction de BMO (qui comprend tous les dirigeants de BMO) à l’occasion de la séance annuelle de planification stratégique afin de discuter de la durabilité et de la stratégie climatique.

Le risque environnemental et social correspond au risque de perte ou de préjudice provoqué de manière directe ou indirecte par des facteurs environnementaux et sociaux. Nos opérations et nos activités, et celles de nos parties prenantes, dont nos employés, nos clients, nos fournisseurs et nos collectivités, peuvent exposer BMO au risque environnemental et social. Le risque environnemental et social peut se manifester à court ou à long terme et augmenter notre exposition à des risques financiers, juridiques, opérationnels, de réputation, stratégiques et autres pour la situation financière de BMO. Notre approche en matière de gestion du risque environnemental et social fait partie du cadre de gestion globale des risques de BMO. Les facteurs environnementaux et sociaux susceptibles de donner lieu à ce risque peuvent comprendre, sans toutefois s’y limiter :

- les changements climatiques;
- la pollution et les déchets;
- l’utilisation de l’énergie, de l’eau et d’autres ressources;
- la biodiversité et l’utilisation des terres;
- les droits de la personne;
- le talent et l’inclusion;
- les normes du travail;
- la santé et la sécurité des collectivités;
- l’acquisition de terrains et les réinstallations forcées;
- les droits des peuples autochtones;
- l’héritage culturel.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

La politique générale Gestion du risque environnemental et social souligne l'engagement du Conseil d'administration à gérer le risque environnemental et social à un niveau conforme à la gestion des autres risques, permettant ainsi à la Banque de prendre des décisions stratégiques éclairées tout en respectant la réglementation applicable. Cette politique appuie la volonté de mieux intégrer les facteurs de risque environnemental et social dans notre cadre de gestion globale des risques existant, et améliore notre capacité à repérer, à évaluer, à gérer et à surveiller le risque environnemental et social, et à produire des rapports sur celui-ci. En 2024, nous avons fourni d'autres directives sur l'intégration du risque environnemental et social, y compris le risque climatique, au modèle opérationnel à trois points de contrôle de BMO. L'actualisation de la politique générale Gestion du risque environnemental et social, la nouvelle norme générale sur le risque climatique et la nouvelle directive sur le cadre de gestion du risque environnemental et social ont été approuvées en octobre pour publication interne au début de l'exercice financier 2025. De plus, des améliorations ont été apportées, notamment des mises à jour de la taxonomie des risques, de nouvelles mesures du risque climatique et une intégration plus poussée du risque environnemental et social dans le cadre de gestion des politiques, avec un accent sur le risque climatique (voir la [page 64](#) pour en savoir plus sur notre approche envers la gestion des risques liés au climat).

Les équipes Gestion du risque environnemental et social et Durabilité collaborent avec les secteurs d'activité et les Services d'entreprise pour gérer le risque environnemental et social de BMO dans leurs secteurs de responsabilité. Ces équipes fournissent une expertise, du soutien et des conseils sur l'intégration des facteurs de risque environnemental et social aux prises de décisions d'affaires de BMO, y compris les activités de financement et de crédit; ainsi que l'approvisionnement. Ces équipes rendent régulièrement compte des principaux développements dans les domaines de la durabilité et des changements climatiques.

L'Audit interne est responsable de l'évaluation indépendante des systèmes et des processus internes de contrôle, de gestion des risques et de gouvernance de l'organisation. Chaque trimestre, l'auditeur en chef fournit au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration les résultats ainsi que les principales tendances et les risques de nature critique.

Notre [Rapport annuel aux actionnaires 2024](#) fournit des renseignements sur les pratiques de gouvernance du risque environnemental et social.

Octroi de crédit responsable

BMO prend des décisions concernant les modalités de ses produits et services et leur prestation à des clients individuels en fonction d'une évaluation des risques particuliers – y compris le risque environnemental et social – que présente le client potentiel ou la transaction pour la situation financière de BMO, conformément aux obligations juridiques et réglementaires applicables.

Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation précises. Celles-ci sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin, afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit. Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions de plus grande ampleur ou les transactions comportant un risque plus important et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel des premier et deuxième points de contrôle sont soumises à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et travaillent dans un environnement dans lequel la délégation des pouvoirs décisionnels, et notamment les limites de prêts déléguées individuelles, qui sont revues une fois l'an, est claire.

En vertu de cette approche fondée sur le risque, les clients des services de gros qui exercent leurs activités dans des secteurs à risque élevé, ou qui se livrent à des activités à risque élevé, sont assujettis à une diligence raisonnable accrue. Notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit précisent nos structures de gouvernance, y compris nos politiques et processus de diligence raisonnable accrue. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social donne des orientations générales à suivre pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social dans le contexte des processus de prise de décision en matière de risque de crédit à la clientèle de gros. Nos directives de financement propres au secteur nous aident à repérer et à évaluer les risques environnementaux et sociaux et à les prendre en compte dans notre prise de décision.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



Ce que nous accomplissons en tant qu'organisation est bien sûr important, mais la façon dont nous y parvenons est tout aussi importante. Une conduite des affaires responsable est essentielle pour atténuer le risque juridique et réglementaire, et protéger notre réputation.

SASB : FN-AC-510a.2, FN-CB-510a.2, FN-IB-510a.2, FN-IB-510b.4, FN-MF-270b.3

Qui en assume la responsabilité?

La responsabilité est partagée par tous à l'échelle de BMO : les administrateurs, les dirigeants et les employés.

Le conseiller général de BMO dirige les fonctions juridiques et réglementaires de BMO en matière de conformité et de durabilité, ce qui englobe la responsabilité à l'égard des pratiques éthiques de BMO, ainsi que des révisions et des enquêtes liées aux plaintes de clients.

Le chef de l'éthique de BMO communique nos normes de conduite éthique aux employés de BMO, et il supervise le processus mondial d'alerte éthique.

Le Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration de BMO aide celui-ci à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en matière de conformité aux exigences juridiques et réglementaires ainsi qu'aux normes de conduite et d'éthique; il examine le Code de conduite de BMO et le recommande au Conseil aux fins d'approbation.

Le Code de conduite de BMO (le Code) est le fondement de toutes les politiques et procédures de BMO. Notre Code est axé sur nos engagements : *Exercer un impact positif, Faire ce qui est bien, Protéger notre marque, Éviter les conflits et Parlez-en!*. Le Code s'applique à tous les employés de BMO. Les employés participent à une formation annuelle et les dirigeants, les employés et les administrateurs doivent confirmer qu'ils ont lu et compris le Code, qu'ils s'y conforment et continueront de le faire.

99,9 %

des employés ont suivi la formation sur le Code de conduite¹.

98,9 %

des gestionnaires ont suivi le cours Parlez-en! pour les gestionnaires¹.

99,9 %

des employés ont suivi la formation sur la lutte antisubornation et anticorruption¹.

L'équipe Affaires juridiques et conformité réglementaire fournit des conseils et des ressources pour aider nos groupes d'exploitation à se conformer aux exigences juridiques et réglementaires applicables, tout en prenant en considération les pratiques du secteur. BMO a participé à l'élaboration d'engagements et de [codes de conduite volontaires](#) additionnels qui protègent les consommateurs, et s'est engagé à les respecter. Ces documents peuvent être consultés sur notre site Web.

Le Code de conduite de BMO à l'intention des fournisseurs présente nos normes d'intégrité, d'équité et de durabilité. Nous le mettons à jour tous les deux ans pour tenir compte des nouvelles tendances, des préoccupations et des exigences législatives.

Le [Code de conduite de BMO](#) et le [Code de conduite à l'intention des fournisseurs](#) peuvent être consultés sur notre site Web.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

¹Les taux d'achèvement supérieurs à 95 % sont considérés comme acceptables du point de vue du risque.

Favoriser une culture Parlez-en!

L'un des cinq engagements du Code de conduite de BMO est Parlez-en! Nous offrons à nos employés plusieurs canaux pour poser des questions, fournir de la rétroaction et signaler leurs préoccupations sans crainte de représailles, notamment les Relations du travail, les Enquêtes globales, le Bureau de l'éthique et notre [service d'alertes éthiques Parlez-en! pour les signalements anonymes](#).

Notre ligne d'alerte éthique permet à toute personne, qu'elle travaille ou non pour BMO, de signaler tout soupçon d'inconduite à laquelle est mêlé BMO ou l'un de nos fournisseurs de services. Les préoccupations peuvent être communiquées directement à notre Bureau de l'éthique par courriel, ou soumises à notre service d'alertes éthiques Parlez-en!. Ce service est exploité par une entreprise indépendante afin de faciliter la production de rapports sécurisés, confidentiels et anonymes en tout temps, dans plusieurs langues.

Nous déterminons périodiquement l'efficacité de nos pratiques par des évaluations, des études comparatives entre pairs et des comparaisons avec les pratiques actuelles du secteur, un audit externe annuel des mesures de contrôle adoptées par BMO en vertu de la loi Sarbanes-Oxley et qui sont liées au Code de conduite et à la ligne d'alerte éthique, ainsi que des audits internes et des sondages auprès des employés. Nous apportons des modifications et des améliorations à nos pratiques, au besoin, en fonction de ces évaluations.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet sur notre page [Ligne d'alerte éthique](#).



Prendre les mesures nécessaires à l'égard des préoccupations

De solides résultats en matière d'éthique et de conduite à notre sondage sur la mobilisation des employés montrent que ces derniers sont persuadés qu'ils peuvent signaler leurs préoccupations en toute sécurité et que BMO agira en conséquence. Cela est également démontré par le nombre constant de signalements que nous recevons par l'intermédiaire de notre ligne d'alerte éthique. Il s'agit notamment d'opinions, de questions et de commentaires concernant les offres de produits et de services de BMO, ainsi que les politiques et les positions de BMO sur des enjeux actuels. Nous recevons également des allégations d'inconduite, qui font l'objet d'enquêtes.

Chaque allégation est étudiée et, si l'inconduite est confirmée, nous prenons les mesures appropriées, allant des séances de coaching au congédiement. Si une inconduite n'est pas confirmée, nous cherchons des occasions de réitérer nos attentes en matière de conduite éthique ou d'améliorer nos politiques ou nos processus.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Sécurité des données

Nos clients, nos employés et nos parties prenantes comptent sur BMO pour protéger leurs données. Alors que nous allons de l'avant avec notre priorité stratégique Le numérique au premier rang, nous continuons à mettre l'accent sur la fraude, la cybersécurité, la sécurité physique, la protection de la vie privée et la résilience de nos systèmes, de notre infrastructure et de nos employés des technologies de l'information (TI). Le contexte des menaces évolue rapidement, et nous continuons à renforcer nos capacités de sécurité intégrées et à améliorer notre résilience globale.

SASB : FN-CB-230a.2, FN-CF-230a.1, FN-CF-230a.3

Qui en a la responsabilité?

Le chef de l'Unité Crime financier (sous la direction du chef de la technologie et des opérations)

Le chef de la sécurité de l'information

La supervision est assurée par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Comme BMO est une grande organisation dotée d'une forte empreinte technologique et opérationnelle, notre infrastructure et nos employés peuvent faire l'objet d'une attaque opportuniste et, moins fréquemment, d'une attaque ciblée. Nous protégeons nos activités et nos clients en mettant en œuvre des stratégies de cybersécurité et de sécurité des données, et soutenons ainsi la réussite de BMO dans un environnement de sécurité mondial en rapide évolution.

L'Unité Crime financier (UCF) de BMO est responsable de superviser et de gérer tous les aspects liés à la cybersécurité, à la sécurité de l'information, à la fraude interne et externe, à la gestion de crise et de la continuité des activités, et à la sécurité physique. L'UCF rassemble en une fonction centrale intégrée les capacités avec un modèle d'exploitation de centre de fusion des données qui permet à la fois la collecte de renseignements et la reprise des activités après une intervention.

La haute direction examine le système de gestion de la sécurité de l'information de BMO à intervalles réguliers afin d'en assurer la convenance, la pertinence et l'efficacité au quotidien.

Notre approche pour repérer et gérer les vulnérabilités et les risques liés à la sécurité des données

L'équipe Renseignements sur les cybermenaces et analyses de BMO surveille et atténue de façon proactive toute exposition aux risques liés à la sécurité de l'information susceptibles d'avoir une incidence sur nos employés, nos processus, notre technologie ou nos clients. Cela comprend la mise en œuvre des éléments suivants :

- des politiques et des normes sur la sécurité de l'information et la confidentialité;
- des processus sûrs de classification, de traitement et de stockage de l'information;
- des technologies de prévention des pertes de données pour détecter et surveiller les fuites potentielles de données;
- des dispositifs de protection au point d'arrivée et de sécurité du réseau;
- un programme annuel d'apprentissage sur la sécurité obligatoire pour tous les employés;
- des rapports fréquents aux dirigeants, aux organismes de réglementation externes et aux auditeurs internes et externes;
- une autoévaluation par rapport aux cadres reconnus et une analyse comparative des processus.

Nous recueillons aux fins d'analyse les renseignements sur les menaces provenant de diverses sources commerciales, sectorielles, gouvernementales et internes, aussi bien ouvertes qu'exclusives. Nous effectuons également des analyses périodiques de vulnérabilité externes et internes au moyen d'une solution logicielle de pointe afin de repérer toute activité potentiellement malveillante. Un partenaire externe indépendant réalise des tests d'intrusion au moins une fois par année. Les vulnérabilités décelées font l'objet de suivis, de vérifications et de rapports, se voient attribuer une cote de risque et sont surveillées en vue d'y apporter une correction en temps opportun, dans le respect des cibles établies.

Pour prévenir les menaces de sécurité, les détecter, y réagir et nous en remettre, nous continuons d'investir dans la technologie, les processus internes et les ressources humaines axés sur la défense, et nous collaborons avec divers fournisseurs de services de sécurité et de logiciels afin d'accroître nos ressources internes et nos capacités technologiques.



3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire



> Centre de fusion des données de l'Unité Crime financier de BMO

Nous visons à inculquer une culture de sensibilisation à la sécurité à l'échelle de l'organisation, notamment :

- un modèle à trois points de contrôle pour assurer une surveillance efficace de la gestion du risque et de la conformité;
- une séparation adéquate des tâches, des structures organisationnelles, des rapports hiérarchiques, des autorisations et des responsabilités sur le plan de la sécurité;
- une fonction de gouvernance du risque de sécurité attitrée qui fait le suivi des mesures clés du risque afin d'évaluer l'état actuel de nos activités et notre profil de risque.

Nous évaluons régulièrement nos contrôles en matière de cybersécurité en réponse aux rapports et aux prévisions établis d'après les renseignements sur les menaces, et élaborons de nouvelles mesures de contrôle au besoin, le tout dans le but d'aiguiller nos investissements continus dans la technologie et les ressources humaines.

Ces derniers font l'objet d'un audit indépendant sur le plan de la conformité et de l'efficacité opérationnelle chaque année.

Communication de l'information en lien avec les incidents de sécurité des données

Selon la nature de l'atteinte, tout cas de violation présumée ou réelle de la sécurité des données ou des systèmes d'information doit être signalé soit à notre Bureau de la protection des renseignements personnels, soit à notre équipe Sécurité de l'information, qui gère ensuite notre réponse à l'incident. Il convient notamment d'aviser les organismes de réglementation et les clients de BMO visés, conformément aux exigences réglementaires pertinentes et à nos ententes commerciales.

Voir la [page 16](#) pour connaître le nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients.

Harmonisation avec la réglementation, les normes externes et les cadres

BMO est une organisation fortement réglementée qui fait l'objet d'un grand nombre d'exams périodiques indépendants. Selon notre analyse comparative, nous avons déterminé que les capacités de BMO en matière de cybersécurité s'harmonisent avec le cadre du National Institute of Standards and Technology (NIST) américain et qu'elles satisfont aux exigences de la norme ISO 27001:2013 en matière de sécurité de l'information. Nous avons atteint le degré de maturité cible pour tous les contrôles déterminés. Nous avons obtenu une certification (cote de niveau IV) de l'Uptime Institute pour notre centre de données hautement tolérant aux pannes.



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Vie privée des clients

La protection des renseignements personnels est essentielle au maintien de la confiance de nos clients. Le traitement des renseignements personnels est de plus en plus important alors que nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie Le numérique au premier plan, qui reconnaît que les données et la technologie sont essentielles à nos activités, à notre stratégie et à notre avenir.

SASB : FN-CB-230a.1, FN-CF-230a.1, FN-CF-220a.1

Qui en assume la responsabilité?

Toute l'équipe BMO en est responsable.

Le conseiller général de BMO

Le chef de la confidentialité de BMO supervise la gouvernance de la confidentialité, y compris les activités relatives à la politique, à la sensibilisation, aux communications et aux rapports présentés à notre Conseil d'administration sur les questions de confidentialité.

La supervision est assurée par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Nos Principes généraux régissant la protection des renseignements personnels

Nous disposons de solides contrôles juridiques et de conformité réglementaire qui régissent la collecte, l'utilisation et la conservation des données. Nos Principes régissant la protection des renseignements personnels et nos codes de confidentialité pour chaque territoire où BMO exerce ses activités énoncent notre approche pour informer nos clients sur la nature des renseignements personnels que nous pouvons recueillir, utiliser et divulguer. Ces codes décrivent également nos dispositions relatives à la conservation de ces renseignements et les mesures de protection en place pour les données connexes, ainsi que les options et les droits de nos clients à l'égard des données.

Nous exigeons un consentement explicite pour toute utilisation de renseignements personnels à des fins secondaires, y compris le marketing. Les clients peuvent gérer leurs préférences en matière de marketing direct et refuser de recevoir certaines ou la totalité de nos communications à cette fin. BMO ne vend pas de renseignements personnels.

Les cas de violation présumée ou réelle de la vie privée doivent être signalés rapidement au Bureau de la protection des renseignements personnels, qui gère notre réaction et surveille les mesures clés du risque, y compris le nombre d'incidents liés à la protection des renseignements personnels et le volume de plaintes renvoyées à notre organisme de réglementation. Ces indicateurs sont communiqués à la haute direction au moins une fois par trimestre et au Comité d'audit et de révision de notre Conseil d'administration chaque année. Les incidents susceptibles de comporter un risque élevé ou d'avoir une incidence importante sont transmis à la haute direction ainsi qu'au Conseil d'administration ou à ses comités, selon le cas.

Notre formation Conformité éthique et réglementaire est obligatoire et porte sur la sécurité de l'information et la confidentialité.

Nos Principes généraux régissant la protection des renseignements personnels et nos codes de confidentialité pour chaque territoire où BMO exerce ses activités sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse bmo.com/confidentialite.

Harmonisation avec la réglementation, les normes externes et les cadres

L'accent est de plus en plus mis sur la réglementation liée à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels, et nous continuons à faire progresser notre programme de protection des renseignements personnels afin de nous conformer aux lois nouvelles et modifiées dans les territoires où nous exerçons nos activités. Le Bureau de la protection des renseignements personnels surveille de façon proactive les nouvelles exigences réglementaires liées à la confidentialité qui peuvent avoir une incidence sur nos activités et nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, peu importe où nous exerçons nos activités. Nos Principes généraux régissant la protection des renseignements personnels guident notre gestion des risques et notre conformité aux attentes juridiques et réglementaires à l'échelle de l'organisation.

Nous entretenons des relations avec les organismes de réglementation fédéraux, étatiques et provinciaux qui supervisent notre rendement en matière de protection des renseignements personnels, et nos employés du Bureau de la protection des renseignements personnels sont membres de l'International Association of Privacy Professionals.

En 2024, nous avons mis à jour notre Code de confidentialité au Canada afin de nous conformer aux nouveaux changements réglementaires au Québec concernant le droit au transfert des données.

L'équipe Audit interne effectue régulièrement des vérifications de notre programme de protection des renseignements personnels afin de fournir une assurance raisonnable qu'il continue à se conformer à la réglementation applicable et fonctionne de manière efficace.

Mesures – Confidentialité

	2024	2023	2022
Formation sur la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels (% d'employés ayant terminé la formation) ^{1, 2}	99,9 %	99,3 %	99,7 %
Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients (n ^{br})	◆ 0	0	1

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ Les résultats au titre des années 2022 et 2023 excluent les données de Bank of the West.

² Les taux d'achèvement supérieurs à 95 % sont considérés comme acceptables du point de vue de la gestion du risque.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Expérience client

Nous nous efforçons de fournir des solutions à nos clients en interagissant avec eux en temps réel et à chaque étape de leur relation avec BMO. Nous nous efforçons d’approfondir nos relations avec eux au fil du temps, pour pouvoir continuer à assurer une fidélisation de la clientèle et une croissance de premier ordre.

SASB : FN-AC-270a.3

Qui en assume la responsabilité?

Les employés – nous attendons de nos employés qu’ils placent les besoins de nos clients au cœur de tout ce que nous faisons.

Les chefs de secteur d’activité et le chef des données et des analyses du Marketing

Le chef du marketing et des communications

Le Comité d’évaluation des risques et le Comité d’audit et de révision du Conseil d’administration supervisent la protection des consommateurs et la transparence. Le Comité des ressources humaines du Conseil d’administration approuve les cibles du taux de recommandation net (TRN).

Processus de traitement des plaintes

Si un client canadien a des préoccupations en ce qui concerne son expérience à l’égard de nos produits ou services bancaires, produits de placement ou d’assurance, nous l’invitons à suivre notre processus de gestion des plaintes en trois étapes au Canada. Les clients peuvent demander au Bureau de révision des plaintes clients (BRPC) d’examiner toute préoccupation qui n’a pas été réglée lors des deux premières étapes du processus de traitement des plaintes de BMO. Le BRPC examine en toute impartialité les plaintes non résolues des clients et tente de faciliter un règlement. Chaque plainte est étudiée attentivement et évaluée de manière équitable et respectueuse. Au cours du processus d’examen, le BRPC cherche des occasions d’améliorer les processus internes et fait des recommandations afin d’offrir une meilleure expérience client ou d’améliorer les activités, les produits ou les services. Pour en savoir plus sur le processus de traitement des plaintes des clients au Canada, consultez notre [Processus de règlement des plaintes](#). Pour en savoir plus sur les plaintes des clients et le Bureau de révision des plaintes clients, consultez le rapport annuel 2024 du BRPC sur notre [site Web](#).

Aux États-Unis, notre programme de gestion des plaintes nous permet de repérer et de résoudre les préoccupations et les risques potentiels, tout en fournissant des renseignements qui aident à rehausser la satisfaction de la clientèle. Nous examinons et améliorons régulièrement notre processus de transmission hiérarchique des plaintes pour répondre aux attentes de chaque client, mais aussi aux exigences réglementaires. Dans le cadre de notre programme de gouvernance continu, nos équipes Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis analysent attentivement les renseignements liés aux plaintes afin de repérer et d’atténuer les préoccupations nouvelles, émergentes ou récurrentes. Les tendances et les risques émergents concernant les plaintes de nos clients, ainsi que les plans d’action visant à réduire le nombre de ces plaintes, sont examinés chaque mois à l’occasion d’un forum qui regroupe les secteurs d’activité et les secteurs experts.

Engagement client

Nous communiquons avec les clients par l’intermédiaire des circuits suivants :

- **Communications numériques :** Site Web de BMO, bulletins, courriels, textos, communiqués de presse, brochures, balados, rapports, leadership éclairé et webinaires.
- **Communications non numériques :** courrier, centre de contact, succursale, consultations, groupes de travail, partenariats, conférences et événements.

Nous voulons qu’il soit facile pour les clients de nous faire part de leurs réflexions en temps réel. Nous avons donc établi une boucle de rétroaction par laquelle nos secteurs d’activité consultent les clients et le public au sujet des produits et services existants et du développement de nouveaux produits et services en temps réel. Nous souhaitons être proactifs pour répondre aux préoccupations et reconnaître les tendances, ainsi que pour repérer les problèmes potentiels avant qu’ils ne surgissent.

Expérience client

Le taux de recommandation net (TRN) est le principal indicateur que nous employons pour suivre et évaluer l’expérience de nos clients. Des programmes de TRN sont en place dans l’ensemble de nos groupes d’exploitation et de nos secteurs d’activité, y compris nos succursales et nos centres contact clientèle. Nous communiquons régulièrement les résultats au chapitre du TRN à notre équipe de direction et à notre Conseil d’administration. Nous utilisons également des mesures du TRN pour évaluer notre rendement par rapport à nos objectifs stratégiques, qui déterminent les primes de rémunération variable de nos dirigeants. Les études sectorielles nous aident à évaluer notre rendement par rapport à celui de nos pairs et de nos concurrents.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Protection du consommateur et transparence

La conception et la vente équitables des produits et services financiers sont traitées dans le [Code de conduite de BMO](#) et les politiques connexes. En ce qui concerne les produits et services bancaires au Canada, BMO a également participé à l'élaboration d'engagements et de [codes de conduite volontaires](#) conçus pour protéger les clients et énumérés sur notre site Web, et s'engage à les respecter.

BMO est résolu à se conformer aux règlements qui visent à protéger les intérêts des clients. Les organismes de réglementation qui assurent une supervision de nos services bancaires aux particuliers sont notamment le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour nos activités au Canada, et le Consumer Financial Protection Bureau et l'Office of the Comptroller of the Currency pour nos activités aux États-Unis. Les organismes de réglementation qui assurent la supervision de nos services de gestion de patrimoine sont notamment l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières et le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance pour nos activités au Canada, et la Financial Industry Regulatory Authority, la Securities and Exchange Commission, l'Office of the Comptroller of the Currency, la Réserve fédérale américaine, le département du Travail et l'État du Delaware pour nos activités aux États-Unis.

Nos programmes de rémunération et nos régimes d'incitation pour l'équipe de vente de BMO sont conçus pour encourager et récompenser le rendement obtenu en ayant les comportements appropriés. Certains employés de BMO sont rémunérés en fonction du revenu de vente généré, ou d'une partie de celui-ci. On comptabilise en général un revenu de vente lorsqu'un client accepte un service ou utilise un produit, ou lorsque les frais de compte et les frais connexes lui sont facturés; cette rémunération peut être annulée si un client annule un service ou n'utilise pas un produit, ou si un montant est versé au client relativement à son compte. Les clients peuvent soulever des préoccupations et demander

qu'un différend soit résolu à un échelon supérieur en suivant des processus définis (voir les [pages 17 et 18](#) – Expérience client). Une surveillance régulière de notre force de vente, ainsi que l'audit et l'examen de nos normes et procédures, assure le maintien de l'intégrité de nos pratiques et de nos processus en matière de vente.

BMO a lancé en 2022 le programme Mieux à BMO pour les Services bancaires aux particuliers au Canada, qui vise à offrir une expérience client de premier ordre et à assurer la conformité aux exigences de la réglementation en constante évolution, comme le régime de protection des consommateurs en matière financière. Ce programme a amélioré les systèmes et les processus qui priorisent la protection des clients à BMO, en mettant l'accent sur ce qui suit :

- Transparence et sensibilisation des clients
- Satisfaction de la clientèle et résolution des problèmes
- Intégrité dans le cadre de nos pratiques de vente et de service

Un programme d'apprentissage obligatoire pour notre équipe de vente des Services bancaires aux particuliers au Canada relié au programme Mieux à BMO a également été lancé en 2022. Ce programme fait dorénavant partie de notre formation annuelle sur la protection des clients, et son contenu est passé en revue et mis à jour chaque année. Nous surveillons activement nos taux de conservation de la clientèle, traitons les plaintes et évaluons les résultats de nos sondages sur l'expérience client afin d'évaluer l'efficacité de nos pratiques.

Mesures – Expérience client¹

	2024	2023	2022
Sondages sur la fidélité de la clientèle remplis (n ^{bre})	1 368 442	1 150 547	1 086 075
Taux de recommandation net (TRN) – à l'échelle de l'organisation (n ^{bre})	59	59	57

¹ Les résultats de 2024 reflètent l'ajout de l'ancien territoire de Bank of the West au programme de sondages. Les résultats au titre des années 2022 et 2023 excluent les données de Bank of the West.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Inclusion financière et renforcement des capacités



La réussite de BMO est liée à la prospérité à long terme de nos clients, des collectivités et de la société. Les banques et d'autres institutions financières peuvent – et dans certains cas, doivent – jouer un rôle pour élargir l'accès aux services financiers et favoriser la croissance économique. Nous offrons des produits, des services et des ressources éducatives spécialisés pour répondre aux besoins de nos clients.

SASB : FN-CB-240a.1, FN-CB-240a.3, FN-CB-240a.4

Inclusion financière – Canada

Qui en assume la responsabilité?

Le chef, Services bancaires aux entreprises au Canada, avec les divers groupes de produits

Nous nous efforçons de répondre aux divers besoins de notre clientèle et d'offrir des services bancaires pour aider les particuliers et les petites entreprises à atteindre l'indépendance et la stabilité financières.

Segment de clientèle

Produits, services et communication

Points saillants de 2024 et soutien

Communautés autochtones

- Les Services bancaires aux Autochtones de BMO fournissent des services bancaires aux communautés autochtones à l'échelle du Canada, y compris des services de fiducie, des solutions de placement et des options de financement à long terme pour les projets d'infrastructure et le développement économique dans les réserves.
- Notre Programme de prêts à l'habitation dans les réserves offre des options de financement aux personnes admissibles qui souhaitent faire construire, acheter ou rénover une propriété dans une réserve.
- Le programme BMO pour les entrepreneurs autochtones donne accès au capital aux entreprises autochtones.
- BMO compte 13 succursales dans les communautés autochtones et un bureau des Services bancaires aux grandes entreprises à l'échelle du pays qui servent les Autochtones, leurs entreprises et leurs organisations.

- En date du 31 octobre 2024, BMO offre plus de 17 milliards de dollars en services bancaires à plus de 300 communautés autochtones à l'échelle du pays.
- En date du 31 octobre 2024, plus de 100 Premières Nations étaient inscrites au Programme de prêts à l'habitation dans les réserves, et 260 millions de dollars en prêts autorisés et 180 millions de dollars en prêts en cours avaient été accordés.
- Pour en savoir plus sur la façon dont nous soutenons les communautés autochtones, consultez [Wicihitowin ᐱᓕᐱᓐᓂᐱᓐ](#), notre quatrième rapport annuel sur les partenariats et les progrès en matière autochtone.

Femmes en affaires

- BMO cherche à démarquer ses services et à fournir un soutien personnalisé aux femmes propriétaires d'entreprise, qui constituent une démographie commerciale importante pour BMO et jouent un rôle grandissant dans la croissance économique. Le programme BMO pour Elles offre aux femmes en affaires des services financiers et d'autres ressources dont elles ont besoin pour soutenir leur croissance. Le programme est offert par nos ambassadeurs BMO pour Elles, des directeurs, Gestion relationnelle, Services bancaires aux entreprises et des conseillers en gestion de patrimoine chevronnés qui se consacrent à donner aux femmes les moyens d'agir tout au long de leur parcours financier.

- En 2024, nous avons élargi la bourse BMO rend hommage aux femmes afin de soutenir 50 femmes d'affaires au Canada grâce à un financement de plus de 550 000 \$ depuis sa création.
- En 2024, BMO a soutenu 159 807 entreprises¹ dont au moins une femme est propriétaire au Canada.

(suite à la page suivante)

¹À l'heure actuelle, cette mesure ne correspond pas à notre définition récemment mise à jour des entreprises détenues par des femmes (voir le glossaire) et n'est pas intégrée à notre suivi des activités de finance durable. Nous travaillons à améliorer notre capacité à repérer de tels clients.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

(suite)

Segment de clientèle

Produits, services et communication

Points saillants de 2024 et soutien

Personnes vivant avec des problèmes de handicap, d'accessibilité, de langue ou d'analphabétisme

- Nous travaillons à nous conformer aux normes d'accessibilité à l'échelle de l'Amérique du Nord, comme il est indiqué dans la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées* de l'Ontario, la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le *Americans with Disabilities Act*.
- Notre plan d'accessibilité aborde les questions de la formation des employés, de l'adaptation du milieu de travail pour les personnes handicapées, de la conception des espaces publics, de la transmission de renseignements accessibles sur les mesures d'urgence, et plus encore.
- Ce que nous offrons :
 - des services bancaires mobiles et en ligne compatibles avec les technologies d'assistance comme les lecteurs d'écran et les loupes d'écran;
 - du matériel avec des formats accessibles, comme le braille, les gros caractères et le texte électronique;
 - des ressources de relais de télécommunications et des services d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) et en langue des signes américaine (ASL);
 - des fonctionnalités qui favorisent l'accessibilité dans les succursales et aux guichets automatiques, comme les consignes audio et le braille.

- En 2024, afin de coordonner nos efforts visant à améliorer l'accessibilité, nous avons mis sur pied le Bureau de l'accessibilité de l'organisation, ainsi qu'un forum sur l'accessibilité visant à réunir des collaborateurs et des parties prenantes interfonctionnels pour travailler sur des initiatives en matière d'accessibilité pour les employés et les clients.
- Nous avons collaboré avec des parties prenantes, y compris l'Alliance pour l'égalité des personnes aveugles du Canada, l'Association des Sourds du Canada, des groupes communautaires et des clients, afin d'orienter nos initiatives en matière d'accessibilité et de trouver des façons d'améliorer nos services bancaires.
- Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Rapport sur les progrès liés à la Loi canadienne sur l'accessibilité](#) de 2024.

Petites entreprises

- Notre programme Des affaires sans obstacles au Canada a été créé pour aider les entrepreneurs à obtenir le fonds de roulement, les outils et les ressources nécessaires pour faire croître leurs activités, et à accéder à des occasions de réseautage significatives. Il offre aux entrepreneurs [noirs](#) et [autochtones](#) un accès à un fonds de roulement, à des ressources éducatives et à des partenariats professionnels pour démarrer et faire croître les activités des petites entreprises mal desservies.
- Afin de se préparer à la fin du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), BMO a lancé un programme de mesures correctives liées au CUEC qui aide les petites et moyennes entreprises à rembourser leurs prêts et à obtenir une exonération partielle.
- Notre programme Prêt à tempérament Petites entreprises soutient la croissance du volume d'affaires.
- La version allégée des Services bancaires en ligne pour entreprises permet aux propriétaires d'entreprise de gérer facilement leurs services bancaires en tout temps et partout.

- Nous avons fourni 7,1 milliards de dollars en prêts aux petites entreprises au Canada en 2024, à des rendements conformes ou supérieurs à ceux de nos autres portefeuilles de crédit.
- Le Programme de remplacement du prêt au titre du CUEC de BMO a soutenu environ 65 000¹ petites entreprises au Canada.
- Partenariats continus avec diverses institutions afin d'offrir de la formation spécialisée, des ressources et du soutien aux entrepreneurs en démarrage et aux petites entreprises au Canada.

(suite à la page suivante)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹ Cette valeur est celle en date du 18 janvier 2025.

(suite)

Segment de clientèle

Produits, services et communication

Points saillants de 2024 et soutien

Clients en situation de crise

- Nous avons soutenu les clients touchés par les catastrophes naturelles au Canada qui faisaient face à des difficultés financières, y compris la perte de biens personnels et commerciaux.

- Nous avons offert un ensemble élargi d'options de répit financier aux clients qui ont subi des pertes ou des dommages, notamment des mesures d'ajustement des versements, le report des versements sur certains prêts personnels et prêts hypothécaires, l'option de report de paiement pour les cartes de crédit, le rajustement du programme de services bancaires courants et le traitement accéléré des demandes de règlement effectuées auprès de BMO Assurance.

Nouveaux arrivants au Canada

- Le programme Nouveau commencement avec BMO^{MD} propose des produits et des services personnalisés aux nouveaux arrivants au Canada, y compris des offres pertinentes de partenaires, des demandes de carte de crédit sans antécédents de crédit au Canada, l'exonération des frais pour les virements de fonds internationaux, des offres spéciales de prêts hypothécaires et des solutions numériques intégrées de transfert de fonds à l'étranger.
- Possibilité d'ouvrir un compte numérique de façon instantanée dans le cadre des programmes préalables à l'arrivée pour les nouveaux arrivants de 13 pays, ce qui leur permet d'ouvrir un compte de chèques en quelques minutes et de faire une demande de certificats de placement garanti (CPG) et simplifie leur expérience avant même qu'ils arrivent au Canada.

- Nous avons élaboré pour les nouveaux arrivants un forfait d'une valeur totale pouvant atteindre 2 100 \$, déployé une offre de carte-cadeau de 100 \$ avec Walmart et mis en place une offre personnalisée de BMO Gestion de patrimoine pour les nouveaux arrivants.
- Nous avons mis en œuvre un partenariat stratégique avec Nova Credit qui permet aux nouveaux arrivants provenant de neuf pays d'accéder à leurs antécédents de crédit afin de faciliter, d'accélérer et de rendre plus inclusive leur transition financière au Canada.
- Nous avons élargi nos partenariats avec les organismes et les organisations de nouveaux arrivants afin de fournir à ceux-ci les connaissances essentielles à leur réussite financière dans leur nouvel environnement.

Membres de la communauté de la Défense canadienne

- Nous offrons aux familles de militaires des solutions de services bancaires aux particuliers et aux entreprises.
- BMO est désigné comme banque officielle de la communauté de la Défense canadienne par le chef d'état-major de la Défense, représenté par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

- Nous avons soutenu 112 874 clients issus de la communauté de la Défense canadienne en 2024.

Étudiants au Canada

- Nous soutenons les étudiants au Canada en leur offrant des services comme des comptes bancaires sans frais mensuels pendant leurs études et jusqu'à 12 mois après l'obtention de leur diplôme, des cartes de crédit pour étudiants et un processus de demande de prêt personnalisé avec des offres de prime.
- Notre site Web spécialisé des Services bancaires aux étudiants offre du soutien financier et des conseils aux étudiants sur la création d'un budget, le suivi des dépenses et l'établissement d'une cote de crédit.

- Nous avons lancé à l'intention des étudiants une offre à produits multiples d'une valeur pouvant atteindre 900 \$, avec des offres de prime et d'autres avantages.
- Nous avons établi un nouveau programme de leadership interuniversitaire à l'Université Western pour soutenir les petites et moyennes entreprises.

Personnes âgées

- Nous avons continué à respecter les principes du Code de conduite à l'égard des aînés, présenté sur notre [site Web](#), qui est conforme au Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2021.
- La section destinée aux aînés de notre site Web comprend des liens vers les services en succursale accessibles aux clients âgés, y compris des renseignements sur les services en langue des signes et d'autres formats de relevé. Cette section offre également de la formation et des conseils à nos employés axés sur les questions préoccupantes pour les clients âgés, ainsi que des renseignements sur les cas présumés d'abus financier ou de fraude ciblant les aînés.

- En 2024, nous avons offert une formation améliorée aux employés sur les problèmes qui touchent nos clients âgés.
- Nous avons maintenu notre engagement à l'égard de la prestation de services bancaires aux aînés publié sur notre site Web, qui fait état des progrès de BMO par rapport aux principes du [Code de conduite](#) pour la prestation de services bancaires aux aînés. Notre plus récent rapport date de mars 2024.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Mesures – Inclusion financière (Canada)

Nombre de clients qui reçoivent des services gratuits ou à frais réduits – Canada

Canada	2024	2023	2022
Personnes âgées	1 343 811	1 298 606	1 247 221
Étudiants (niveaux universitaire, collégial ou secondaire)	345 073	308 024	287 644
Organismes locaux et sans but lucratif	35 679	36 827	38 403

Services bancaires équitables et accessibles – Canada

Canada	2024	2023	2022
Services bancaires aux Autochtones – Canada (en milliards de dollars) ¹	17,0 \$	11,6 \$	7,1 \$
Premières Nations participant au Programme de prêts à l’habitation dans les réserves de BMO – Canada (n ^{bre})	◆ 108	107	108
Communautés autochtones avec lesquelles BMO entretient une relation – Canada (n ^{bre})	324	284	268
Entreprises dont au moins une femme est propriétaire ayant reçu du soutien – Canada (n ^{bre}) ²	159 807	146 242	134 590
Crédit aux petites entreprises – Canada (en milliards de dollars) ³	7,1 \$	6,5 \$	6,3 \$
Clients issus de la communauté de la Défense canadienne (n ^{bre})	112 874	104 407	94 500

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l’égard de ce chiffre.

¹ Solde total impayé des prêts, dépôts et placements à terme établis ou administrés par BMO pour les communautés et les entreprises autochtones au Canada par l’intermédiaire des Services bancaires aux grandes entreprises au Canada, des Services bancaires aux entreprises au Canada et du Programme de prêts à l’habitation dans les réserves.

² À l’heure actuelle, cette mesure ne correspond pas à notre définition des entreprises détenues par des femmes (voir le glossaire) et n’est pas intégrée à notre suivi des activités de finance durable. Nous travaillons à améliorer notre capacité à faire le suivi de ces clients.

³ Notre cible de 7 milliards de dollars d’ici 2025 a été atteinte en date du 31 octobre 2024.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Inclusion financière – États-Unis

Qui en assume la responsabilité?

Le chef, Services bancaires aux entreprises, États-Unis et le chef, Crédit aux particuliers, avec les diverses équipes de produits, comme Des affaires sans obstacles, le Soutien aux collectivités, En action avec BMO 2.0, et la *loi sur l'accès au crédit des collectivités*. Le Conseil consultatif communautaire assure la gouvernance du programme En action avec BMO 2.0, et le Comité de surveillance de BMO sur l'application de la *loi sur l'accès au crédit des collectivités* supervise les initiatives liés à cette loi et celles en lien avec Des affaires sans obstacles.

La supervision est assurée par le Comité sur les affaires réglementaires É.-U. et le Conseil d'administration de BMO Financial Corp.



Réinvestissement dans la collectivité

Aux États-Unis, les banques comme BMO offrent un soutien adapté aux besoins en matière de crédit des collectivités qu'elles servent, en particulier les collectivités à faible revenu, comme l'exige la loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*). BMO a obtenu la cote Remarquable (*Outstanding*) lors des récents examens réalisés en vertu de la CRA, une cote qui tient également compte de certaines composantes du programme En action avec BMO 2.0. Nous collaborons avec des organisations comme l'Illinois Housing Development Authority et RestoreLA-CDC pour offrir des programmes dans les territoires où nous sommes présents aux États-Unis qui proposent des options hypothécaires abordables. Dans le cadre de notre programme Des affaires sans obstacles, nous offrons également des programmes de crédit à usage particulier pour soutenir les propriétaires de petites entreprises dans les États où nous exerçons nos activités. Ces programmes peuvent fournir divers avantages aux petites entreprises admissibles, comme des critères de crédit élargis et des réductions de taux d'intérêt. Nous proposons également des programmes de littératie financière qui peuvent aider nos clients à améliorer leurs finances et à apprendre comment épargner pour pouvoir faire face aux dépenses imprévues (voir la [page 25](#) pour en savoir plus sur les initiatives de BMO en matière de littératie financière).

En action avec BMO 2.0

Aux États-Unis, nous répondons aux exigences d'un contexte économique et social à l'évolution rapide grâce au programme En action avec BMO 2.0.

Nous avons lancé ce programme en vertu d'un plan d'avantages pour les collectivités que nous avons annoncé en avril 2023, lorsque nous avons fait l'acquisition de Bank of the West. En action avec BMO 2.0 est un engagement de 40 milliards de dollars américains sur cinq ans, dont 16 milliards de dollars américains sont destinés aux collectivités de la Californie. Outre cet engagement financier important, le programme comprend la mise en œuvre de partenariats stratégiques et un engagement communautaire dans les marchés où nous sommes présents aux États-Unis. Le programme vient renforcer les efforts consentis par BMO pour favoriser l'accès à la propriété et encourager les petites entreprises dans les quartiers à revenu faible ou moyen, en offrant des produits de crédit et de placement conçus pour soutenir le logement abordable et le développement économique, conformément aux attentes réglementaires et à nos objectifs d'affaires. Cela comprend également les dons philanthropiques visant à renforcer les capacités au sein des populations mal desservies et vulnérables. En collaborant avec des organisations pour donner accès au capital et aux investissements communautaires, BMO soutient l'inclusion financière à l'échelle locale.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Le tableau ci-dessous fournit des renseignements sur nos engagements dans le cadre du programme En action avec BMO 2.0.

Mesures – Inclusion financière – États-Unis

Plan d'avantages pour les collectivités – Total du capital déployé en date du 31 octobre 2024

	Total du capital déployé en date du 31 octobre 2024 ¹	Engagement de capital de 5 ans d'ici 2028
Prêts hypothécaires à l'habitation consentis à des emprunteurs à revenu faible ou moyen (en milliards de dollars américains)	4,9 \$	7,5 \$
Investissements et prêts à vocation sociale (en milliards de dollars américains)	4,8 \$	15,5 \$
Actifs et ressources communautaires essentiels pour les entreprises appartenant à des femmes ou à des personnes issues de minorités (en milliards de dollars américains)	1,0 \$	2,0 \$
Crédit aux petites entreprises (en milliards de dollars américains)	3,2 \$	16,5 \$
Dons philanthropiques (en millions de dollars américains)	53,2 \$	135 \$

Nombre de clients qui reçoivent des services gratuits ou à frais réduits – États-Unis

	2024	2023	2022
Moins de 25 ans (y compris les étudiants de niveau collégial)	70 988	68 739	65 216
Organismes sans but lucratif	19 811	19 376	19 625

Crédit aux petites entreprises – États-Unis

	2024	2023	2022
Crédit aux petites entreprises – États-Unis (en milliards de dollars américains) ²	2,6 \$	2,8 \$	0,6 \$

¹ Les données reflètent le total cumulatif depuis le lancement de En action avec BMO 2.0 le 1^{er} avril 2023.

² Les données de 2022 excluent les données de Bank of the West.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Littératie financière

SASB : FN-CB-240a.4

Qui en assume la responsabilité?

Le chef, Services bancaires aux entreprises au Canada

Le chef, Services bancaires aux entreprises aux États-Unis

Diverses équipes de produits, notamment celles responsables des programmes Des affaires sans obstacles, En action avec BMO 2.0, Impact communautaire et BMO pour Elles, des Services bancaires aux Autochtones, et celles régies par la CRA



BMO offre un accès à des ressources éducatives et à des renseignements pratiques sur les services bancaires pour aider les particuliers et les entreprises à gagner en confiance et à prendre des décisions financières mieux éclairées, tout en établissant des relations plus solides avec les clients. Nous soutenons la littératie financière au moyen des initiatives suivantes :

- Nous organisons des rencontres tout-en-un, une initiative de réseautage dans nos succursales aux États-Unis, dans le cadre desquelles des séances sur la littératie financière sont offertes aux propriétaires d'entreprise, avec des présentations sur des sujets qui peuvent les aider à prendre de meilleures décisions financières.
- Chaque trimestre, nous publions le bulletin en ligne *Business Focus* (en anglais seulement) entièrement gratuit, qui offre des ressources, des conseils et des astuces aux entreprises. Il est envoyé directement dans la boîte courriel de chaque client participant.
- Nous offrons sur notre site Web des pages d'accueil spécialisées et des carrefours de ressources qui regroupent des articles pertinents, des outils et des modèles numériques, ainsi que des webinaires, des vidéos et des balados éducatifs.
- Depuis mai 2023, les Canadiens peuvent accéder à FinancesFutées BMO^{MC}, une plateforme d'éducation financière en ligne gratuite qui offre une expérience d'apprentissage personnalisée, sur demande et interactive grâce à du contenu concis sur d'importants sujets liés aux finances personnelles, comme l'établissement d'un budget, la gestion du crédit, l'accès à la propriété et les placements. Offert en français et en anglais, le programme comprend également des modules d'apprentissage sélectionnés pour les nouveaux arrivants au Canada et les Autochtones.
- Aux États-Unis, nous proposons SmartProgress^{MD}, un outil d'éducation financière en ligne gratuit en anglais et en espagnol. En 2024, nous avons élargi l'accès à tous les Américains sur notre site Web dans le [Carrefour d'amélioration des finances](#) avec du contenu organisé propre aux objectifs et aux facteurs de santé financière. Nous avons également ajouté de nouveaux cours contenant des conseils pour aider les consommateurs à traverser les périodes d'incertitude, à consolider leurs dettes et à épargner en cas d'urgence.
- BMO pour Elles et BMO Gestion de patrimoine ont établi un partenariat dans le cadre d'un programme exclusif et personnalisé pour *Strictly Money* afin d'offrir aux investisseuses les ressources et les outils nécessaires pour soutenir leur situation financière actuelle et de leur avenir.
- Le programme Des affaires sans obstacles aux États-Unis a offert plus de 2 500 heures de webinaires éducatifs et d'ateliers sur la littératie des affaires à l'appui de plus de 36 000 propriétaires d'entreprise en collaboration avec des organismes comme la Chambre de commerce hispanique de l'Illinois, la Chicago Urban League, Sunshine Enterprises et la Wisconsin Women's Business Initiative Corporation.
- Nous avons établi des partenariats avec des universités et des collèges de partout au Canada pour fournir aux étudiants les connaissances essentielles à leur réussite financière. Aux États-Unis, nos employés font du bénévolat auprès de Junior Achievement pour soutenir son travail auprès des étudiants afin de développer des compétences et des connaissances financières en Illinois, au Wisconsin, en Californie et dans 16 autres États.

Mesures – Littératie financière

	2024	2023	2022
Participants aux séances sur la littératie financière offertes par BMO aux États-Unis (n ^{bre}) ¹	12 363	9 321	6 067

¹ Les données de 2022 excluent les données de Bank of the West. Il y a eu une augmentation importante en 2023 en raison de l'acquisition de Bank of the West.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Impact dans la collectivité

Nos dons et nos efforts de bénévolat contribuent à renforcer les collectivités où nous exerçons nos activités, à établir des relations d'affaires avec les parties prenantes et à mobiliser notre effectif.

Qui en assume la responsabilité?

Le chef du marketing et des communications

La supervision est assurée par le chef des ressources humaines et le chef, Talent, culture et marque.

Générosité et bénévolat des employés

Dans le cadre de notre campagne annuelle BMO Générosité, nous encourageons nos employés à faire un don à des causes qui leur tiennent à cœur et à promouvoir le travail de notre partenaire stratégique, Centraide. Nos employés donnent de leur temps et mettent à profit leurs connaissances de diverses façons, notamment dans le cadre de projets axés sur les compétences et de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif, afin de bâtir des collectivités plus fortes.

Nos employés offrent également leur temps et leurs connaissances en dehors de leur travail. Ils participent à de nombreuses initiatives locales dans leur collectivité et font généreusement bénéficier des organismes sans but lucratif de leurs talents, souvent dans le cadre de projets axés sur les compétences et en siégeant aux conseils d'administration d'organismes sans but lucratif.

Mesures – Générosité et bénévolat des employés

	2024	2023	2022
Heures de bénévolat effectuées par les employés ^{1,2}	Plus de 54 000	Plus de 62 000	Plus de 47 000
Montant des fonds amassés dans le cadre des campagnes de dons annuelles menées par les employés (en millions de dollars) ³	▲ 39,0 \$	36,0 \$	36,0 \$

▲ LBG Canada a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ Il y a eu une augmentation importante en 2023 en raison de l'acquisition de Bank of the West.

² Les heures de bénévolat aux États-Unis (à l'exception des heures de conseils juridiques bénévoles) s'étendent sur l'année civile.

³ Les résultats au titre des années 2023 et 2022 ont été retraités de manière à pouvoir être présentés en dollars canadiens.

⁴ Ce chiffre est inclus dans la mesure de l'impact total dans la collectivité.

⁵ Le calcul de cette mesure a été intégré en 2024.

Soutien aux collectivités

Notre financement vise à soutenir des programmes et des initiatives dans les domaines suivants :

- Résilience communautaire et économique : y compris le soutien à la littératie financière, au développement des compétences, aux services sociaux, à l'éducation, à l'équité en santé et dans les arts et programmes culturels accessibles.
- Résilience environnementale : cela comprend notre soutien aux efforts de conservation et aux projets d'énergie de remplacement dans les quartiers à faible revenu, ainsi que notre financement de campagnes de sensibilisation du public et de nouveaux efforts de recherche innovants.

En 2024, nous avons fait appel à LBG Canada pour vérifier nos données sur les dons aux collectivités en appliquant son modèle de mesure et de rapport reconnu à l'échelle mondiale. Grâce à ce modèle, nous pouvons évaluer notre rendement et utiliser les renseignements connexes pour orienter notre approche future.

Mesures – Soutien aux collectivités

	2024	2023	2022
Dons – Canada et États-Unis (en millions de dollars) ⁴	▲ 101,0 \$	84,0 \$	69,3 \$
Nombre d'heures de bénévolat de BMO effectuées sur le temps de travail (en millions de dollars) ^{4,5}	▲ 0,6 \$		
Coûts de gestion du programme (en millions de dollars) ^{4,5}	▲ 7,0 \$		
Impact total dans la collectivité	▲ 108,6 \$	84,0 \$	69,3 \$

Soutien aux collectivités selon le domaine d'intervention

	2024	2023	2022
Soins de santé et services sociaux (y compris les hôpitaux et les œuvres de bienfaisance)	31 %	29 %	43 %
Arts et culture	14 %	15 %	20 %
Éducation	19 %	22 %	19 %
Services civiques/communautaires et développement économique	20 %	20 %	14 %
Durabilité ⁵	7 %		
Autres	9 %	14 %	4 %

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Talent et inclusion



Notre capacité à attirer et à fidéliser des employés talentueux et très performants est au cœur de nos activités. BMO vise à recruter des candidats qualifiés possédant un éventail de points de vue et d'expériences pour servir nos clients et faire progresser nos objectifs d'affaires dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

SASB : FN-AC-330a.1, FN-IB-330a.1

Qui en assume la responsabilité?

Le chef des ressources humaines et le chef, Talent, culture et marque, en collaboration avec le chef de la gestion des talents, le chef de l'inclusion, le chef des ressources humaines, États-Unis et le Comité des leaders sur la diversité, l'équité et l'inclusion de BMO, un comité comptant plus de 20 hauts dirigeants à l'échelle de l'organisation

Le Comité de direction et le Comité des ressources humaines de notre Conseil d'administration

À BMO, les décisions d'embauche sont fondées sur les compétences, les connaissances, l'expérience et le mérite, et sont prises en conformité avec les lois antidiscrimination. Afin de recruter des candidats ayant des points de vue, des expériences et des antécédents diversifiés, nous élargissons notre bassin d'employés qualifiés qui peuvent mieux servir nos clients et soutenir nos objectifs d'affaires.

Nous offrons à nos directeurs recruteurs et gestionnaires de personnes et à nos partenaires de recrutement une formation axée sur le renforcement de la sensibilisation à la recherche, l'entrevue, l'embauche et l'intégration de candidats d'un large éventail de talents qualifiés. Nos partenaires de recrutement soutiennent les gestionnaires de BMO; à cette fin, ils cherchent activement des candidats qualifiés dont les expériences et les points de vue variés sont les plus susceptibles de bien servir nos clients et de faire progresser nos objectifs d'affaires. Le rendement des gestionnaires lors de la prise de décisions relatives aux talents est également évalué par rapport aux objectifs de notre stratégie de gestion des talents.

Apprentissage, éducation et mobilisation

BMO offre une gamme de programmes d'apprentissage pour aider les employés à mieux connaître les expériences et les points de vue de leurs pairs et de leurs clients, et leur fournir des stratégies leur permettant de créer un environnement plus inclusif pour leurs collègues, les clients et les collectivités.

Le programme des groupes-ressources d'employés (GRE) de BMO favorise une culture inclusive et accueillante en bâtissant une communauté à l'échelle de BMO. Le programme est composé de 11 GRE, chacun dirigé par des employés et visant à inculquer un sentiment d'appartenance et d'inclusion à ses membres et aux alliés. Tous les employés peuvent se joindre aux GRE.

Nos programmes de formation et nos GRE favorisent une culture de collaboration et d'inclusion qui contribue à un effectif plus mobilisé et à un environnement d'affaires plus innovant.

Rémunération équitable

Notre approche en matière de rémunération repose sur un cadre global comprenant un système d'évaluation qui mesure et compare les postes de façon objective, des échelles salariales et des primes d'incitation cibles pour les employés établies au moyen de données indépendantes sur la rémunération fournies par des tiers, et des politiques et procédures assorties de lignes directrices claires sur le traitement juste et équitable des employés.

Nous évaluons régulièrement nos programmes de rémunération et communiquons régulièrement avec nos leaders et nos gestionnaires au sujet de l'importance de prendre des décisions cohérentes et justes en matière de rémunération. De plus, nous effectuons des déclarations de paie fondées sur le genre, la race et l'origine ethnique aux fins de conformité au Canada, aux niveaux fédéral et provincial, ainsi que dans d'autres territoires, au besoin. Nous nous conformons aux exigences en matière de transparence salariale et de production de rapports sur la paie, et au Canada, en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous fournissons des écarts salariaux « bruts » ou non rajustés pour notre effectif fédéral, conformément aux exigences fédérales pour la mesure de la représentation démographique, comparant la rémunération globale moyenne ou médiane de l'organisation entre les groupes démographiques pour tous les postes et niveaux.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Mesures – Composition de l’effectif¹

	2024	2023	2022
Équité entre les sexes au sein des postes de cadres dirigeants – à l’échelle de l’organisation	◆ 41,3 %	42,3 %	42,0 %
Équité entre les sexes au sein des postes de haute direction – Canada et États-Unis	41,4 %	42,3 %	42,2 %
Personnes de couleur occupant un poste de cadre dirigeant – Canada ²	◆ 26,7 %	25,4 %	25,1 %
Employés noirs occupant un poste de cadre dirigeant – Canada	2,3 %	2,4 %	1,8 %
Personnes de couleur occupant un poste de cadre dirigeant – États-Unis	◆ 26,1 %	26,6 %	26,5 %
Employés noirs occupant un poste de cadre dirigeant – États-Unis	7,8 %	7,1 %	8,1 %
Employés hispaniques ou latino-américains occupant un poste de cadre dirigeant – États-Unis	3,5 %	4,3 %	3,1 %
Autochtones au sein de notre effectif – Canada	◆ 1,4 %	1,4 %	1,4 %
Personnes handicapées au sein de notre effectif – Canada et États-Unis	◆ 6,3 %	5,6 %	5,6 %
Représentation des membres de la communauté 2ELGBTQ+ au sein de notre effectif – Canada et États-Unis	◆ 6,0 %	5,0 %	4,3 %

Sexe	2024	2023	2022
Au sein de notre effectif			
Femmes	53,7 %	53,8 %	52,9 %
Hommes	46,3 %	46,2 %	47,1 %
Par ancienneté			
Femmes par ancienneté			
Dirigeantes	27,3 %	27,3 %	27,3 %
Haute direction	41,3 %	42,3 %	42,0 %
Cadres supérieurs	36,2 %	35,3 %	35,2 %
Mi-carrière	47,6 %	46,9 %	45,9 %
Début de carrière	65,4 %	66,0 %	65,2 %
Hommes par ancienneté			
Dirigeants	72,7 %	72,7 %	72,7 %
Haute direction	58,7 %	57,7 %	58,0 %
Cadres supérieurs	63,8 %	64,7 %	64,8 %
Mi-carrière	52,4 %	53,1 %	54,1 %
Début de carrière	34,6 %	34,0 %	34,8 %

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l’égard de ce chiffre.

¹BMO offre des occasions à tous les employés, peu importe leur sexe, leur race, leur origine ethnique, leur handicap, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur religion, leur état matrimonial ou leur âge. À BMO, toutes les décisions d’embauche sont fondées sur les compétences, les connaissances, l’expérience et le mérite, et sont prises en conformité avec les lois antidiscrimination.

²En plus de son utilisation conformément à la *Loi sur l’équité en matière d’emploi* du Canada, l’expression « minorité visible » est souvent remplacée par « personnes de couleur » dans le présent rapport.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Finance durable



Nous offrons des produits et des services qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et de gestion des risques. Cela appuie nos propres activités de gestion des risques et nous donne de nouvelles occasions de créer de la valeur pour nos actionnaires.

SASB : FN-IB-410a.2, FN-IB-410a.3

Qui en assume la responsabilité?

Les groupes d'exploitation de BMO, les équipes Finance durable de BMO, l'équipe Transition énergétique et durabilité, l'équipe responsable des marchés du carbone et le Bureau de la durabilité.

En 2024, nous avons mis en place un nouveau [cadre de finance durable et climatique](#), qui a été élaboré en fonction des normes et des pratiques internationales du marché, comme celles de l'International Capital Markets Association. Nous procédons à l'actualisation de notre approche pour effectuer le suivi de nos activités de financement durable et climatique arrimées à ce cadre et pour en rendre compte. Les volumes de finance durable fournis par notre équipe Marchés des capitaux se trouvent à la [page 30](#) (Finance durable – BMO Marchés des capitaux)¹.

¹ Les activités liées à la finance durable ou climatique de BMO sont distinctes de notre ambition climatique et de nos autres objectifs de carboneutralité décrits dans ce rapport (voir le Rapport climatique). Les activités liées à la finance durable ou climatique peuvent porter sur des répercussions sociales ou environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou environnementaux découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

La taxonomie de la finance durable de BMO répartit les activités et les résultats de finance durable et/ou de finance climatique selon les catégories suivantes :

Finance durable	Finance climatique	Environnement	Énergie renouvelable
			Énergie nucléaire
			Efficacité énergétique
			Bâtiments et infrastructures écologiques
			Transport écologique
			Alimentation et agriculture durables
			Adaptation aux changements climatiques
			Prévention de la pollution et gestion des déchets
			Gestion durable de l'eau et des eaux usées
			Économie circulaire
		Gestion durable des ressources naturelles	
		Transition	Captage, utilisation et stockage du carbone
Carburants à faible intensité carbone			
Social	Efficacité de la production		
	Avancement : Entreprises appartenant à des femmes		
	Avancement : Peuples autochtones		
	Avancement : Secteurs d'activité diversifiés		
	Logements abordables		
	Services : Soins de santé		
Services : Éducation et formation professionnelle			
Services : Infrastructures et services			
Services : Développement économique et Services d'emploi			

Consultez le [cadre de finance durable et climatique de BMO](#) pour connaître les critères d'admissibilité détaillés.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux a mis sur pied des équipes spécialisées qui possèdent une expertise en services-conseils et en stratégies financières dans les domaines de la durabilité et du climat afin de soutenir nos clients les plus importants dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires, de renforcer nos relations avec nos clients et de réaliser notre ambition climatique d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

- L'équipe Finance durable de BMO Marchés des capitaux collabore avec les clients pour intégrer la durabilité dans leur planification stratégique et leurs activités de financement. Nous explorons avec eux des solutions afin de les aider à atteindre leurs objectifs de durabilité en tirant parti de nos capacités en matière de crédit, de prise ferme, de services-conseils et de marchés mondiaux. L'équipe amasse des capitaux et offre des solutions de financement aux clients qui cherchent à obtenir des résultats durables au moyen d'obligations, de prêts et de produits de dépôt liés à la durabilité, au climat, à la société et à la transition. L'équipe aide également à soutenir les stratégies de financement climatique des clients, offre des services-conseils sur la stratégie de durabilité, la communication de l'information et les cotes des clients, et a élaboré un programme de financement sur mesure pour les fournisseurs qui les encourage à progresser par rapport à leurs objectifs en matière de durabilité.
- L'équipe Transition énergétique et durabilité offre aux clients un soutien sous forme de produits et de services bancaires aux sociétés et de banque d'affaires qui les aident à atteindre leurs objectifs de décarbonisation et à mettre à profit des occasions liées à la transition énergétique. Cette équipe propose un éventail étendu de produits et de services de banque d'affaires, notamment un savoir-faire, des services-conseils en fusions et acquisitions et du financement par actions et par emprunts sur des marchés tant publics que privés. La clientèle de l'équipe se compose entre autres d'entreprises des secteurs de l'énergie, diversifiés, des produits industriels, de l'alimentation, des produits de consommation et de la vente au détail, des mines et métaux, de l'immobilier et des secteurs de l'électricité, des services publics et des infrastructures.
- BMO a fait l'acquisition de Radicle Group Inc. (aujourd'hui BMO Radicle) en décembre 2022. Nous mettons à contribution la solide expertise technique de l'équipe de BMO Radicle pour offrir des solutions de durabilité à nos clients au Canada, aux États-Unis et en Australie. Les principaux secteurs dans lesquels BMO Radicle assure la prestation de services sont les services-conseils en matière d'émission de carbone, les services d'établissement de crédits de carbone et la vente et la négociation de crédits de carbone. L'équipe offre aussi un logiciel de comptabilisation du carbone et de la formation.

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ En 2024, nous avons mis en place un nouveau [cadre de finance durable et climatique](#). Le cadre s'applique aux transactions pour la période close le 31 octobre 2024. Consultez le cadre pour savoir comment nous définissons et mesurons les activités liées à la finance durable et climatique. Une méthodologie différente a été utilisée pour les activités liées à la finance durable et climatique déclarées précédemment, qui ne sont donc pas comparables. Les résultats historiques n'ont pas été recalculés. Nous mettons à jour nos processus internes afin de faire le suivi et de rendre compte des activités liées à la finance durable et climatique à l'échelle de l'entreprise, conformément au présent cadre. En 2024, nous présentons des données liées aux activités des Marchés des capitaux seulement.

² Les activités liées à la finance durable ou climatique de BMO sont distinctes de notre ambition climatique et de nos autres objectifs de carboneutralité décrits dans ce rapport (voir le Rapport climatique). Les activités liées à la finance durable ou climatique peuvent porter sur des répercussions sociales ou environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou environnementaux découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

³ Les résultats de 2022 et 2023 ont été retraités en raison d'un changement apporté à la méthode utilisée pour tenir compte du crédit à l'habitation dans les communautés autochtones dans le cadre du Programme de prêts à l'habitation dans les réserves. Conformément à notre [cadre de finance durable et climatique](#) de 2024, nous tenons compte de la valeur des nouvelles autorisations nettes au cours de la période.

⁴ Les logements accrédités ou enregistrés répondent aux définitions en vigueur dans le territoire où ils sont construits, y compris dans le cadre de programmes comme l'initiative d'investissement dans le logement abordable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de programmes provinciaux équivalents.

Mesures – Financement durable par type de transaction – Marchés des capitaux^{1,2}

(en milliards de dollars)	2024
Prise ferme d'obligations durables – Marchés des capitaux	◆ 15,4 \$
Prêts liés à la durabilité – Marchés des capitaux	◆ 1,6 \$
Prêts durables – Marchés des capitaux	◆ 1,5 \$
Financement par actions et par emprunts durables – Marchés des capitaux	◆ 4,1 \$
Services consultatifs en fusions et acquisitions pour la finance durable – Marchés des capitaux	◆ 3,2 \$

En 2021, BMO s'est engagé à verser 12 milliards de dollars sur 10 ans au Canada pour le financement de logements abordables, à l'appui des aspirations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à ce que tous les Canadiens aient un logement qu'ils peuvent se permettre et qui répond à leurs besoins d'ici 2030. À la fin de 2024, nous avons dépassé cet engagement grâce à des autorisations de crédit et du capital amassé par titrisation pour la construction, le développement, l'exploitation ou la remise en état de logements qui répondent aux définitions de logements abordables accrédités ou enregistrés⁴, ou qui contribuent à l'accès pour les personnes à revenu faible ou modeste, les Autochtones et les communautés autochtones américaines (à hauteur de plus de 15 milliards de dollars).

	2024	2023	2022	Cible
Capital investi pour le financement de logements abordables et accessibles (en milliards de dollars) ³	15,8	7,0	2,3	12 G\$ d'ici 2030

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord

BMO a mis sur pied l'équipe Finance durable et énergie propre au sein de Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord en 2024. Cette équipe répond aux attentes d'une clientèle variée, proposant à celle-ci une gamme de produits et services ciblés, et donne priorité à l'offre de solutions de financement portant sur des technologies, des activités et des procédés économiquement viables, qui aident les organisations clientes à atteindre leurs objectifs de décarbonisation.

Gestion de patrimoine

Le groupe d'exploitation Gestion de patrimoine élabore des solutions d'investissement durable et aide les représentants des circuits de vente à les vendre aux bons clients. Nous offrons aux investisseurs des solutions qui visent à réaliser des objectifs appropriés, comme une plus-value du capital à long terme conforme à leurs objectifs de durabilité.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises de BMO offrent aux particuliers et aux petites entreprises des solutions facilitant l'atteinte de leurs objectifs de durabilité. Il s'agit notamment d'options de financement pour des rénovations résidentielles écologiques et des nouvelles maisons écoénergétiques, ainsi que des produits de placement liés à la durabilité au Canada et des options de financement pour des initiatives d'affaires durables au Canada et aux États-Unis.

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
 - 7 Gouvernance en matière de durabilité
 - 9 Notre stratégie
 - 10 Gestion du risque environnemental et social
 - 12 Conduite
 - 14 Sécurité des données
 - 16 Vie privée des clients
 - 17 Expérience client
 - 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
 - 26 Impact dans la collectivité
 - 27 Talent et inclusion
 - 29 Finance durable
 - 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
 - 35 Gouvernance
 - 44 Stratégie
 - 64 Gestion des risques
 - 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
 - 103 Index SASB
 - 111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
 - 115 Glossaire

Investissement responsable

Nous pouvons prendre en compte divers facteurs de durabilité ainsi que d'autres facteurs, selon le cas, pour limiter l'exposition au risque ESG de nos placements à long terme.

SASB: FN-AC-410a.2, FN-AC-410a.3

Qui en assume la responsabilité?

Le comité des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs, sous la présidence du chef des placements

Le comité de gestion des placements de BMO Gestion privée de placements inc. et le comité de placements d'actifs gérés de BMO Nesbitt Burns Inc., chacun étant présidé par le chef de l'équipe de recherche de gestionnaires de placements

Le Comité de gestion d'actifs personnels de BMO Bank N.A., présidé par son chef, Placements, Amérique du Nord

Le comité de placement de BMO Family Office, LLC sous la présidence de son stratège en chef, Placements

Le comité de placement de Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., sous la présidence de son chef des placements

BMO Gestion mondiale d'actifs

Afin de créer de la valeur financière et d'atténuer les risques financiers, BMO Gestion mondiale d'actifs met en œuvre une approche d'investissement responsable qui comprend l'intégration des facteurs ESG, des produits et des solutions d'investissement responsable, la mobilisation et le vote par procuration.

Intégration des facteurs ESG

Les équipes de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs peuvent tenir compte de facteurs ESG, en plus d'autres facteurs financiers lorsqu'elles prennent des décisions de placement dans le cadre de mandats pertinents. Nous procédons ainsi pour limiter l'exposition aux risques ESG de nos placements à long terme. Nous analysons séparément les facteurs ESG pour chacune des stratégies de placement et des catégories d'actifs afin d'en assurer la pertinence. Nos équipes de placement utilisent des mesures d'évaluation qualitative ou quantitative des facteurs ESG ainsi que des recherches de fournisseurs de services tiers et de notre équipe Investissement responsable pour orienter leurs analyses.

Produits et solutions d'investissement responsable

BMO Gestion mondiale d'actifs offre 13 fonds d'investissement au Canada dont les objectifs de placement font écho aux facteurs ESG, au 31 octobre 2024. Ces fonds doivent respecter des lignes directrices précises en matière d'investissement responsable, et les facteurs ESG constituent un élément important du processus décisionnel relatif aux placements. Ces solutions s'appuient sur les pratiques de l'investissement responsable ou des facteurs ESG précis, qui dictent les principaux objectifs de placement. De plus, certains de nos fonds peuvent utiliser des stratégies d'investissement responsable, comme l'intégration et l'évaluation, ainsi que la mobilisation et la gérance. Les facteurs ESG peuvent entrer en ligne de compte, mais ils revêtent une importance limitée dans le processus d'investissement.

Mobilisation

Nous pouvons collaborer avec la direction et les administrateurs des sociétés dans lesquelles BMO Gestion mondiale d'actifs investit. Notre objectif est de mieux comprendre la gestion des risques et les occasions ESG de chaque société et d'en discuter.

Vote par procuration

En tant qu'investisseur institutionnel, le vote par procuration est une responsabilité importante pour nous. Nos lignes directrices relatives au vote favorisent une bonne gouvernance et une gestion responsable des questions ESG, en conformité avec nos responsabilités fiduciaires et réglementaires. Nous communiquons régulièrement avec les entreprises, avant et après un vote, pour clarifier nos attentes et expliquer nos décisions de vote.



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



BMO Gestion privée Canada

BMO Gestion privée Canada offre une gamme de produits et de services de placement pour les clients qui souhaitent investir de manière responsable. Dans l'ensemble de nos programmes d'actifs gérés, nous tenons compte des critères ESG (et d'autres facteurs pertinents) dans la sélection et la surveillance de produits de placement approuvés et recommandés.

Certains programmes de gestion d'actifs utilisent des lignes directrices qui favorisent une bonne gouvernance et une gestion responsable des questions ESG en ce qui a trait au vote par procuration en lien avec les sociétés émettrices détenues dans les comptes participants.

BMO Gestion privée États-Unis

BMO Gestion privée États-Unis offre des services de gestion discrétionnaire de placements aux particuliers et aux familles de tous les milieux. Notre plateforme à architecture ouverte nous permet d'offrir des stratégies de gestion de placements aux clients qui souhaitent investir de manière responsable.

Les entités de BMO Gestion privée États-Unis qui votent par procuration au nom de leurs clients exercent leurs droits de vote en conformité avec les lignes directrices qui favorisent une bonne gouvernance et une gestion responsable des questions ESG.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

RAPPORT CLIMATIQUE

Notre Rapport climatique communique de l'information sur notre approche en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat, conformément à la *ligne directrice B-15 du BSIF, Chapitre 2 – Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques* et à d'autres cadres de communication de l'information relative aux changements climatiques, selon le cas.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Gouvernance

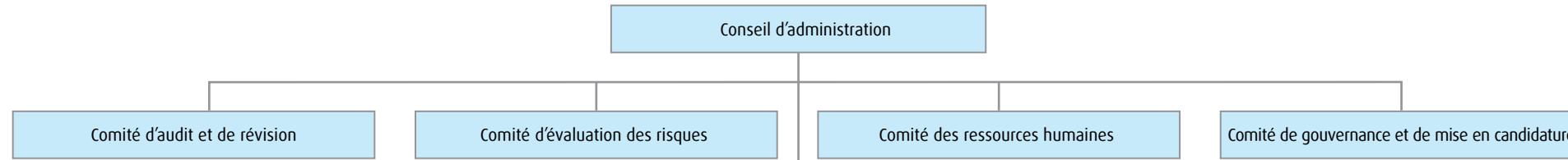
Nous avons intégré des risques et des occasions liés aux changements climatiques à notre structure de gouvernance et renforcé notre gouvernance de la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques en 2024, afin d'améliorer le rendement et la responsabilité à tous les échelons de la Banque.

Cette section présente les rôles de gouvernance et de surveillance en matière climatique assumés par le Conseil d'administration, la haute direction et la direction. Notre structure de gouvernance est décrite plus en détail dans la [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2025](#).

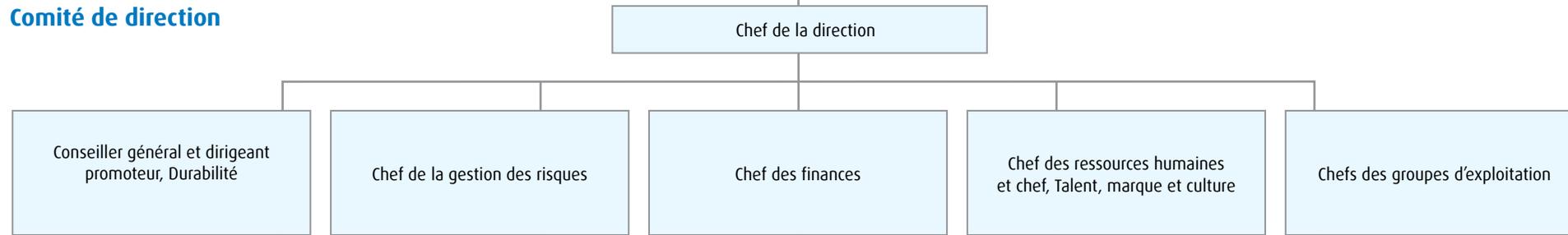
3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Structure de gouvernance liée aux changements climatiques

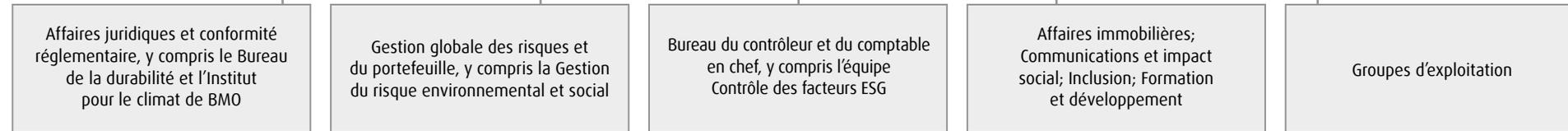
Conseil et comités du Conseil



Comité de direction



Direction



Comités directeurs et forums

<ul style="list-style-type: none"> Comité de direction ESG Conseil de la durabilité Comité de communication de l'information Comité de gestion des risques Comité de gestion du risque de réputation Comité des affaires réglementaires de l'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Comité des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs Comité de gestion du risque environnemental et social Groupe de coordination de l'organisation sur le financement climatique Comité de direction sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires aux grandes entreprises AN Conseil sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires PE 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail sur les obligations durables Groupe de travail sur la communication de l'information financière relative à la durabilité et aux changements climatiques Conseil sur l'inclusion des fournisseurs et la durabilité de l'organisation Forum sur le leadership éclairé en matière de changements climatiques et de durabilité Groupe de travail sur le facteur de risque climatique transversal
---	---	--

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Supervision par le Conseil d'administration

Les comités permanents de notre Conseil d'administration sont responsables de la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui relèvent de leur compétence. L'ensemble des membres du Conseil rencontre notre Comité de direction (qui comprend tous les dirigeants de BMO) à l'occasion de la séance annuelle de planification stratégique afin de discuter de la durabilité et de la stratégie climatique. Le Conseil examine également notre Rapport Climat et durabilité. Les questions et considérations d'ordre climatique sont intégrées aux rapports trimestriels des groupes d'exploitation présentés au Conseil.

Lorsque le Conseil recrute et évalue des administrateurs, en tenant compte des occasions d'affaires et des risques découlant des pratiques en matière de durabilité, il prend en considération leurs compétences et leur expérience de pratiques de développement durable en plus d'autres critères. Neuf de nos douze administrateurs indépendants actuels possèdent une telle expérience. Notre Conseil d'administration est composé d'administrateurs qui ont démontré qu'ils possèdent l'expérience voulue en matière d'enjeux liés aux changements climatiques, et ces administrateurs sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents. Les membres du Conseil d'administration, dont les membres de conseils d'administration de filiales, reçoivent une formation continue, dont du matériel approfondi sur les questions liées à la durabilité et des mises à jour sur des sujets liés au climat. Pour en savoir plus sur les compétences, l'expérience et la formation continue de nos administrateurs, consultez notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction actuelle](#).

Surveillance des sujets liés au climat exercée par le Conseil d'administration

Organe de gouvernance	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique	Sujets liés au climat abordés en 2024 et formation connexe
Conseil d'administration	Au moins une fois par année Quatre fois en 2024	Superviser le processus de planification stratégique et approuver chaque année un plan stratégique qui tient compte des risques et des occasions liés au climat, conformément aux obligations de surveillance.	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées aux réunions du Conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les dons importants dans des domaines comme la protection de l'environnement, les changements climatiques et la justice • Énoncé des pratiques en matière de gouvernance, qui décrit les pratiques en matière de gouvernance de l'organisation et du conseil d'administration de BMO, et la façon dont elles font partie intégrante de notre rendement et de notre durabilité à long terme • Mise à jour des priorités stratégiques de l'organisation sur l'ambition climatique de BMO • Propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques • Cadre d'appétit pour le risque, qui comprend les mesures clés des risques environnementaux et sociaux et un énoncé qualitatif <p>Les occasions de formation suivantes ont été offertes au Conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Balados mensuels Leaders et durabilité (en anglais seulement)

(suite à la page suivante)



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

Organe de gouvernance	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique	Sujets liés au climat abordés en 2024 et formation connexe
Comité d'audit et de révision	Au moins deux fois par année Quatre fois en 2024	<p>Approuver le Rapport Climat et durabilité.</p> <p>Évaluer l'efficacité de la gouvernance de la Banque à l'égard des questions liées à la durabilité, y compris les changements climatiques.</p> <p>Examiner, en collaboration avec la direction et les auditeurs des actionnaires, l'information sur la durabilité de l'organisation comprise dans les rapports financiers.</p> <p>Superviser les contrôles internes relatifs à la production de rapports de durabilité et toute certification ou attestation externe concernant les mesures de durabilité déclarées.</p> <p>En collaboration avec le Comité d'évaluation des risques, examiner les cibles liées aux changements climatiques et le plan .</p>	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées aux réunions du Comité d'audit et de révision :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du Rapport climat et durabilité • Risque environnemental et social, y compris les changements climatiques • Stratégie et couverture de l'Audit interne • Évolution de la réglementation, y compris la ligne directrice B-15 du BSIF sur la gestion du risque climatique <p>Les occasions de formation suivantes ont été offertes au Comité d'audit et de révision :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le point sur la durabilité : les faits saillants mondiaux organisés par le Bureau de la durabilité de BMO (chaque trimestre)
Comité d'évaluation des risques	Au moins une fois par année Deux fois en 2024	<p>Superviser la détection, l'évaluation et la gestion de l'exposition de la Banque aux risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés aux changements climatiques, afin d'assurer le respect des politiques générales de gestion des risques et des exigences réglementaires liées aux risques.</p> <p>Approuver la politique générale Gestion du risque environnemental et social.</p> <p>Examiner l'énoncé d'appétit pour le risque de l'organisation, qui comprend l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social, et le recommander au Conseil d'administration pour approbation.</p> <p>Examiner les révisions apportées au cadre d'appétit pour le risque, y compris un énoncé qualitatif et une mesure clé du risque faisant référence aux changements climatiques à compter de 2020 et revus chaque année par la suite.</p> <p>En collaboration avec le Comité d'audit et de révision, examiner les cibles liées aux changements climatiques et le plan d'action de transition.</p> <p>Collaborer, au besoin, avec les présidents des autres comités du Conseil d'administration sur des sujets qui touchent l'ensemble des responsabilités des comités, comme les changements climatiques et les risques stratégiques.</p>	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité d'évaluation des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport global de risques sur les événements et les scénarios émergents, y compris les risques liés aux changements climatiques • Mises à jour concernant le risque environnemental et social, y compris le risque climatique • Approbation annuelle du cadre d'appétit pour le risque et mise à jour quatre fois par an du tableau de bord des mesures clés de l'appétit pour le risque, deux ressources qui contiennent des renseignements sur le risque climatique.

(suite à la page suivante)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Organe de gouvernance	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique	Sujets liés au climat abordés en 2024 et formation connexe
Comité des ressources humaines	Au moins une fois par année Trois fois en 2024	Lier la rémunération des dirigeants au rendement, et plus précisément au rendement par rapport à nos objectifs stratégiques, ce qui comprend la durabilité et les changements climatiques.	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du financement incitatif des dirigeants, qui est influencé par nos objectifs stratégiques, y compris la durabilité et les changements climatiques Examen de la discussion et de l'analyse de la rémunération figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations 2025, qui comprend un exposé sur les considérations relatives à la durabilité qui influent sur la rémunération des dirigeants
Comité de gouvernance et de mise en candidature	Ponctuellement Trois fois en 2024	<p>Examiner régulièrement les chartes du Conseil d'administration et des comités afin d'évaluer l'harmonisation des responsabilités de leurs membres en matière de supervision des enjeux relatifs à la durabilité avec leurs mandats respectifs.</p> <p>Examiner l'information publiée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque, qui décrit les pratiques de gouvernance, notamment les rôles du Conseil d'administration et des comités liés à la stratégie et aux changements climatiques.</p>	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité de gouvernance et de mise en candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> Propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques Discussions sur la mobilisation des actionnaires à l'égard des changements climatiques Changements importants apportés aux règles et aux règlements de gouvernance liés à la communication de l'information sur les changements climatiques, aux propositions et aux litiges

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Rôle des dirigeants

Notre ambition climatique est une priorité stratégique qui fait partie de la stratégie d'entreprise de la Banque. Sous la direction du chef de la direction, les membres du comité de direction et leurs équipes respectives sont chargés de l'intégration stratégique des questions liées aux risques et aux occasions climatiques dans leurs secteurs d'activité, leurs fonctions d'entreprise et leurs segments géographiques. En tant que dirigeant promoteur, Durabilité et président de l'Institut pour le climat de BMO, le conseiller général est responsable des programmes de la Banque en matière de durabilité et de changements climatiques.

Le Comité de direction sur les facteurs ESG, composé de membres du Comité de direction et présidé par le conseiller général, assure la supervision de notre stratégie de durabilité et de notre ambition climatique, de l'avancement des objectifs de notre stratégie commerciale, de l'amélioration de nos capacités et de la mobilisation interne et externe sur le sujet du climat. Ce comité peut coordonner, à l'échelle de l'organisation, notre expertise en matière climatologique, nos évaluations des risques et notre stratégie de commercialisation, ce qui permet d'adopter une approche agile suivant de près le marché à l'égard des risques et occasions. Le chef de la durabilité agit à titre de secrétaire du Comité de direction ESG, et l'Institut pour le climat de BMO est une ressource interne clé pour nos initiatives climatiques.

Rémunération des dirigeants

La durabilité est intégrée à la structure de rémunération des dirigeants de BMO, dans le cadre de l'intégration de considérations stratégiques en matière de gestion des activités et des risques. Vingt-cinq pour cent du financement de la rémunération variable de ces derniers sont liés à la réalisation de nos objectifs stratégiques, qui s'harmonisent aux priorités stratégiques, y compris notre ambition climatique. Les primes du programme de rémunération variable pour les dirigeants sont également fondées sur la réalisation de leurs objectifs annuels, y compris tout objectif individuel en matière de durabilité. Consultez les pages 70 à 72 de notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2025](#) pour en savoir plus sur notre rendement par rapport aux objectifs stratégiques pour 2024.

Nous continuerons à explorer le lien entre notre ambition climatique et la rémunération des dirigeants, s'il y a lieu, en fonction des besoins en matière de gestion des activités et des risques.

Surveillance des risques et occasions liés au climat exercée par la direction

Fonction	Membre du Comité de direction et équipe	Rôle dans la gouvernance climatique
Organisation	Chef de la direction	Le chef de la direction préside le Comité de direction de la Banque, est un administrateur de la Banque de Montréal et est le président du conseil de BMO Financial Corp., notre filiale américaine. Le chef de la direction est responsable de l'approbation de cibles liées au climat et de la planification de la transition en fonction des conseils du Comité de direction sur les facteurs ESG.
Durabilité	Conseiller général et dirigeant promoteur, Durabilité	Le conseiller général de BMO relève directement du chef de la direction; il supervise la stratégie de durabilité de la Banque. Il agit à titre de deuxième point de contrôle pour ce qui est des répercussions transversales du risque environnemental et social sur le risque juridique et réglementaire et le risque de réputation. Il préside le Comité de direction ESG. Il est copromoteur de la politique générale Gestion du risque environnemental et social.
	Chef de la durabilité	Le chef de la durabilité de BMO relève du conseiller général et dirige le Bureau de la durabilité, qui comprend l'Institut pour le climat de BMO. Il soutient le mandat du conseiller général et dirige l'élaboration de stratégies liées à la durabilité, les initiatives dans l'ensemble de l'organisation sur le risque environnemental et social, les divulgations liées à la durabilité et la stratégie de décarbonisation opérationnelle. Il soutient également les Finances dans le cadre d'activités de relations avec les investisseurs qui mettent l'accent sur la durabilité ainsi que notre équipe Trésorerie et nos groupes d'exploitation dans leur approche en matière de finance durable.

(suite à la page suivante)



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

Fonction	Membre du Comité de direction et équipe	Rôle dans la gouvernance climatique
Risque	Chef de la gestion des risques	<p>Le chef de la gestion des risques assure le leadership, ainsi que la surveillance et l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation; il élabore et tient à jour le cadre de gestion globale des risques et veille à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée. Il relève directement du chef de la direction, préside le Comité de gestion des risques, est membre du Comité de direction ESG et du Comité de gestion du risque environnemental et social et est placé sous l'autorité du Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration pour ce qui est des questions liées au risque environnemental et social, y compris les changements climatiques.</p> <p>Il agit à titre de deuxième point de contrôle pour ce qui est des répercussions transversales du risque environnemental et social, y compris le risque climatique, le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque non financier opérationnel, et il supervise l'appétit pour le risque dans le contexte de ces types de risque.</p> <p>Il est copromoteur de la politique générale Gestion du risque environnemental et social.</p>
	Chef, Gestion du risque environnemental et social	<p>Il conseille les premier et deuxième points de contrôle au sujet du cadre de gestion du risque environnemental et social (y compris le cadre de gestion des risques climatiques) de façon à favoriser une excellente gestion des risques climatiques et à soutenir la conformité aux exigences et aux attentes juridiques et réglementaires en la matière.</p> <p>Il collabore avec des parties prenantes dans l'ensemble de la Banque pour intégrer le risque environnemental et social (dont les risques climatiques) au cadre de gestion globale des risques et au cycle de la gestion des risques.</p>
Finances	Chef des finances	<p>Le chef des finances est conjointement responsable des contrôles et méthodes de communication de l'information de l'organisation et préside le Comité de communication de l'information.</p> <p>Il relève directement du chef de la direction et fournit au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration l'évaluation de fin d'exercice des contrôles et méthodes de communication de l'information.</p> <p>Il passe en revue le Rapport Climat et durabilité.</p> <p>Le chef des finances est membre du Comité de direction ESG.</p>
	Équipe Contrôle des facteurs ESG	<p>Cette équipe conçoit et élabore le cadre de gouvernance et de contrôle interne pour la production de rapports sur la durabilité, notamment en matière de climat.</p>
Talent, marque et culture	Chef des ressources humaines et chef, Talent, marque et culture	<p>Le chef des ressources humaines et chef, Talent, marque et culture dirige la transformation organisationnelle et définit l'orientation stratégique, y compris la stratégie liée au climat.</p> <p>Il respecte et intègre les exigences juridiques, réglementaires ou de gestion relatives au risque environnemental et social en ce qui a trait à la rémunération des dirigeants.</p> <p>Il assume aussi la responsabilité du risque environnemental et social dans le contexte de nos Affaires immobilières.</p>
Organisation	Chefs des groupes d'exploitation	<p>Les chefs de BMO Marchés des capitaux, de BMO Gestion de patrimoine et des Services bancaires Particuliers et entreprises dirigent des stratégies visant à saisir les occasions de croissance du volume d'affaires, y compris celles associées au financement climatique¹.</p>

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Le financement climatique est un sous-ensemble de la finance durable et désigne les résultats liés à la décarbonisation ou à la résilience en lien avec le climat pour les clients. Pour en savoir plus sur la façon dont nous définissons la finance climatique, consultez notre [cadre de finance durable et climatique](#).

Les comités directeurs et les forums supervisent et soutiennent une approche à l'échelle de l'organisation en matière de gouvernance climatique.

Comités directeurs ayant un rôle à jouer dans la gouvernance climatique

Forums et comités	Président	Composition	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique
Comité de direction ESG	Conseiller général	Chef de la gestion des risques, chef des finances, chef de la direction et chef, BMO Marchés des capitaux, chef, BMO Entreprises, Amérique du Nord	Au moins une fois par trimestre	Assurer la coordination et la surveillance à l'échelle de l'organisation.
Conseil de la durabilité	Chef de la durabilité	Cadres dirigeants des secteurs d'activité et des Services d'entreprise	Chaque trimestre	Forum de discussion sur le travail en matière de durabilité, y compris notre ambition climatique.
Comité de communication de l'information	Chef des finances	Cadres supérieurs	Chaque année	Examiner chaque année le Rapport Climat et durabilité.
Comité de gestion des risques	Chef de la gestion des risques	Chef de la direction, chef des finances, conseiller général, chef des ressources humaines, chef de la technologie et des opérations, chef, Gestion globale des risques, chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation, chefs des groupes d'exploitation	Au moins une fois par trimestre	Passer en revue l'énoncé d'appétit pour le risque de l'organisation à l'égard du risque environnemental et social, ainsi que les mesures clés ayant trait à l'exposition aux actifs liés au carbone. Recevoir des mises à jour sur le risque environnemental et social, y compris le risque climatique.
Comité de gestion du risque de réputation	Conseiller général	Chef des finances, chef de la gestion des risques et chefs des groupes d'exploitation	Au besoin	Examiner le risque de réputation, y compris en ce qui a trait au climat.
Comité des affaires réglementaires de l'organisation	Conseiller général et chef de la gestion des risques	Cadres supérieurs	Chaque trimestre ou au besoin	Soutenir la gestion réglementaire et tenir les cadres dirigeants au courant des principaux enjeux réglementaires, notamment en matière de changements climatiques.
Comité des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs	Chef des placements	Les membres du groupe de travail sur l'investissement du Comité des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs comprennent le chef des placements, chaque chef, Placements, le chef, Placements non traditionnels et le chef, Produits.	Chaque année	Le groupe de travail sur l'investissement responsable du Comité des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs soutient, approuve et supervise l'adoption et l'application des activités d'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, y compris ses politiques, ses approches et ses énoncés, afin de les harmoniser avec les intérêts des clients de BMO Gestion mondiale d'actifs.
Comité de gestion du risque environnemental et social	Chef, Gestion globale des risques et chef de la durabilité	Cadres dirigeants de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire	Chaque mois	Superviser l'exécution du programme de gestion du risque climatique de la Gestion globale des risques et du portefeuille, fournir une orientation stratégique et des ressources, agir à titre de défenseur du programme, approuver les recommandations et émettre les résolutions.
Groupe de coordination de l'organisation sur le financement climatique	Chef de la durabilité et chef, Initiatives stratégiques	Décideurs participant à l'élaboration de stratégies climatiques au sein des Marchés des capitaux, des Services bancaires aux grandes entreprises, des Services bancaires Particuliers et entreprises, des Finances, de la Stratégie et de la Durabilité	Chaque mois	Coordonner les questions de financement et de commercialisation en matière de changements climatiques.

(suite à la page suivante)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Forums et comités	Président	Composition	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique
Comité de direction sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires aux grandes entreprises AN	Chef de l'exploitation, Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord	L'équipe Finance durable, Services bancaires aux grandes entreprises, les leaders des axes de travail concernant le climat au sein de BMO Entreprises et certains dirigeants liés au climat à l'échelle de la Banque, y compris le chef de la durabilité.	Chaque trimestre	Mobiliser les axes de travail concernant le climat au sein de BMO Entreprises et développer des produits et services climatiques pour répondre à la demande sur le marché.
Conseil sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires PE	Chef de l'exploitation, Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord	Leaders des axes de travail concernant le climat au sein des Services bancaires Particuliers et entreprises, et partenaires clés à l'échelle de la Banque, y compris le chef de la durabilité, le chef de l'Institut pour le climat de BMO, le chef, Marketing, Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord, le chef, Formation et développement, Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et le chef, Placements non traditionnels et ESG	Chaque trimestre	Repérer les occasions de commercialisation en matière de changements climatiques à l'échelle du groupe, partager des idées visant à faire progresser les axes de travail concernant le climat, établir les priorités et suivre les progrès réalisés à l'égard des initiatives climatiques, et présenter un discours clair en matière climatique à l'échelle des Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord pour la production de rapports internes et externes.

D'autres comités, forums et groupes de travail sont mis sur pied, au besoin, afin d'améliorer ou d'harmoniser notre gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. En 2024, ces groupes se sont concentrés sur des sujets comme la communication de l'information financière relative aux changements climatiques, l'impact climatique et social, l'analyse du risque climatique transversal, l'infrastructure technologique de données et d'analyses, le leadership éclairé en matière de climat et la finance climatique.



- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

Stratégie

Nous considérons le risque climatique et les occasions connexes dans notre stratégie et notre modèle d'affaires, en nous appuyant sur nos forces et nos capacités afin d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre¹.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

¹Les termes « carboneutralité », « économie carboneutre » et « monde carboneutre » désignent un état dans lequel les émissions causées par les humains de GES dans l'atmosphère sont équilibrées par des absorptions anthropiques de carbone sur une période déterminée. (Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) Les termes « scénarios de carboneutralité » et « cibles de carboneutralité » sont en lien avec les résultats de carboneutralité.

Notre plan d'action de transition climatique

Conformément aux directives réglementaires du BSIF, nous avons élaboré un plan d'action de transition qui décrit notre stratégie et notre approche pour gérer les risques et saisir les occasions dans la transition vers une économie à faibles émissions de GES¹. Les mesures ont lieu dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris notre chaîne d'approvisionnement en amont, nos propres activités et nos activités de financement en aval.

Notre plan d'action de transition décrit les mesures que nous prenons à l'échelle de l'organisation et propres au secteur pour gérer les risques climatiques physiques et de transition et saisir les occasions dans la transition vers une économie à faibles émissions de GES, ainsi que les mesures et les cibles utilisées pour faire le suivi de nos progrès. Ce plan est éclairé par des cadres réglementaires et volontaires et des normes sur les attentes en matière de planification de la transition et de communication de l'information, comme la ligne directrice B-15 du BSIF, la norme IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), et les recommandations et lignes directrices sur les plans de transition vers la carboneutralité pour les institutions financières de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero.

Notre plan d'action de transition est élaboré par le Bureau de la durabilité de l'organisation sous la direction de la conseillère générale, en partenariat avec les principales parties prenantes à l'échelle des groupes d'exploitation et des Services d'entreprise. Conformément aux lignes directrices d'approbation et de surveillance du Conseil, le plan d'action de transition est approuvé par le chef de la direction, sur la recommandation du Comité de direction ESG, et est examiné conjointement par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Notre premier plan d'action de transition a été élaboré en 2022 et décrit dans le Rapport climatique de 2022 et celui de 2023. Nous l'avons mis à jour pour tenir compte des nouveaux cadres et des nouvelles exigences réglementaires, ainsi que des pratiques sectorielles émergentes. Il continuera d'évoluer pour intégrer des mises à jour à nos stratégies, à nos tactiques, à nos mesures et à nos cibles en parallèle à l'atteinte de nos objectifs actuels, de notre évaluation de l'évolution du marché et de l'amélioration de la qualité des données.

Notre plan d'action de transition est un document interne. Un résumé est fourni dans ce rapport.

Résumé de notre plan d'action de transition pour le climat

Gouvernance	
Supervision par le Conseil d'administration, supervision par la haute direction, mesures à prendre par la Gestion, forums et comités directeurs (pages 37 à 43 – Rapport climatique – Gouvernance)	
Mesures	
<p>Stratégie de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Aider les clients à atteindre leurs objectifs de décarbonisation au moyen de mesures à l'échelle de l'organisation (pages 51 à 54) et sectorielles (pages 55 à 61) Gérer les impacts climatiques de nos propres activités (page 50) Gérer les impacts climatiques de notre chaîne de valeur en amont (page 49) Gérer l'incidence des risques physiques et de transition sur nos activités (pages 68 à 72) 	<p>Catalyseurs stratégiques pour faire progresser notre ambition climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> Investir dans les personnes et les capacités (page 63) Déployer des capacités pour soutenir les clients (page 62) Faire évoluer nos sources de données climatiques et nos capacités de suivi (page 63)
Mesures et cibles (pages 75 à 90)	

Voici des exemples des prochaines étapes pour faire progresser notre plan d'action de transition : faire progresser notre stratégie opérationnelle de décarbonisation; faire évoluer nos calculs et nos rapports dans le cadre du champ d'application 3; améliorer le suivi des activités de financement conformément à notre [cadre de finance durable et climatique](#), en continuant à faire évoluer notre programme des Services bancaires aux grandes entreprises afin de soutenir nos clients et notre effectif grâce à une formation pertinente, et renforcer les liens entre la gestion des risques et les programmes des Services bancaires aux grandes entreprises.

Notre plan d'action de transition a permis de déterminer plusieurs mesures pour faire le suivi des progrès réalisés par rapport à notre stratégie commerciale dans l'ensemble des secteurs prioritaires. Nous continuons à travailler pour déterminer les mesures à inclure dans les déclarations futures.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Une économie à faibles émissions de GES est le résultat déclaré par les décideurs de la transition énergétique.

Risques et occasions liés aux changements climatiques

Conformément à de saines pratiques de gestion des risques et aux attentes réglementaires, nous tenons compte des risques et des occasions potentiels associés aux risques physiques découlant des changements climatiques et des risques associés à la transition vers une économie à faibles émissions de GES. Nos comités de gouvernance et nos forums de coordination se réunissent régulièrement pour discuter du risque climatique à l'échelle de l'organisation et de la détermination et de l'établissement des priorités des occasions. Les activités à l'échelle de la Banque qui soutiennent la détermination, la priorisation et la gestion des occasions liées au climat comprennent la formation des employés, l'évaluation de la demande de financement climatique sur le marché et la réponse à celle-ci, ainsi que la mise à jour régulière de notre stratégie de commercialisation en matière de changements climatiques, et la progression de notre mobilisation axée sur le client et les occasions d'affaires connexes.

Nous évaluons l'incidence que ces facteurs peuvent avoir sur l'environnement de l'organisation, nos clients, notre portefeuille et nos activités à court terme, à moyen terme et à long terme et dans différents scénarios d'avenir. Un résumé de cette évaluation se trouve dans le tableau ci-dessous et a été élaboré en fonction de la catégorisation des occasions et des risques du GIFCC et conformément aux attentes de la ligne directrice B-15 du BSIF. Nos évaluations n'ont révélé aucune incidence importante des risques ou des occasions liés au climat sur notre situation financière au cours de la période visée par le rapport, et les répercussions possibles à court, à moyen et à long terme dépendront grandement de l'évolution inconnue du climat, des politiques, de la technologie et des préférences des consommateurs, ainsi que de la dynamique de la réponse résiliente du secteur bancaire à l'évolution du monde. Nous avons positionné la Banque pour qu'elle soit en mesure de naviguer ce monde en constante évolution afin de tirer parti des occasions émergentes et d'atténuer les risques. Nous continuerons à évaluer l'incidence des risques et des occasions liés au climat sur notre modèle d'affaires et notre rendement financier. Notre stratégie et nos ressources continueront d'évoluer pour gérer les risques et saisir les occasions dans les limites de notre appétit pour le risque, conformément aux attentes réglementaires et aux exigences juridiques des territoires où nous exerçons nos activités.

Risques et occasions liés aux changements climatiques

	Incidence potentielle sur les activités et le portefeuille	Évaluation qualitative		Horizon-temps ¹			Mesure à prendre
		Réchauffement de 1,5 °C en 2050	Réchauffement de 3,0 °C en 2050	C	M	L	
Occasion							
Efficacité des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des coûts d'exploitation Réduction des risques liés à la tarification des émissions 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les émissions provenant de nos activités (page 50) Travailler avec nos fournisseurs pour gérer les émissions de GES dans notre chaîne d'approvisionnement (page 49)
Source d'énergie				●	●	●	
Produits et services	<ul style="list-style-type: none"> Hausse des revenus provenant de la demande de solutions d'adaptation aux changements climatiques et de financement climatique 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons actualisé notre stratégie climatique en 2024 pour répondre aux signaux du marché (pages 51 à 54) Nous avons mis à jour notre plan d'action de transition (page 45) Nous avons investi dans les catalyseurs à l'échelle de la Banque qui soutiennent la mise en œuvre de notre stratégie climatique (pages 62 et 63) Nous intégrons les capacités et offres uniques de BMO Radicle pour soutenir les clients (page 62) Nous accroissons la sensibilisation aux solutions, aux stratégies et aux technologies climatiques au moyen de recherches fondées sur des données probantes et d'un leadership éclairé afin de communiquer l'analyse de rentabilité pour la réduction des émissions de GES (page 62)

(suite à la page suivante)

Évaluation ● Incidence potentielle élevée ● Incidence potentielle modérée ● Incidence potentielle faible

¹Par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les 10 années suivantes, et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans). Bien qu'il y corresponde dans l'ensemble, l'horizon-temps utilisé dans notre évaluation des risques et occasions liés au climat peut différer légèrement de ceux figurant dans notre taxonomie des risques, reflétant les considérations en lien avec la nature et les limites des outils et des pratiques utilisés dans le cadre de l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques.

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

Incidence sur les activités et le portefeuille	Évaluation qualitative		Horizon-temps ¹			Mesure à prendre
	Réchauffement de 1,5 °C en 2050	Réchauffement de 3,0 °C en 2050	C	M	L	
Occasion (suite)						
Marchés <ul style="list-style-type: none"> Occasion de diversification accrue Occasions de partenariats public-privé novateurs 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous renforçons l'expertise, les produits et les services au sein des équipes Finance durable, Transition énergétique et durabilité et BMO Radicle dans BMO Marchés des capitaux (pages 51 à 54) Nous avons mis sur pied une équipe Services bancaires durables et énergie propre au sein de BMO Entreprises (page 53)
Résilience <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des revenus grâce à de nouveaux produits et services liés aux solutions de résilience Fiabilité accrue de la chaîne d'approvisionnement et résilience opérationnelle 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons lancé le programme Financement pour un avenir plus vert pour soutenir les entreprises en matière de financement de la résilience (page 61) Nous travaillons avec nos fournisseurs pour comprendre leurs stratégies climatiques (page 49)
Risque de transition						
Risque politique et juridique <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts d'exploitation (p. ex., coûts de conformité, tarification du carbone) 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous mettons à jour les directives et les normes internes existantes et en établissons de nouvelles pour gérer les risques (page 66) Nous évaluons et actualisons régulièrement notre stratégie climatique à la lumière de l'évolution des préférences, de la réglementation et des politiques du marché (pages 51 à 54)
Risque lié aux technologies <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle technologie entraînant une évolution de la demande pour les biens et les services sur le marché Coûts liés à l'adoption et au déploiement de nouvelles pratiques ou de nouveaux processus 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous améliorons les données et les analyses sur le climat (page 63) Nous avons mis en place une expertise en matière de technologies propres à l'échelle de la Banque (pages 51 à 54)
Risque de marché <ul style="list-style-type: none"> Évolution de la demande des consommateurs ou de la réglementation entraînant une modification de la composition des revenus ou de l'évaluation des actifs du client offerts en garantie 			●			<ul style="list-style-type: none"> Nous réagissons à l'évolution du marché, aux produits sensibles aux changements climatiques et aux occasions de couverture (pages 51 à 54) Nous utilisons le modèle d'analyse des scénarios climatiques pour évaluer le risque de transition et intégrer les résultats à notre évaluation des risques de marché et de liquidité (pages 72 et 73) Nous évaluons l'incidence du risque de transition sur notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (pages 72 et 73)
Risque de réputation <ul style="list-style-type: none"> Mauvaise harmonisation perçue de nos activités avec les objectifs stratégiques énoncés des territoires où nous exerçons nos activités 			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous surveillons les mesures du risque lié à la transition climatique (pages 89 et 90) Nous faisons preuve d'une diligence raisonnable accrue à l'égard des transactions avec les clients qui exercent leurs activités dans des secteurs très sujets aux risques liés à l'environnement et les transmettons au Comité de gestion du risque de réputation, au besoin (page 74)

(suite à la page suivante)

Évaluation ● Incidence potentielle élevée ● Incidence potentielle modérée ● Incidence potentielle faible

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les 10 années suivantes, et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans). Bien qu'il y corresponde dans l'ensemble, l'horizon-temps utilisé dans notre évaluation des risques et occasions liés au climat peut différer légèrement de ceux figurant dans notre taxonomie des risques, reflétant les considérations en lien avec la nature et les limites des outils et des pratiques utilisés dans le cadre de l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques.

Incidence sur les activités et le portefeuille	Évaluation qualitative		Horizon-temps ¹			Mesure à prendre
	Réchauffement de 1,5 °C en 2050	Réchauffement de 3,0 °C en 2050	C	M	L	
Risque physique						
Risque aigu	<ul style="list-style-type: none"> Dommages collatéraux, pertes de contrepartie, volatilité des flux de trésorerie, augmentation des frais d'exploitation, augmentation des primes d'assurance 		●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nous surveillons la concentration du risque physique lié au climat et les mesures de risques (pages 89 et 90) Nous analysons des scénarios (pages 72 et 73) et intégrons les résultats à nos évaluations existantes de tous les risques importants de niveau 1² (pages 69 à 71) Nous évaluons l'incidence des risques physiques sur notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (pages 72 et 73) Nous planifions la continuité des activités liées à l'incidence des risques physiques de nature climatique (page 70) Nous souscrivons une assurance pour nous protéger contre les pertes financières associées au risque physique de nature climatique susceptible d'avoir une incidence sur nos actifs immobiliers (page 70)
Risque chronique						

Évaluation ● Incidence potentielle élevée ● Incidence potentielle modérée ● Incidence potentielle faible

L'évaluation de l'incidence résumée ci-dessus indique le risque potentiel relatif et les occasions en fonction de notre analyse de nos activités et de notre portefeuille, y compris les prêts, l'exposition au risque de marché et les produits et services. L'évaluation est fondée sur le jugement dérivé des analyses de scénarios climatiques effectuées à ce jour, la détermination des répercussions transversales potentielles des risques physiques et de transition dans notre taxonomie des risques, nos directives réglementaires et les pratiques sectorielles. Les évaluations sont fondées sur des résultats potentiels conformes aux scénarios, avec un cône d'incertitude qui s'élargit au fil du temps. Les évaluations ne sont pas des prévisions ou des garanties envers l'avenir.

- 3 Message de la conseillère générale
- 4 À propos du présent rapport
- 6 Rapport de durabilité
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle
- 102 Annexe
- 103 Index SASB
- 111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

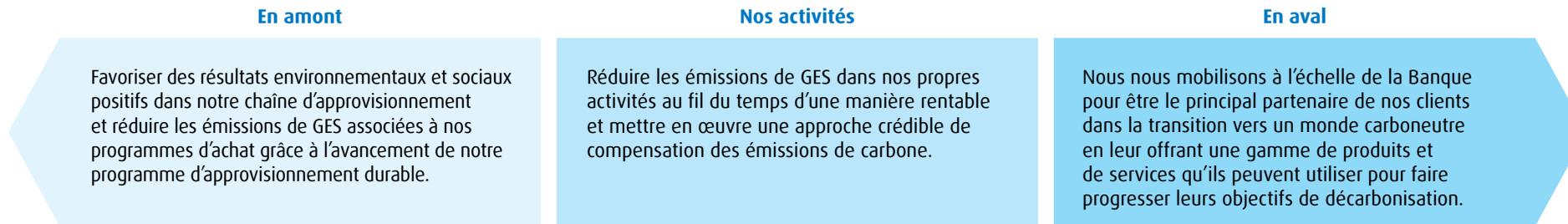
¹Par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les 10 années suivantes, et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans). Bien qu'il y corresponde dans l'ensemble, l'horizon-temps utilisé dans notre évaluation des risques et occasions liés au climat peut différer légèrement de ceux figurant dans notre taxonomie des risques, reflétant les considérations en lien avec la nature et les limites des outils et des pratiques utilisés dans le cadre de l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques.

²Les risques de niveau 1 comprennent le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement et le risque non financier opérationnel.

Notre approche

Nous gérons activement nos activités tout au long de la transition énergétique¹ dans l'ensemble de notre chaîne de valeur au moyen de mesures à l'échelle de l'organisation et propres au secteur.

Notre approche à l'égard de la chaîne de valeur pour faire progresser notre stratégie climatique



Bien que les répercussions des risques et des occasions liés au climat aient été évaluées comme n'ayant aucune incidence financière importante dans l'ensemble de notre chaîne de valeur au cours de la période visée par le rapport, nous sommes conscients que, en tant qu'institution financière, la plus forte concentration de risques et d'occasions liés au climat devrait se trouver dans notre chaîne de valeur en aval. Cette section décrit les mesures que nous prenons pour repérer, prioriser et gérer les risques et saisir les occasions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, conformément aux exigences réglementaires du BSIF et à notre appétit pour le risque.

Gestion des émissions de GES dans notre chaîne d'approvisionnement

Nous évaluons les pratiques de nos fournisseurs en matière de responsabilité environnementale et sociale dans le choix des entreprises avec lesquelles nous faisons affaire. Notre équipe Approvisionnement collabore avec le Bureau de la durabilité pour repérer et surveiller les cas d'exposition aux risques environnementaux et sociaux dans notre chaîne d'approvisionnement. Notre stratégie d'approvisionnement durable met l'accent sur ce qui suit :

- Collaborer avec les fournisseurs au sujet de leurs stratégies de réduction des émissions de GES et renforcer leurs capacités à cet égard.
- Sensibiliser les employés aux occasions d'efficacité des ressources associées à certains programmes internes, qui peuvent entraîner des changements de comportement qui réduisent les émissions de GES au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

¹La transition énergétique fait référence au passage à un mélange de sources qui émettent des GES à des sources qui réduisent au minimum les émissions de GES. Les activités, les produits, les services, le financement et l'expertise liés à la transition énergétique désignent ceux qui soutiennent les personnes et les entreprises pour faire progresser la transition énergétique.

Gestion des émissions de GES provenant de nos propres activités

Nous prenons des mesures pour réduire les émissions de GES de nos propres activités et stimuler le marché en ce qui a trait à l'énergie renouvelable et aux technologies propres.

Notre équipe Affaires immobilières applique un programme d'efficacité opérationnelle qui vise à réduire les émissions de GES d'une manière logique sur le plan économique et, dans la mesure du possible, qui réduit les frais d'exploitation au fil du temps. Entre 2020 et 2023, les réductions enregistrées par rapport à l'année de référence 2019 ont atteint ou frôlé

notre cible de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 30 % d'ici à 2030¹ à la suite de l'investissement de plus de 40 millions de dollars dans des initiatives de réduction de l'énergie, comme les mises à niveau vers un système d'éclairage à DEL, les technologies de contrôle intelligent dans les succursales de services aux particuliers et le remplacement d'unités de toit.

Notre programme d'efficacité opérationnelle repose sur les trois stratégies suivantes :

Stratégie

1) Réduire les émissions de GES opérationnelles	Notre équipe Affaires immobilières met en œuvre sa méthode de gestion de l'énergie <i>Global Energy Management Playbook</i> (en anglais seulement) dans le but de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. Nous mettons l'accent sur l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et les travaux de rénovation essentiels pour décarboner nos immeubles. Nous avons analysé la consommation d'énergie et le rendement en matière d'émissions de GES de nos sites et pris des mesures dans l'ensemble de notre portefeuille immobilier afin de réduire les émissions de GES de nos centres de données et de notre réseau de succursales offrant des services aux particuliers. Notre feuille de route pour la décarbonisation de nos activités comprend l'amélioration de la technologie de refroidissement dans nos centres de données, des programmes de modernisation de l'éclairage à DEL et l'amélioration des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation de nos succursales de services aux particuliers, ainsi que des projets visant à réduire la consommation de gaz naturel grâce à la conversion énergétique dans des régions où l'intensité carbone du réseau électrique est faible.
2) Annuler les émissions de GES du champ d'application 2 liées à l'électricité	En 2025, nous avons acheté des certificats d'énergie renouvelable (CER) non groupés ou des équivalents locaux provenant de régions où nous exerçons nos activités dans des volumes correspondant à la totalité de notre consommation mondiale d'électricité pour la période visée, soit du 1 ^{er} août 2023 au 31 juillet 2024. En tant qu'acheteur de CER, nous contribuons à stimuler le marché pour les technologies qui pourraient soutenir la décarbonisation.
3) Compenser les émissions de GES du champ d'application 1, du champ d'application 2 fondé sur le marché et du champ d'application 3 (catégorie 6 – voyages d'affaires)	En 2025, nous avons acheté et retiré des crédits de carbone pour compenser nos émissions de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 fondé sur le marché et nos émissions de GES du champ d'application 3 découlant des activités de nos employés (catégorie 6 – voyages d'affaires) pour la période visée par le rapport, soit du 1 ^{er} août 2023 au 31 juillet 2024. Nous avons élaboré un portefeuille de compensations diversifié qui comprend une entente pour acheter 1 000 tonnes d'unités d'élimination du carbone par capture atmosphérique directe auprès de Carbon Engineering et un engagement de cinq ans pour l'achat de crédits compensatoires pour l'élimination de la minéralisation auprès de CarbonCure. Nous divulguons les projets auxquels nous achetons des crédits compensatoires de carbone volontaires en vertu de l'article 1.44475.1 de la <i>California Voluntary Carbon Market Disclosures Act</i> sur notre site Web .

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹ Consulter le glossaire pour connaître les définitions des champs d'application des émissions.

Partenariat avec les clients et commercialisation

Nous soutenons les parcours de transition énergétique de nos clients en leur offrant une gamme de produits et de services qu'ils peuvent utiliser pour faire progresser leurs objectifs de décarbonisation.

Nous exécutons notre stratégie climatique au moyen d'une approche coordonnée à l'échelle des groupes d'exploitation, qui est supervisée par le Comité de direction ESG, appuyée par l'Institut pour le climat de BMO et mise en œuvre par l'intermédiaire du groupe de coordination de l'organisation sur le financement climatique. Nos secteurs d'activité et nos groupes d'exploitation collaborent avec les clients pour les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonisation; ils leur offrent des solutions de financement qui les aident à mettre en œuvre des technologies et des processus économiquement viables pour réduire les émissions de GES et qui respectent l'appétit pour le risque de la Banque.



Activités clés pour être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre :

Produits et services

Tirer parti des offres existantes et élaborer de nouveaux produits et services qui aident les clients à réduire leurs émissions de GES, y compris des renseignements et des conseils liés à la transition pour atteindre la décarbonisation.

Connaissances et capacités

Développer une expertise et des capacités liées à la transition énergétique pour conseiller les clients des secteurs à fortes émissions (p. ex., immobilier, alimentation/agriculture, transport, énergie propre, fabrication).

Capacités de services-conseils

Tirer parti des capacités de BMO Radicle en matière de développement de crédits carbone, de mesure des émissions de GES et dans le marché des produits de base liés à l'environnement.

Mobiliser notre effectif

Mettre en place des formations personnalisées, des modèles de soutien et des centres d'expertise climatique pour mobiliser les équipes dans la poursuite des occasions commerciales liées au climat.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Financement climatique

En 2024, nous avons mis en place un nouveau [cadre de finance durable et climatique](#) et nous procédons maintenant à l'actualisation de notre approche pour effectuer le suivi de nos activités de financement climatique arrimées à ce cadre et pour en rendre compte. Une fois que notre nouvelle approche de suivi aura été établie, nous projetons de poursuivre la divulgation des volumes de financement durable à l'échelle de l'organisation et nous évaluerons de nouvelles cibles en matière de finance climatique. Les volumes de finance climatique fournis par notre équipe Marchés des capitaux se trouvent à la [page 53](#) (Rapport climatique – Stratégie)¹.

Notre taxonomie de la finance durable et climatique rend compte des activités et des résultats admissibles à la production de rapports sur la finance durable et le financement climatique, qui comprend :

Financement climatique	Environnement	Énergie renouvelable
		Énergie nucléaire
		Efficacité énergétique
		Bâtiments et infrastructures écologiques
		Transport écologique
		Alimentation et agriculture durables
		Adaptation aux changements climatiques
		Prévention de la pollution et gestion des déchets
		Gestion durable de l'eau et des eaux usées
		Économie circulaire
		Gestion durable des ressources naturelles
	Transition	Captage, utilisation et stockage du carbone
		Carburants à faible intensité carbone
		Efficacité de la production

Consultez le [cadre de finance durable et climatique de BMO](#) pour connaître les critères d'admissibilité détaillés.

BMO Marchés des capitaux

Le groupe Marchés des capitaux a mis sur pied des équipes spécialisées qui possèdent une expertise en services-conseils dans les domaines de la durabilité et du climat afin d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs de décarbonisation (voir la section Finance durable).

Notre équipe Finance durable, Marchés des capitaux offre aux clients des produits et des services, notamment :

- **Marchés des capitaux d'emprunt** : Soutien de bout en bout, incluant la structuration du cadre de financement conformément aux principes et aux pratiques du marché, la navigation dans le processus d'obtention d'un deuxième avis et l'offre d'un soutien après l'exécution, comme des conseils relatifs à la répartition de l'actif et des rapports sur les impacts.
- **Prêts** : Soutien des clients dans l'élaboration d'un cadre d'utilisation des produits ou d'un cadre de liaison en matière de durabilité, ainsi que dans la rédaction de documents et le soutien après la conclusion.
- **Marchés mondiaux** : Dérivés pour lesquels la mise en œuvre d'indicateurs clés de performance en matière de durabilité déclenche un rajustement du cours du dérivé par l'intermédiaire de frais de crédit ou de dons obligatoires.
- **Services-conseils en matière de durabilité** : Prestation de conseils sur le positionnement et la stratégie en matière de durabilité, les cadres de communication de l'information et les cotes.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Les activités liées à la finance durable et climatique de BMO sont distinctes de notre ambition climatique et de nos autres objectifs de carboneutralité décrits dans ce rapport. Les activités liées à la finance durable ou climatique peuvent porter sur des répercussions sociales ou environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou environnementaux découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

Notre équipe Transition énergétique et durabilité soutient les clients grâce à une gamme de services et de produits de banque d'affaires dans les secteurs clés suivants :

Transition énergétique

- **Combustibles à faibles émissions de carbone et renouvelables** : Producteurs de combustibles générant peu d'émissions de carbone.
- **Piles à combustible et hydrogène** : Développeurs de projets, producteurs et développeurs de technologies liées à l'hydrogène et aux piles à combustible.
- **Captage, utilisation et stockage du carbone** : Exploitants et développeurs de solutions de captage et de stockage du carbone dans l'ensemble de la chaîne de valeur.
- **Crédits environnementaux** : Redevances sur les crédits environnementaux et plateformes de diffusion finançant des solutions climatiques axées sur la nature.
- **Géothermie et stockage d'énergie** : Développeurs d'actifs géothermiques et de technologies de stockage d'énergie à l'échelle du réseau.

Services durables

- **Environnement** : Services-conseils en matière de gestion des déchets, de recyclage, d'eaux usées et d'environnement.
- **Infrastructures et industries** : Services d'exploitation, d'entretien et de réparation pour les infrastructures au sol.
- **Entreprises** : Services commerciaux, de gestion des installations et de location.

Matériaux durables

- Fournisseurs d'infrastructures, de matériaux et de minéraux essentiels, systèmes publics et services qui soutiennent la société civile.

En 2024, BMO Marchés des capitaux a fourni 8,6 milliards de dollars ◆ en financement climatique à des clients qui poursuivaient des objectifs environnementaux ou de transition climatique. Cela comprend 3,9 milliards de dollars ◆ en prise ferme d'obligations vertes étiquetées, 32 millions de dollars ◆ en capitaux propres et en financement par emprunt liés au climat, 1,5 milliard de dollars ◆ en prêts liés au climat et 3,2 milliards de dollars ◆ en services-conseils en financement climatique liés aux fusions et aux acquisitions^{1,2}.

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ En 2024, nous avons mis en place un nouveau [cadre de finance durable et climatique](#). Le cadre s'applique aux transactions pour la période close le 31 octobre 2024. Consultez le cadre pour savoir comment nous définissons et mesurons les activités liées à la finance durable et climatique. Une méthode différente a été appliquée pour les activités liées à la finance durable et climatique déclarées précédemment, qui ne sont donc pas comparables. Les résultats historiques n'ont pas été recalculés. Nous mettons à jour nos processus internes afin de faire le suivi et de rendre compte des activités liées à la finance durable et climatique à l'échelle de l'organisation, conformément au présent cadre. En 2024, nous présentons des données liées aux activités des Marchés des capitaux seulement.

² Les activités liées à la finance durable ou climatique de BMO sont distinctes de notre ambition climatique et de nos autres objectifs de carboneutralité. Les activités liées à la finance durable ou climatique peuvent porter sur des répercussions sociales ou environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou environnementaux découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

BMO Entreprises, Amérique du Nord

Nous avons mis sur pied l'équipe Finance durable et énergie propre au sein de BMO Entreprises, Amérique du Nord en 2024. Cette équipe répond aux attentes d'une clientèle variée, proposant à celle-ci une gamme de produits et services ciblés, et donne priorité à l'offre de solutions de financement portant sur des technologies, des activités et des procédés économiquement viables, qui aident les organisations clientes à atteindre leurs objectifs de décarbonisation. BMO Entreprises, Amérique du Nord se concentre sur la progression des stratégies dans les domaines suivants :

Soutien aux clients à l'aide de solutions de financement

Nous offrons un soutien aux ventes attiré grâce à une gamme de produits et de services qui aident les clients à atteindre leurs objectifs de décarbonisation.

- **Rénovation d'immeubles** : Financement de rénovations afin d'encourager les clients à progresser vers leurs cibles de réduction des émissions (Canada).
- **Agriculture** : Soutien des clients grâce au financement, aux services-conseils et à la mobilisation du secteur (Canada, États-Unis).
- **Financement de projets** : Apport de capacités de financement de projets aux clients des Services bancaires aux grandes entreprises qui investissent dans des projets d'énergie propre (Canada, États-Unis).
- **Financement d'équipement** : Offre de financement pour l'énergie solaire à des clients commerciaux et industriels qui investissent dans l'énergie solaire, le stockage de batteries ou d'autres technologies d'électrification (Canada, États-Unis).
- **Financement de matériel de transport** : Financement d'actifs de transport à faibles émissions et exploration de partenariats avec des fabricants d'automobiles (États-Unis).
- **Dépôts** : Dépôts qui offrent des incitatifs liés à l'atteinte des cibles de durabilité ou à des activités conformes au cadre de financement durable de BMO (Canada, États-Unis).
- **Secteur vertical de l'énergie propre** : Offre de solutions de financement pour les entreprises de technologie climatique, de technologie propre ou de fabrication (Canada, États-Unis).

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Offre d'outils, de conseils et de renseignements

- En tirant parti de l’empreinte carbone et des capacités de services-conseils de BMO Radicle, nous offrons aux clients des solutions et du soutien pour les aider à mieux comprendre leur empreinte carbone et à repérer des occasions de réduire leurs coûts et leurs émissions de GES.
- L’équipe Services bancaires durables, Services bancaires aux entreprises Amérique du Nord et l’Institut pour le climat publient régulièrement des perspectives sur l’économie des solutions climatiques et des stratégies d’affaires pour aider les clients à gérer les risques et les occasions dans un éventail de secteurs.

Renforcement de la capacité de l’effectif

L’équipe a offert de la formation pour fournir au personnel de première ligne les connaissances et les outils nécessaires pour mobiliser les clients sur les produits liés au climat et répondre à la demande du marché avec des produits nouveaux et existants. Elle améliore la collecte et l’intégration des données sur la finance durable afin de soutenir la gestion des risques et le repérage des occasions d’affaires.

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe d’exploitation Gestion de patrimoine met en œuvre notre stratégie de lutte contre les changements climatiques; à cette fin, il élabore des solutions de placement et aide les représentants des circuits de vente à les vendre aux bons clients. La Gestion de patrimoine offre des rapports transparents aux clients, un leadership éclairé externe et une formation interne axée sur les produits.

Offres de produit

- **Véhicules de placement de BMO Gestion mondiale d’actifs** : Fonds qui utilisent des stratégies d’investissement responsable, y compris des FNB et des fonds d’investissement thématiques.
- **Mandats externes** : Nous nous associons à des gestionnaires de placements mondiaux pour offrir aux clients de BMO Gestion privée des stratégies thématiques liées aux facteurs ESG qui offrent une exposition aux efforts de transition énergétique.
- **BMO Gestion privée Canada** : Offre une gamme de produits et de services d’investissement qui donnent à nos clients l’accès à l’investissement responsable.

Capacités de service

- **Investissement responsable** : Afin de créer de la valeur financière et d’atténuer les risques financiers, BMO Gestion mondiale d’actifs met en œuvre une approche d’investissement responsable qui comprend l’intégration des facteurs ESG, l’engagement à l’égard des produits et solutions d’investissement responsable et le vote par procuration.

- **Production de rapports aux clients** : BMO Ligne d’action fournit des renseignements sur les facteurs ESG qui permettent aux investisseurs à se tenir au courant des enjeux d’affaires propres au secteur qui peuvent créer des risques et des occasions, y compris le risque lié aux changements climatiques, et les aide à évaluer le rendement des entreprises par rapport aux normes et le financement visant à améliorer la durabilité des entreprises.

Services bancaires Particuliers et entreprises

L’équipe Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord fait progresser notre ambition climatique en offrant aux particuliers et aux petites entreprises clientes des solutions pour les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonisation, notamment par le financement de rénovations écoénergétiques et le financement visant à améliorer la durabilité des entreprises.

Ressources pour rendre les habitations écoénergétiques

- Soutenir la décarbonisation immobilière grâce à des solutions de financement à l’habitation et renseigner les clients sur les options de rénovation écoénergétique au moyen d’un leadership éclairé et de la formation, comme notre [guide Web](#) et le [balado de Leaders et durabilité](#). Nous avons également élaboré un guide interne sur les rénovations écoénergétiques et les programmes de rénovation domiciliaire afin de fournir à nos équipes de vente les connaissances nécessaires pour parler avec les clients de la façon dont nos produits peuvent les aider à atteindre leurs objectifs en matière d’énergie résidentielle.

Partenariats avec des assureurs de nos produits hypothécaires existants au Canada

- Programmes de remboursement partiel de prime d’assurance Eco Plus et Eco Améliorations, avec la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL), dont les objectifs sont d’aider les clients à rendre leur maison plus résiliente face aux changements climatiques.
- Programme Avantage Écoénergétique avec Canada Guaranty, qui soutient les initiatives qui sensibilisent les gens aux occasions de réduction des coûts d’énergie.
- Programme d’habitations écoénergétiques avec Sagen, pour soutenir les clients qui font l’acquisition de maisons écoénergétiques ou qui effectuent des rénovations écoénergétiques.

Aider les clients à atteindre leurs objectifs de durabilité

- Offrir des solutions de financement, y compris notre programme Financement pour un avenir plus vert et des solutions de crédit aux particuliers, qui soutiennent les clients dans leur parcours visant à renforcer leur résilience aux changements climatiques et à atteindre leurs objectifs de décarbonisation.

Renforcement de la capacité de l’effectif

- Accroître la sensibilisation des employés et des clients à la valeur de la décarbonisation au moyen de webinaires, de balados, de pages d’accueil de produits et de la formation spécialisée de l’équipe de vente.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Collaborer avec nos clients dans la transition vers un monde carboneutre : Notre approche à l'égard des secteurs clés

Nous faisons progresser des stratégies sectorielles pour aider les clients à atteindre leurs objectifs de décarbonisation au moyen de produits, de services et de conseils sur mesure, ainsi que pour améliorer la capacité interne. Nous accordons la priorité aux mesures à prendre dans les secteurs à fortes émissions représentés dans notre portefeuille de crédit en conformité avec notre travail à l'égard des émissions financées, qui s'appuie sur les normes et lignes directrices des secteurs pertinents, notamment l'industrie pétrolière et gazière en amont, la production d'électricité, les transports, l'immobilier et l'agriculture.



Production pétrolière et gazière en amont

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir la décarbonisation du secteur pétrolier et gazier.

Acquérir une expertise pour soutenir les clients	Les équipes Finance durable et Transition énergétique et durabilité offrent des conseils sur la transition énergétique et une expertise en matière de produits et de services visant à faciliter la réduction des émissions.
Déploiement des capacités de production et de négociation de crédits carbone de BMO Radicle	L'établissement de crédits carbone avec les clients dans le cadre de projets de décarbonisation les aide à générer des revenus tirés de leurs activités de décarbonisation. La tarification du carbone peut être intégrée aux profils de données des clients afin de repérer les occasions et les risques liés au carbone.
Développement de produits de financement climatique, y compris des obligations de transition	Financement pour soutenir les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables avec des investissements dans l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'énergie renouvelable.
Comprendre les activités du plan de transition des clients	Nous avons amélioré notre outil d'évaluation du risque environnemental et social du secteur pétrolier ¹ afin de recueillir des renseignements sur le climat, mesurer les risques que le client présente pour la Banque et suggérer des occasions d'implication et d'aide dans le soutien envers la gestion de la transition, ainsi que repérer des occasions pertinentes.
Suivi du financement durable et climatique	Suivi des services-conseils, de la prise ferme d'obligations durables, du financement par actions et par emprunt durables, et des prêts autorisés pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables. Le suivi des activités de financement liées à l'énergie oriente les décisions internes fondées sur des données liées aux efforts de décarbonisation.
Suivi au stade initial des activités de l'équipe Transition énergétique et durabilité avec les clients	Fonction d'étiquetage automatisé pour signaler les cas de mobilisation des clients avec l'équipe Transition énergétique et durabilité, afin de nous permettre d'évaluer et de surveiller la mobilisation à l'égard des activités liées à la finance climatique et à l'équipe Transition énergétique et durabilité.
Mobilisation du secteur	L'Alliance Nouvelles voies réunit les plus grandes entreprises de sables bitumineux du Canada, et nous soutenons son projet de captage et de stockage du carbone en communiquant régulièrement avec l'Alliance et les sociétés membres au sujet des stratégies et des incitatifs de décarbonisation.
Calcul des émissions financées	Nous avons établi deux cibles de carboneutralité harmonisées pour réduire nos émissions financées de notre portefeuille mondial de pétrole et de gaz en amont; consultez les pages 84 et 85 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées – Pétrole et gaz) pour en savoir plus sur nos cibles et nos progrès. Nous avons dépassé notre cible de réduction des émissions du champ d'application 3 en 2021, et nous nous concentrons maintenant sur notre cible d'intensité des champs d'application 1 et 2.

¹ Comprend les activités en amont (extraction de pétrole et de gaz naturel), les activités du secteur médian (collecte et pipeline), le secteur en aval (raffinage et traitement) et les sociétés de services connexes.

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

Production d'électricité

Le tableau ci-dessous résume les mesures que BMO prend pour soutenir la décarbonisation du secteur de l'électricité.

Acquisition d'une expertise pour soutenir les clients	Les équipes Finance durable et Transition énergétique et durabilité offrent des conseils en matière de produits et de services visant à faciliter la réduction des émissions dans le cadre des activités liées à la prise ferme et aux marchés des capitaux. La couverture sectorielle des groupes s'étend à d'autres occasions dans les technologies propres, les petits réacteurs modulaires et les services publics.
Collaboration avec les clients pour leur offrir des conseils et du financement liés à la production d'énergie propre nouvelle et existante et aux technologies connexes	Repérer et faire progresser les occasions de transition énergétique avec nos clients.
Développement de produits de finance durable, y compris des obligations de transition	Financement pour soutenir les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables avec des investissements dans l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'énergie renouvelable.
Déploiement des activités de BMO Radicle pour développer des capacités de production et de négociation de crédits de carbone	L'établissement de crédits carbone avec les clients dans le cadre de projets de décarbonisation les aide à générer des revenus tirés de leurs activités de décarbonisation. La tarification du carbone peut être intégrée aux profils de données des clients afin de repérer les occasions et les risques liés au carbone.
Établissement d'une nouvelle expertise pour la couverture de l'énergie propre du marché des moyennes entreprises	<p>Une nouvelle équipe au sein de BMO Entreprises soutient les entreprises d'énergie propre (énergie éolienne et solaire, énergie de remplacement/hydrogène, électrification et infrastructures, batteries/stockage/recyclage, transformation des déchets en énergie et infrastructures de recharge) grâce à des produits bancaires et de services-conseils visant à faire croître, à déployer et à mettre à l'échelle des solutions climatiques sur le marché.</p> <p>Une nouvelle pratique de financement de projets au sein de BMO Entreprises met l'accent sur la production d'électricité, la transition énergétique et la décarbonisation élargie, les infrastructures numériques et les partenariats public-privé, au Canada et aux États-Unis.</p>
Établissement d'un service de courtage de crédits d'impôt pour soutenir la réduction des émissions	Développement de produits qui utilisent les crédits d'impôt sur les énergies renouvelables, sur les investissements dans l'électrification et dans l'efficacité énergétique ainsi que des crédits d'impôt à la production sur les solutions à faibles émissions de carbone.
Suivi du financement de la transition énergétique	Suivi des services-conseils, de la prise ferme d'obligations durables, du financement par actions et par emprunt durables, et des prêts autorisés pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables. Le suivi des activités de financement liées à l'énergie oriente les décisions internes fondées sur des données liées aux efforts de décarbonisation.
Suivi des activités du plan d'action de transition des clients	Les modèles d'évaluation améliorés de la cote de risque environnemental et social (CRES) pour la production d'électricité permettent de recueillir des renseignements liés au climat, ce qui aide à évaluer les risques que le client présente pour la Banque et à suggérer des occasions de nous impliquer, de contribuer à la gestion de la transition et de repérer les occasions pertinentes.
Fonds axés sur l'énergie propre pour soutenir les investisseurs	Direction du capital vers des entreprises qui soutiennent la décarbonisation du secteur et proposition de solutions aux investisseurs qui cherchent à s'exposer à des sociétés qui participent à la transition énergétique.

(suite à la page suivante)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



Production d'électricité (suite)

Établissement de partenariats	Soutien à des collectivités de l'ouest des États-Unis en leur fournissant de l'énergie solaire à faible coût ou gratuite dans le cadre d'un partenariat avec GRID Alternatives.
Publications de leadership éclairé	Prestation de renseignements sur la décarbonisation du secteur de l'énergie aux clients de l'ensemble de la chaîne de valeur. Publications récentes : Making Renewable Energy Technology Accessible to Underserved Communities (en anglais seulement) et Why the Future of Solar Energy is Buoyant (en anglais seulement).
Calcul des émissions financées	Nous avons établi une cible de carboneutralité harmonisée pour réduire l'intensité des émissions financées de notre portefeuille canadien de prêts liés à la production d'électricité; consultez les pages 86 et 87 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées – Électricité) pour en savoir plus sur nos cibles et nos progrès. Nous n'avons pas établi de cible pour notre portefeuille aux États-Unis en raison de l'incertitude politique aux États-Unis.



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



Transport

Le tableau ci-dessous résume les mesures que BMO prend pour soutenir la décarbonisation du secteur des transports.

Octroi de financement pour les actifs de transport	Soutien aux clients grâce au financement de technologies de décarbonisation, y compris le développement de véhicules zéro émission, de l'hydrogène et d'autres carburants de remplacement propres.
Soutien des clients à l'échelle de la chaîne de valeur du transport	Notre équipe Transition énergétique et services de durabilité offre des conseils et des solutions de financement sur mesure pour les technologies liées aux piles à combustible et à l'hydrogène qui sont nécessaires pour réduire les émissions de GES des secteurs du transport en aval.
Déploiement des activités de BMO Radicle pour développer des capacités de production et de négociation de crédits de carbone et des services-conseils	Possibilité pour les clients de produire, d'acheter et d'échanger des crédits de carbone dans le cadre de leurs stratégies de réduction des émissions.
Soutien des clients au moyen d'un logiciel de comptabilisation du carbone	Nous avons offert des outils de mesure pour aider les clients à quantifier leurs émissions de GES en 2024.
Génération de crédits pour les combustibles propres	BMO Radicle travaille avec des clients du secteur du transport maritime et routier qui effectuent la transition de leurs parcs de véhicules vers un parc de véhicules électriques, en offrant des évaluations de leur admissibilité au programme et en estimant les volumes de crédit potentiels et de valeur de la préparation et de la soumission de rapports et de la monétisation de crédits.
Formation de notre effectif sur les solutions climatiques	En 2024, nous avons offert une formation aux directeurs, Gestion relationnelle du secteur pour les aider à mobiliser les clients (p. ex., les concessionnaires) dans le cadre de leurs objectifs de décarbonisation.
Mobilisation du secteur	Participation à des tables rondes lors de foires commerciales et de forums sectoriels afin d'informer les participants sur les solutions et les stratégies de décarbonisation, et notamment sur le rôle des marchés.
Publications de leadership éclairé	En 2024, nous avons mené notre deuxième sondage annuel auprès des concessionnaires nord-américains. Plus de 800 concessionnaires au Canada et aux États-Unis ont répondu à ce sondage, afin de faire part de leurs observations sur les tendances du marché et des sentiments liés à la transition énergétique du secteur. Nous avons également publié des épisodes de notre balado Sustainability Leaders, Futureproofing the Dealership in a Time of Transformation (en anglais seulement) et Battery Technology Advances Are Driving EV Industry Optimism (en anglais seulement) afin d'offrir aux clients et au secteur des conseils et des stratégies pour intégrer les considérations des changements climatiques aux décisions d'affaires.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Secteur immobilier commercial

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir la décarbonisation du secteur de l'immobilier commercial.

Offre de produits de financement novateurs pour financer les rénovations énergétiques dans le secteur de l'immobilier commercial

En 2024, nous avons commencé à offrir un type de financement unique, le premier du genre, en collaboration avec la Banque de l'infrastructure du Canada, pour aider les propriétaires de tous les types d'immeubles commerciaux à obtenir des fonds pour financer des rénovations de décarbonisation et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Soutien aux clients au moyen d'un logiciel et d'une formation sur la comptabilisation du carbone

En 2024, le logiciel de comptabilisation du carbone de BMO Radicle a été utilisé par certains de nos clients du secteur de l'immobilier commercial au Canada pour faire le suivi de leurs émissions de GES et comprendre les mesures à prendre pour les réduire.

Mobilisation du secteur

Nous avons partagé notre expertise en matière de solutions de décarbonisation des façons suivantes :

- participation à l'organisation conjointe du forum sectoriel de l'Alliance pour la décarbonation des bâtiments en 2024 pour faire avancer la discussion sur des solutions que les participants du secteur peuvent mettre en œuvre;
- organisation d'une série de webinaires en deux parties rassemblant des experts du secteur et de BMO pour discuter de stratégies de réduction des émissions dans le secteur de la construction immobilière;
- participation aux conférences de Retrofit Canada en 2023 et 2024, y compris la tenue d'un atelier sur la mise en œuvre de rénovations en profondeur pour les immeubles commerciaux;
- dans le cadre de la conférence annuelle du Conseil du bâtiment durable du Canada, nous avons eu des échanges sur différents modèles de financement pour accélérer les rénovations et tenir compte de la résilience et du risque climatique dans les stratégies de décarbonisation;
- lancement d'une étude sur les services bancaires liés aux bâtiments, cofinancée par BMO, la Banque Scotia et Vancity, dont l'objectif est d'établir un lien entre les bâtiments à faibles émissions de carbone et l'amélioration de la solvabilité.

Publications de leadership éclairé

Les stratégies de décarbonisation du secteur immobilier sont régulièrement mises en évidence dans notre leadership éclairé par le truchement de l'Institut pour le climat et dans le balado Sustainability Leaders. La Banque a également établi des partenariats stratégiques pour effectuer des analyses novatrices sur les répercussions des changements climatiques dans le secteur de l'immobilier commercial, ce qui couvre notamment les aspects économiques de la construction écologique. Voici quelques publications récentes sur le secteur :

- [Stratégies climatiques dans le secteur de l'immobilier commercial : Explorer les occasions](#)
- [Immeubles résidentiels à logements multiples carboneutres au Canada : Analyse du coût et de la valeur de l'actif](#)

Développement des capacités en vue de prodiguer des conseils axés sur les données et d'améliorer la qualité des données

Nous avons mis sur pied un groupe de travail composé des équipes Immobilier commercial, Immobilier résidentiel, Finance durable, Gestion des risques et durabilité chargé d'évaluer des solutions de données qui procurent une estimation plus précise pour les émissions de GES du secteur immobilier. L'équipe explore des solutions pour offrir aux clients des conseils axés sur les données sur la façon d'opérer la décarbonisation, améliorer notre capacité à repérer et à générer des actifs de financement climatique, et améliorer les intrants dans les calculs des émissions financées et les évaluations du risque climatique à l'échelle de notre portefeuille immobilier.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Immobilier résidentiel

Le tableau ci-dessous résume les mesures que BMO prend pour soutenir la décarbonisation du secteur de l'immobilier résidentiel.

Soutenir les clients grâce aux produits et services actuels	Les clients ont accès à des solutions de financement pour atteindre leurs objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions dans leur maison, y compris des rabais de taux pour les emprunteurs au Canada, offerts sur les prêts personnels utilisés à des fins de durabilité (p. ex., installation de panneaux solaires).
Informez notre effectif	Dans le cadre du programme de recherche de l'Institut pour le climat de BMO, l'équipe Financement à l'habitation a élaboré un guide sur les tendances en matière de politiques, de marchés et de technologies dans le but de renseigner les employés sur les solutions de décarbonisation pour les clients particuliers.
Informez les clients sur les rénovations écoénergétiques	Le site bmo.com/fr-ca/principal/particuliers/prets-hypothecaires/maisons-ecologiques/ et le balado Mode de vie durable : Comprendre les rénovations domiciliaires fournissent aux clients canadiens des renseignements sur ce qu'ils peuvent faire pour réduire les émissions de GES de leur ménage et les mettre en contact avec des solutions de financement pour atteindre leurs objectifs. L'Institut pour le climat a également publié une analyse des mesures de politique visant à aider la décarbonisation du marché canadien de l'habitation .
Établissement de partenariats pour donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances et réduire leurs émissions de GES	Grâce à des partenariats avec des assureurs de nos produits hypothécaires canadiens actuels, les clients reçoivent de l'aide pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de GES. Voici certains de nos partenariats : <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de remboursement partiel de prime d'assurance Eco Plus et Eco Améliorations avec la SCHL, dont les objectifs sont de réduire l'impact du logement sur les changements climatiques. • Programme Avantage Écoénergétique avec Canada Guaranty, qui soutient les initiatives qui sensibilisent les gens à l'environnement et à la nécessité de le protéger en permanence. • Programme d'habitations écoénergétiques avec Sagen, pour récompenser les acheteurs qui font l'acquisition de maisons écoénergétiques ou qui effectuent des rénovations qui permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie.
Soutien aux collectivités	Notre activité philanthropique stratégique soutient le déploiement équitable de solutions à faibles émissions de carbone, comme notre partenariat de trois millions de dollars avec GRID Alternatives pour fournir des systèmes de production et des installations de stockage d'énergie solaire à faible coût ou gratuite ainsi que des programmes de mobilité propre et de formation professionnelle, dans le but d'aider les familles moins bien desservies en Californie, au Colorado et dans les communautés autochtones d'Amérique dans l'ouest des États-Unis. Les installations réduiront les émissions de GES de 145 000 tonnes métriques par année, en plus de diminuer le coût de la consommation d'énergie des ménages pour les familles des collectivités vulnérables.
Développement des capacités en vue de prodiguer des conseils axés sur les données et d'améliorer la qualité des données	Nous avons mis sur pied un groupe de travail composé des équipes Immobilier commercial, Immobilier résidentiel, Finance durable, Gestion des risques et durabilité chargé d'évaluer des solutions de données qui procurent une estimation plus précise pour les émissions de GES du secteur immobilier. L'équipe explore des solutions pour offrir aux clients des conseils axés sur les données sur la façon d'opérer la décarbonisation, améliorer notre capacité à repérer et à générer des actifs de financement climatique, et améliorer les intrants dans les calculs des émissions financées et les évaluations du risque climatique à l'échelle de notre portefeuille immobilier.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir la décarbonisation du secteur agricole.

Financement de la réduction des émissions au moyen des produits et services actuels	Financement direct pour des technologies qui aident les clients à réduire leurs émissions financées, y compris des biodigesteurs, de l'équipement d'agriculture de précision, des serres et des mises à niveau de l'éclairage, ainsi que des panneaux solaires.
Développement de nouveaux produits pour les clients du secteur agricole	Notre programme Financement pour un avenir plus vert incite les clients des Services bancaires aux agriculteurs à investir dans des technologies et des pratiques qui soutiennent la décarbonisation, l'utilisation durable des ressources et la protection contre les inondations.
Mobilisation du secteur	Nous collaborons avec des groupes de producteurs spécialisés et des organismes sectoriels comme Farmers for Sustainable Food, Dairy Sustainability Alliance et Dairy Sustainability Finance Workshop pour trouver des solutions de durabilité.
Établissement de partenariats	Nous avons établi des partenariats avec des universités aux États-Unis et au Canada dans le but de faire progresser la recherche sur les risques climatiques et la décarbonisation dans le secteur agricole.
Publications de leadership éclairé	<p>Les stratégies sectorielles de décarbonisation sont régulièrement mises en évidence dans le leadership éclairé de BMO par le truchement de l'Institut pour le climat, du balado Sustainability Leaders et des conférences annuelles sur les produits chimiques et sur les marchés agricoles. Voici quelques publications récentes sur le secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois façons dont l'agriculture canadienne s'engage sur la voie du progrès durable • Systèmes alimentaires durables : Tendances et occasions • Dairy Industry Goals: GHG Neutrality and Water Management (objectifs du secteur laitier : neutralité en matière de GES et gestion de l'eau, en anglais seulement) • Le coût des risques climatiques dans le secteur agricole aux États-Unis



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Capacités

Gérer les risques et profiter des occasions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur nécessite des investissements et un renforcement des capacités pour répondre aux attentes de nos clients ainsi que des organismes de réglementation et des autres parties prenantes.

Nous continuons à prendre des décisions stratégiques en matière de ressources, y compris nos investissements dans l'Institut pour le climat de BMO, BMO Radicle, les équipes Finance durable des Marchés des capitaux et de BMO Entreprises, et l'équipe Transition énergétique et durabilité (voir les [pages 51 à 54](#)). Nous pourrions élargir nos capacités en fonction des conditions du marché et des occasions émergentes afin de faire progresser nos objectifs de gestion des risques.

Institut pour le climat de BMO

Fondé en 2021, l'Institut pour le climat de BMO coordonne la lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la Banque et à l'externe. Il s'agit d'un centre d'expertise qui réunit des connaissances, des données et des ressources sur le climat afin que nous soyons le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. L'Institut pour le climat fait le lien entre la science, la politique, la finance et l'économie afin de contribuer à accélérer les solutions de lutte contre les changements climatiques. À titre de ressource sur la décarbonisation, la résilience, l'impact social et la biodiversité, l'Institut soutient ses clients en collaborant avec l'industrie, le secteur public, le milieu universitaire et les investisseurs.

En 2024, l'Institut pour le climat s'est concentré sur l'augmentation de la mobilisation des clients au moyen d'un leadership éclairé et de partenariats stratégiques conçus pour fournir aux équipes de crédit et aux clients des renseignements qui favorisent l'intégration des considérations liées aux changements climatiques dans la stratégie d'affaires. L'Institut a également accéléré le renforcement des capacités de l'effectif sur des sujets liés au climat et a commencé à peaufiner le programme d'efficacité opérationnelle de la Banque conformément aux attentes réglementaires.

- **Leadership éclairé et mobilisation** : Obtenir des renseignements sur le secteur et collaborer avec les clients et d'autres parties pour faire progresser les solutions en lien avec le climat.
- **Outils et capacités** : Tirer parti des outils existants et les accélérer pour déployer des solutions climatiques, soutenir nos collègues de première ligne grâce à une expertise sectorielle et technologique, et orienter notre stratégie opérationnelle de décarbonisation.
- **Renforcement des capacités** : Accroître la sensibilisation et l'éducation à l'échelle de l'organisation sur les sujets liés au climat, soutenir nos collègues de première ligne en leur fournissant des connaissances et de la formation pour favoriser les occasions d'affaires et soutenir nos clients.

Programme de recherche de l'Institut pour le climat

Le programme de recherche de l'Institut pour le climat de BMO a été lancé en 2022 pour permettre à certains employés sélectionnés de collaborer avec l'Institut à temps partiel. Le programme met à contribution l'expertise interdisciplinaire à l'échelle de l'organisation pour faire progresser l'ambition climatique de la Banque et encourager les employés à tenir compte des changements climatiques dans leurs activités professionnelles. Les membres du programme, dont le nombre est passé de 8 en 2023 à 16 en 2024, ont effectué des rotations de six mois au cours desquelles ils se sont concentrés sur divers projets liés aux risques et aux occasions en matière de climat.

BMO Radicle

BMO a fait l'acquisition de Radicle Group Inc. (aujourd'hui BMO Radicle) en décembre 2022. L'équipe de BMO Radicle apporte une expertise technique approfondie en matière de quantification des émissions de GES, de marchés du carbone et de négociation de marchandises liées à l'environnement afin que nous puissions offrir des solutions personnalisées à nos clients au Canada et aux États-Unis. Les principaux secteurs de service de BMO Radicle ont été les suivants :

- **Services-conseils en matière d'émission de carbone** : Soutenir les clients dans leur parcours de décarbonisation en leur offrant des services-conseils, y compris l'évaluation et la stratégie des marchés du carbone, l'optimisation de la conformité au carbone, la mobilisation à l'égard des politiques sur le carbone et les évaluations de faisabilité en matière de production de crédits de carbone.
- **Services de développement de crédits de carbone** : Aider les entreprises à repérer, à évaluer et à optimiser les occasions de développer des crédits de carbone et de monétiser les activités de décarbonisation admissibles dans plusieurs secteurs.
- **Vente et négociation de crédits de carbone** : Acheter et vendre des crédits de carbone sur le marché du carbone pour fournir des liquidités et offrir aux entreprises de tous types et de toutes tailles un accès au marché du carbone afin qu'elles puissent optimiser la valeur et respecter leurs obligations réglementaires ou volontaires de réduction des émissions.



BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2024

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Mobilisation des employés à l'égard des changements climatiques

Nous continuons d'investir dans la formation pour renforcer les capacités de notre effectif sur les enjeux liés au climat afin de mieux servir les clients dans le contexte des politiques, des incitatifs et des technologies en constante évolution. Nos initiatives sont décrites ci-dessous.

Notions de base sur les changements climatiques

En 2022, nous avons déployé la formation sur le climat à l'échelle de l'organisation pour tous les employés et les membres du Conseil d'administration. En janvier 2024, l'Institut pour le climat de BMO a mis à jour le cours pour tenir compte de l'évolution du contexte politique et réglementaire, ainsi que de nos initiatives liées au climat. Notre équipe de direction a fait la promotion du cours, et 47 000 employés, soit 87 % de l'effectif, l'ont suivi en 2024. Nous offrons également plus de 1 000 ressources de formation sur le climat et la durabilité à tous les employés par l'intermédiaire de notre plateforme logicielle d'apprentissage et de perfectionnement.

Programme de formation sur le financement climatique de BMO Entreprises

En 2024, BMO Entreprises a priorisé le renforcement des capacités et l'activation des services de première ligne en élaborant un programme complet de formation sur le financement climatique et en l'offrant à plus de 2 000 employés. La Banque a établi un partenariat avec des experts du secteur du cabinet Bain & Co et de l'Institut pour le climat de BMO afin de concevoir une formation et de l'offrir à ses analystes, à ses directeurs, Gestion relationnelle, à ses gestionnaires de portefeuille et à ses employés de l'équipe Ventes, Solutions de trésorerie. En s'appuyant sur notre formation Notions de base sur les changements climatiques, BMO Entreprises a offert cinq modules de formation aux employés entre avril et juillet 2024. Les huit heures de formation ont porté sur des sujets comme le parcours vers la carboneutralité, les occasions et les défis liés à la décarbonisation dans l'ensemble des secteurs prioritaires, la gestion du risque climatique, le contexte des politiques climatiques aux États-Unis et au Canada, la production de rapports et la communication de l'information pour les entreprises clientes, et nos solutions de finance climatique.

Cette formation aide les directeurs, Gestion relationnelle et les équipes de première ligne à gagner en confiance lorsqu'ils communiquent aux clients les risques et les occasions liés à la transition énergétique, et fournit un guide sur la façon dont les directeurs, Gestion relationnelle peuvent positionner notre gamme de produits et nos titres de compétences en matière de durabilité dans les entretiens avec les clients. BMO Entreprises se concentre maintenant sur la mise en œuvre et la surveillance de la mobilisation des clients à l'égard des solutions de financement climatique en faisant le suivi des appels aux clients et des activités de mobilisation dans ses systèmes de gestion de la relation client.

Série d'apprentissage de la Gestion globale des risques et du portefeuille

En 2024, nous avons offert une formation sur mesure sur les changements climatiques aux professionnels de la gestion des risques à l'échelle de l'organisation dans le cadre de la série d'apprentissage de la Gestion globale des risques et du portefeuille (GRP). Cette formation aide le personnel à établir des liens stratégiques entre la raison d'être de BMO, le contexte réglementaire sur le risque climatique et le travail de la Banque visant à intégrer les considérations liées au risque climatique dans le cadre de gestion globale des risques. L'année dernière, des séances sur les notions de base et la quantification du risque climatique ont été offertes à tous les employés sur notre intranet.

Amélioration des données et des analyses climatiques

Dans le cadre de notre stratégie, nous travaillons au développement de capacités en matière de données et d'analyses afin de faciliter la communication de l'information sur le risque, d'éclairer les décisions et de faire le suivi de nos progrès à l'égard des objectifs de commercialisation en matière de changements climatiques et d'autres mesures liées au climat. Nos initiatives liées aux données et aux analyses climatiques visent à élaborer des solutions pour optimiser l'acquisition, la détermination et l'utilisation des données sur le climat et la durabilité à l'échelle de la Banque. Ce travail appuie notre stratégie, qui consiste à bâtir une banque hautement performante, axée sur le numérique et prête pour l'avenir, en nous donnant les outils nécessaires pour combler nos besoins en pleine expansion en matière de données afin d'obtenir des renseignements et des analyses exploitables.

En 2024, nous avons élargi nos capacités en matière de données et d'analyses climatiques et commencé à offrir des solutions pour soutenir la conformité aux attentes réglementaires. Nous prévoyons de coordonner les besoins en données sur le climat et la durabilité de plusieurs équipes et d'élaborer des processus et des capacités dont plusieurs programmes peuvent tirer parti pour mettre sur pied des solutions efficaces. En 2025, nous prévoyons de continuer à faire progresser nos capacités de repérage, de collecte et d'utilisation de données précises concernant les occasions et les risques liés au climat.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste à travers les risques déterminés importants. Nous considérons que les risques physiques et les risques de transition attribuables aux changements climatiques sont des facteurs de risque transversal qui pourraient avoir une incidence sur les risques classés comme importants dans notre taxonomie des risques à court (moins de 1 an), à moyen (de 1 à 3 ans) et à long terme (de 3 à 30 ans ou plus).

Les risques physiques sont ceux associés aux changements climatiques et qui peuvent entraîner à la fois des effets physiques aigus et chroniques. Les risques de transition sont les risques associés au passage à une économie à faibles émissions de GES.

Pour en savoir plus sur les risques importants et leur définition, consultez la section Gestion globale des risques de notre Rapport annuel 2024.

3 **Message de la conseillère générale**

4 **À propos du présent rapport**

6 **Rapport de durabilité**

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 **Rapport climatique**

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 **Déclaration annuelle**

102 **Annexe**

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Cadre de gestion globale des risques

Surveillé par le chef de la gestion des risques, le cadre de gestion globale des risques oriente nos activités exposées aux risques et les aligne sur les besoins des clients, les attentes des actionnaires et les exigences des organismes de réglementation. Le cadre décrit aussi notre approche en matière de gestion des risques, qui englobe notamment la gouvernance en ce domaine et le cycle de gestion des risques. Soutenu par notre culture de gestion des risques, le cadre prend effet grâce aux employés, aux processus et à la technologie et tire parti d'outils comme la modélisation et l'analyse, l'analyse de scénarios et les simulations de crise, ainsi que la taxonomie des risques dans laquelle nos risques importants sont décrits. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion globale des risques, veuillez consulter le Rapport annuel 2024.

L'équipe Gestion du risque environnemental et social et le Bureau de la durabilité de l'organisation surveillent l'évolution des normes et des règlements internationaux en matière de gestion des risques climatiques et y réagissent. Nous intégrons les facteurs liés aux risques climatiques à notre cadre de gestion globale des risques conformément aux attentes des organismes de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, y compris celles du BSIF. Pour ce faire, nous faisons appel aux mécanismes, aux catalyseurs et aux outils de gouvernance des risques existants et créons de nouvelles équipes et de nouvelles capacités pour repérer, évaluer, gérer, surveiller et signaler les répercussions potentielles des risques climatiques sur notre clientèle, nos portefeuilles et notre exploitation.

Gouvernance des risques

Supervision exercée par la haute direction et le Conseil d'administration et rôle des dirigeants

La section Gouvernance du présent rapport traite de la supervision exercée par la haute direction et le Conseil d'administration ainsi que des principaux rôles et responsabilités dans le cadre des trois points de contrôle. En ce qui concerne le risque climatique, d'autres comités, forums et groupes de travail sont constitués, au besoin, afin d'améliorer notre gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques et d'harmoniser notre approche à l'échelle de l'organisation.

La fonction Gestion du risque environnemental et social comprend l'équipe Analyse du risque climatique, qui a été établie en 2022 et qui est responsable de la quantification des risques liés au climat, une équipe de gestion et de gouvernance des risques climatiques, responsable des politiques et des contrôles relatifs à la conformité réglementaire, et une équipe d'intégration de la gestion du risque environnemental et social dont le mandat comprend l'intégration du risque climatique à l'échelle des trois points de contrôle. L'équipe Gestion du risque environnemental et social et le Bureau de la durabilité travaillent en étroite collaboration avec nos groupes d'exploitation et les Services d'entreprise afin d'améliorer les ressources consacrées à la gestion du risque climatique à l'échelle de l'organisation.

Appétit pour le risque

Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'évaluation des risques, approuve l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social. Par ailleurs, nous faisons le suivi, à l'échelle de l'organisation, d'une mesure de risque clé se rapportant au climat qui figure dans le tableau de bord sur l'appétit pour le risque que nous soumettons au Conseil. Cette mesure suit notre exposition au risque de crédit à l'égard des actifs liés au carbone associés aux secteurs de l'énergie et des services publics en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit (conformément à la définition des actifs liés au carbone du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques [GIFCC] de 2017). Pour en savoir plus, consultez la section sur les actifs liés au carbone aux [pages 89 et 90](#) du présent rapport. Au cours de l'exercice 2024, nous avons ajouté un indicateur clé de risque d'exposition au risque physique d'inondation dans le portefeuille de prêts titrisés immobiliers.

Taxonomie des risques

Dans le cadre de notre taxonomie des risques, le risque environnemental et social est un risque de niveau 1, le risque climatique est un risque de niveau 2 et les risques physiques et de transition sont des risques de niveau 3¹. À titre de risque transversal, le risque climatique se manifeste par les autres risques importants de notre taxonomie des risques, tout en étant un risque en soi. L'intégration du risque climatique au cadre de gestion globale des risques nécessite une coordination étroite avec les partenaires du deuxième point de contrôle qui gèrent les types de risques transversaux liés au risque climatique. Reportez-vous à la section Risques transversaux du présent rapport pour discuter des répercussions transversales que le risque physique et le risque de transition pourraient avoir sur nos risques importants.



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹ Les risques de niveau 1 sont des risques généraux qui sont des composantes fondamentales du profil de risque de BMO; les risques de niveau 2 répartissent les risques de niveau 1 en sous-composantes; les risques de niveau 3 fournissent des sous-composantes des risques de niveau 2 qui sont adaptés aux risques repérés, évalués, gérés, surveillés et signalés.

Cadre de gestion des politiques

En 2022, nous avons mis en place une politique générale sur le risque environnemental et social approuvée par le Conseil d'administration à l'échelle de l'organisation. Ce document de gouvernance définit le risque environnemental et social et nous aide à intégrer les considérations liées au risque environnemental et social dans notre cadre de gestion globale des risques, en partie en établissant les rôles et les responsabilités de la haute direction. Nous mettons également à jour nos politiques et nos normes générales dans le cadre de notre cycle d'examen régulier de deux ans de façon à les rendre conformes à la politique générale Gestion du risque environnemental et social et aux attentes réglementaires applicables. Les politiques et les normes pertinentes qui s'appliquent à des domaines comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque de réputation ont été mises à jour pour inclure des orientations relatives au risque climatique. La politique générale Gestion du risque environnemental et social a été mise à jour et approuvée de nouveau par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2024, réitérant notre engagement à gérer le risque environnemental et social et donnant lieu à une mise à jour et à un élargissement des rôles et des responsabilités au sein de la Banque.

Toujours en 2024, une norme générale Risque climatique a été élaborée et approuvée à l'appui de la politique générale Gestion du risque environnemental et social. La présente norme vise à favoriser l'intégration continue des considérations liées au risque climatique à l'échelle du cadre de gestion globale des risques actuel de la Banque, à faciliter la gestion efficace du risque climatique et à définir les rôles et les responsabilités à l'échelle de l'organisation.

La politique et la norme sont soutenues par une nouvelle directive sur le cadre de gestion du risque environnemental et social du deuxième point de contrôle, également approuvée au cours de l'exercice 2024. Au cours de l'exercice 2025, et conformément à la nouvelle directive, l'équipe Gestion du risque environnemental et social et le Bureau de la durabilité animeront une série d'ateliers avec les principaux représentants des secteurs d'activité afin d'évaluer l'importance relative des risques environnementaux et sociaux et de déterminer les documents de politique, les processus et les contrôles nécessitant l'intégration des risques environnementaux et sociaux importants, avec la participation et l'évaluation critique efficace des partenaires du deuxième point de contrôle.

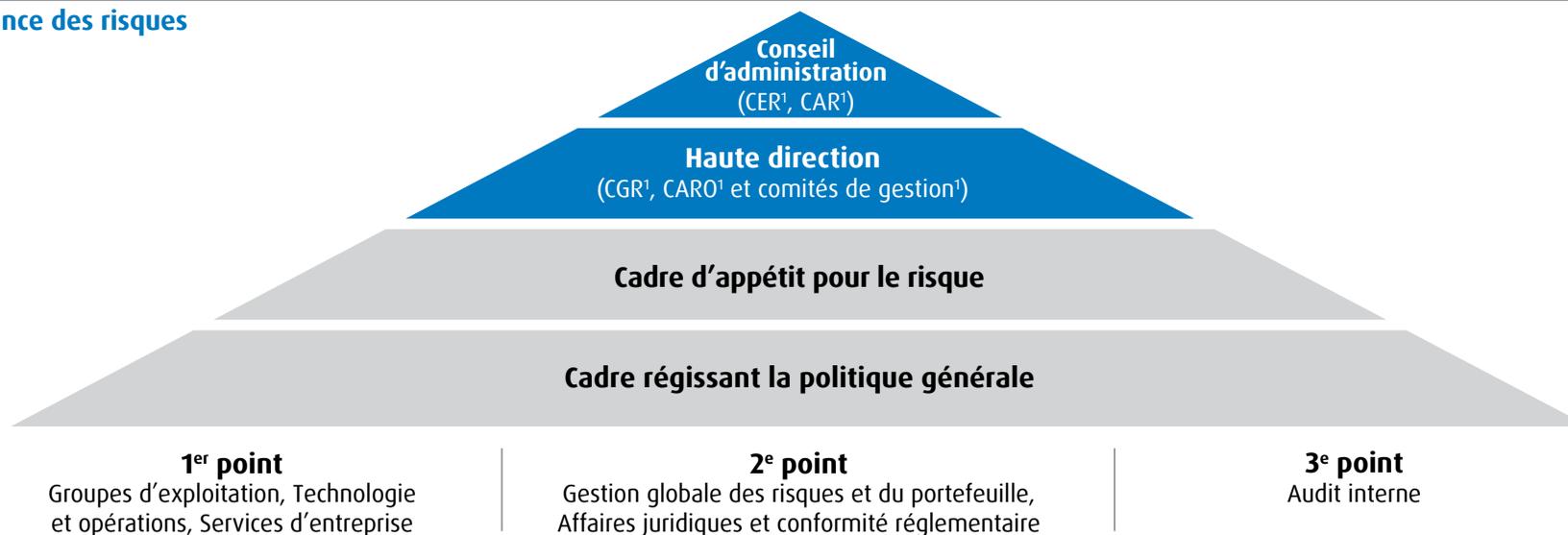


3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Cadre de gestion globale des risques

Approche en gestion des risques	Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité	Diversifier et restreindre les risques extrêmes	Optimiser le rapport risque-rendement	Comprendre et gérer	Préserver notre réputation
--	--	---	---------------------------------------	---------------------	----------------------------

Gouvernance des risques



Cycle de vie de la gestion des risques	REPÉRER	ÉVALUER	GÉRER	SURVEILLER	SIGNALER
Taxinomie des risques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de crédit et de contrepartie Risque de marché 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de liquidité et de financement Risque d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Risque non financier² Risque de réputation 	<ul style="list-style-type: none"> Risque environnemental et social Risque de stratégie 	
Optimisation de la gestion des risques Employés - Processus - Technologie	Outils de gestion des risques (p. ex., simulation de crise et analyse de scénarios, modélisation et analyses)		Culture de gestion des risques		
			<ul style="list-style-type: none"> Ton donné par la direction Responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Communication efficace et sens critique Mesures incitatives 	

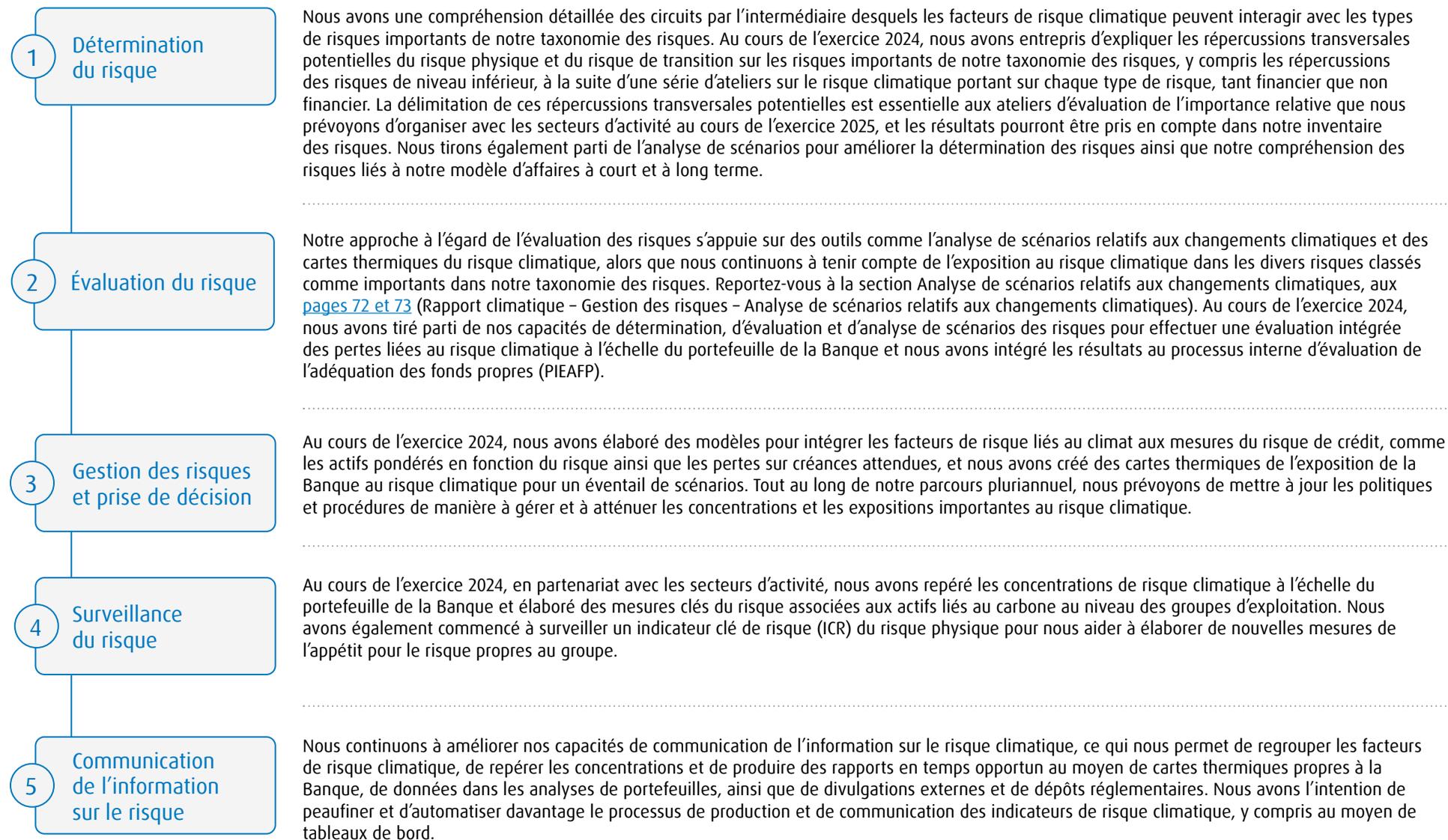
- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

¹ CER : Comité d'évaluation des risques, CAR : Comité d'audit et de révision, CGR : Comité de gestion des risques, CARO : Comité des affaires réglementaires de l'organisation, et les comités de gestion CGRR : Comité de gestion du risque de réputation, CGCO : Comité de gestion du capital de l'organisation et CGAP : Comité de gestion de l'actif et du passif.

² Englobe les risques opérationnels non financiers et le risque juridique et réglementaire.

Cycle de gestion des risques

Nous gérons le risque climatique tout au long des cinq étapes du cycle de gestion des risques :



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Le risque climatique transversal à l'échelle de notre taxonomie des risques

En ce qui concerne la taxonomie des risques de la Banque, les répercussions transversales du climat ont été mises en correspondance avec tous les risques importants de niveau 1, comme il est indiqué ci-dessous.

Risque de crédit et de contrepartie

Les risques climatiques pourraient modifier notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils font varier les revenus, les coûts d'exploitation ou l'accès au capital de nos clients – y compris en ce qui a trait à leurs préférences –, de nos émetteurs ou de nos contreparties de sorte que ces derniers ne soient plus en mesure de respecter leurs engagements financiers. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques ou les politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de GES, les cibles sectorielles ou les plafonds d'émissions de GES. Les technologies nouvelles et émergentes ayant une incidence sur les revenus pourraient perturber le contexte économique actuel et ralentir la demande de certains produits, services et marchandises.

Nous mettons régulièrement à jour les politiques, les normes et les directives de financement pertinentes à mesure que nous intégrons les considérations liées au risque environnemental et social à notre cadre de gestion des politiques. Nous mettons actuellement à jour plusieurs politiques et normes relatives à la gestion du risque de crédit afin d'intégrer un langage propre au climat. Nous avons également peaufiné la carte thermique qui nous aide à cerner le risque physique et de transition dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts. La carte thermique fournit maintenant une évaluation qualitative du risque élevé, moyen et faible à court, moyen et long terme, selon l'analyse de scénarios climatiques réalisée à l'interne et la sensibilité aux risques climatiques exprimée à l'externe, d'après les études de cas, les rapports sectoriels et les décisions réglementaires, y compris l'analyse de scénarios climatiques de la Banque du Canada et du BSIF. L'analyse continue des scénarios relatifs aux changements climatiques et les analyses sectorielles approfondies devraient continuer d'améliorer la carte thermique au fil du temps.

La carte thermique permettra ainsi de prioriser nos efforts d'évaluation des risques et nos activités d'analyse de scénarios. La sensibilité aux risques climatiques peut varier parmi les clients dans chaque secteur et sous-secteur d'activité. L'importance des effets dépendra de facteurs comme l'emplacement des éléments d'actif physiques, les activités commerciales et les mesures prises par les clients pour atténuer les risques.

Sensibilité des activités d'octroi de crédit de BMO au risque climatique dans les secteurs alignés sur le GIFCC, au 31 octobre 2024

Carte des priorités en matière de risques climatiques de l'organisation			Répercussions potentielles du risque climatique					
			Risque de transition			Risque physique		
			Horizon-temps			Horizon-temps		
Solde net des prêts et acceptations de BMO (quatrième trimestre de l'exercice 2024)	Composition	M \$CA	C	M	L	C	M	L
Financement immobilier commercial	11,1 %	75 352	●	●	●	●	●	●
Secteur manufacturier	5,9 %	40 220	●	●	●	●	●	●
Agriculture	2,7 %	18 480	●	●	●	●	●	●
Transport	2,1 %	14 546	●	●	●	●	●	●
Services publics	1,6 %	10 985	●	●	●	●	●	●
Industries pétrolière et gazière	0,5 %	3 466	●	●	●	●	●	●
Industrie minière	0,5 %	3 324	●	●	●	●	●	●

Les sensibilités sectorielles indiquent les risques potentiels relatifs et les occasions découlant du risque climatique, selon la possibilité que le secteur soit plus ou moins sensible, respectivement. Elles sont fondées sur des évaluations internes.

Sensibilités relatives ● Faible ● Modérée ● Élevée

Les évaluations sont fondées sur des résultats potentiels conformes aux scénarios, avec un cône d'incertitude qui s'élargit au fil du temps. Les évaluations ne sont pas des prévisions ou des promesses envers l'avenir.

L'incidence du **risque de transition** est évaluée dans le scénario de carboneutralité du Réseau pour le verdissement du système financier par rapport au scénario des politiques actuelles du NGFS.

L'incidence des **risques physiques** est évaluée dans un scénario de réchauffement élevé (politiques actuelles du NGFS/GIEC SSP5-8.5) par rapport à la base de référence hypothétique sans réchauffement climatique supplémentaire par rapport à aujourd'hui (GIEC SSP1-2.6).

Horizons-temps : par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les dix années suivantes et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon du scénario (environ 10 ans).

Les segments de prêts évalués comprennent les secteurs d'activité qui, selon le GIFCC, sont les plus susceptibles d'avoir un impact financier associé au climat.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Risque de marché

Les positions de négociation, de prise ferme et de portefeuille bancaire peuvent être exposées à des fluctuations négatives des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change, des produits de base et du crédit causées par des événements climatiques physiques ou par des changements dans l'humeur du marché à l'égard des politiques relatives au climat, des percées technologiques ou des changements dans les préférences des consommateurs. Nous mettons périodiquement à jour nos politiques sur le risque de marché afin d'y intégrer des références au risque climatique compte tenu de l'évolution des risques et de la réglementation. Nous avons également effectué une analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques dans le portefeuille de négociation (voir les [pages 72 et 73](#) – Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques).

Risque de liquidité

Les risques climatiques, en particulier les événements climatiques physiques aigus ou chroniques, pourraient avoir une incidence sur notre capacité à répondre aux besoins actuels et futurs, prévus ou imprévus, en matière de flux de trésorerie et de garanties sans nuire à nos activités courantes ou à notre situation financière. Le risque de transition peut également s'appliquer au risque de liquidité, car il peut régir les besoins de liquidités des clients en réponse aux changements réglementaires liés au climat, aux percées ou aux limites technologiques, ou aux changements dans les préférences des consommateurs. À cet égard, le risque climatique a été intégré à notre norme générale Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP).

Risque non financier opérationnel

Notre exposition aux risques opérationnels pourrait être accrue par les risques physiques et les risques de transition liés au climat. L'exposition aux risques physiques découlant d'événements environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux de forêt, les tremblements de terre, les ouragans et autres tempêtes, pourrait également entraîner des perturbations de nos activités et une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Notre cadre de gestion du risque immobilier intègre le risque climatique physique à divers éléments, y compris le programme de préparation et d'intervention en cas d'urgence, l'évaluation des menaces et des risques liés aux installations concernant les installations essentielles et les projets d'économie d'énergie. Grâce à ces évaluations, des contrôles efficaces de prévention et d'atténuation sont déterminés et mis en œuvre, ce qui réduit au minimum les répercussions négatives potentielles des changements climatiques sur les individus et sur nos activités essentielles. De plus, nous souscrivons une assurance pour nous protéger contre les pertes financières associées au risque physique de nature climatique qui peut avoir une incidence sur nos actifs immobiliers. Notre couverture d'assurance immobilière comprend la police générale d'assurance de responsabilité civile et la police d'assurance des biens. Au cours de l'exercice 2024, la norme générale Résilience opérationnelle a été mise à jour pour intégrer le risque climatique.

Nous reconnaissons également la possibilité d'une augmentation des risques opérationnels liés à notre utilisation des ressources en raison des risques climatiques physiques et transitoires. Par exemple, la modification des régimes climatiques et des politiques connexes pourrait faire augmenter les dépenses d'investissement et les frais d'exploitation associés à notre consommation d'énergie et au matériel que nous utilisons pour chauffer, climatiser et alimenter nos systèmes. Nous gérons de façon proactive notre consommation d'énergie au moyen de projets conçus pour améliorer l'éclairage, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) et les contrôles. Des ajustements sont apportés à nos prévisions de fonds propres lorsque l'on s'attend à ce que la durée de vie des actifs tels que les systèmes de CVC soit touchée négativement. Notre surveillance continue des développements réglementaires liés aux taxes sur les combustibles ou l'énergie et à la tarification du carbone est essentielle à la gestion de ces risques. Cette surveillance est soutenue par la rétroaction des fournisseurs de services de gestion des installations et notre participation active aux associations sectorielles.

Les fluctuations des tendances climatiques et l'évolution des politiques liées au climat peuvent également avoir une incidence sur les coûts d'exploitation et de fonds propres de nos fournisseurs, qui peuvent choisir de répercuter ces coûts sur leurs clients, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos coûts d'achat. Conformément au Code de conduite à l'intention des fournisseurs, notre programme d'approvisionnement durable du matériel tient compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de durabilité. Nous suivons un processus rigoureux de sélection des fournisseurs. Toutes les demandes de propositions comprennent un ensemble de questions sur la durabilité qui visent à déterminer les pratiques des répondants en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Risque de stratégie

Comprendre les risques et occasions liés aux changements climatiques pour BMO à court, à moyen et à long terme nous aidera à élaborer des stratégies d'affaires résilientes aux changements climatiques et à prendre des mesures pour réduire ces risques et améliorer les occasions de croissance durable. Il existe un risque que le processus de planification stratégique de la Banque ne tienne pas compte des risques physiques et de transition découlant des changements climatiques, ce qui pourrait entraîner des pertes financières et une atteinte à la réputation.

Les politiques gouvernementales qui appuient la transition vers une économie à faibles émissions de GES, les étapes potentielles en matière de réglementation ou de supervision et la gravité croissante des événements climatiques peuvent sensibiliser davantage les consommateurs aux changements climatiques et donner lieu à des changements dans leur comportement. Les consommateurs des secteurs du commerce de détail et du commerce de gros peuvent commencer à privilégier des options de consommation plus respectueuses du climat, à demander des services et des produits financiers qui les aident à réduire leurs émissions de GES, ou à choisir de changer de fournisseur de services. Les investisseurs modifient également leurs attentes en matière de changements climatiques, un nombre croissant d'entre eux intégrant les facteurs climatiques dans leurs décisions de placement.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

La sensibilisation et la demande accrues à l'égard des produits et services respectueux du climat, ainsi qu'une communication plus détaillée de l'information sur les profils de risque climatique des banques, peuvent orienter et influencer les ajustements apportés à nos stratégies d'exploitation et de placement.

Risque juridique et réglementaire

Nous pourrions être exposés à un risque accru de conformité juridique et réglementaire, ainsi qu'à des frais éventuels de litige et de responsabilité. À l'échelle mondiale, les organismes de réglementation et de surveillance des services financiers élaborent et finalisent des cadres réglementaires de gestion du risque financier lié aux changements climatiques et la communication de l'information financière relative aux changements climatiques, et nous répondons à ces attentes en intégrant le risque climatique à notre cadre de gestion globale des risques. Par exemple, le BSIF au Canada a été le premier organisme de réglementation prudentielle nord-américain à publier des exigences climatiques définitives pour les institutions financières. Nous répondons (et avons l'intention de répondre) aux attentes réglementaires actuelles et à venir qui s'appliquent à nous dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, y compris celles énoncées par le BSIF dans sa ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques.

Des risques juridiques et réglementaires pourraient aussi découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO et de ses clients en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de leur communication de l'information sur ces questions. Les tendances en matière de litiges et d'enquêtes réglementaires concernant les pratiques de communication de l'information ou les activités de financement liées aux enjeux climatiques, ainsi que les allégations d'écoblanchiment, continuent d'évoluer. Nous surveillons ces tendances et leur incidence potentielle sur nos activités en matière de finance climatique et d'investissement responsable liées au climat, de gestion du risque environnemental et social ainsi que de pratiques de communication de l'information liées aux questions climatiques.

Risque de réputation

Les investisseurs, les clients et les autres parties prenantes demandent aux institutions financières de jouer un rôle de leadership dans la gestion des risques climatiques et des répercussions des changements climatiques. Nous sommes exposés au risque de perte financière ou d'atteinte à la réputation qui découle des effets aigus et chroniques des changements climatiques sur nos locaux, nos activités, notre chaîne d'approvisionnement, nos besoins en matière de transport et la sécurité de nos employés. Nous sommes également exposés au risque de changements dans les préférences des clients, de stigmatisation du secteur bancaire ou de perceptions négatives de la collectivité découlant de la contribution positive ou négative de BMO à la transition vers une économie à faibles émissions de GES. Notre approche de gestion et de communication des risques et des occasions liés aux changements climatiques pourrait entraîner une exposition nouvelle ou accrue au risque de réputation. De façon indirecte, des risques de réputation pourraient également survenir si des parties prenantes cherchent à tenir les banques responsables du financement de clients dans les secteurs à fortes émissions.

Ce risque de réputation est abordé dans le cadre de nos processus d'octroi de crédit, notamment au moyen de notre directive de financement générale Gestion du risque environnemental et social, qui précise l'appétit pour le risque de la Banque en matière de risque environnemental et social ainsi que de risque climatique, et fournit des conseils sur la manière de repérer, d'évaluer et de gérer ces risques dans le contexte du crédit de gros. Nous exerçons une diligence accrue à l'égard des transactions avec des clients exerçant leurs activités dans des secteurs sujets aux risques liés à l'environnement, notamment en utilisant des outils d'évaluation des risques environnementaux et sociaux pour les projets des secteurs du pétrole, de l'exploitation minière et des services publics et production d'électricité. Il est possible d'en référer à notre Comité de gestion du risque de réputation pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

Nous disposons d'un cadre et d'un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques qui s'harmonisent à notre norme générale (la norme) et à notre directive sur le cadre de gestion du risque environnemental et social (la directive) et qui les soutiennent (voir le cadre de gestion des politiques).

Le programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques permet à la Banque de mesurer les répercussions du risque de transition et du risque physique à l'échelle des principaux types de risques dans divers scénarios standards du secteur et selon des horizons appropriés. Il nous aide à évaluer les risques et les occasions liés au climat, à prioriser les mesures de gestion potentielles et à effectuer la surveillance et la communication de l'information relative aux risques et aux occasions liés au climat, conformément à notre appétit pour le risque environnemental et social. Les évaluations des risques ont principalement englobé les types de risques suivants (circuits d'incidence) :

- **le risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte de crédit si un débiteur ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préalable;
- **le risque de marché** correspond au risque de pertes financières dans les opérations figurant ou non au bilan et découlant de l'évolution défavorable des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de taux ainsi que les cours des actions et les prix des matières premières;
- **le risque non financier opérationnel** englobe les pertes financières potentielles découlant d'un éventail de risques non financiers, y compris ceux liés aux changements opérationnels, à la confiance des clients, à la réputation et aux données.

Nous procédons à l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin de déterminer les facteurs de risque pertinents liés au climat pour des types de risques tels que le risque de crédit et pour estimer les expositions et les pertes potentielles. Lorsque nous effectuons l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, nous déterminons les données, la méthode et les limites liées aux hypothèses, ce qui nous permet d'évaluer la pertinence de notre cadre de gestion des risques. Les exercices liés à l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques comprennent un éventail de scénarios climatiques plausibles, s'étendent sur des horizons à court, à moyen et à long terme et tirent parti de divers modèles et outils. L'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques s'appuie sur trois principales sources de scénarios :

- le réseau pour le verdissement du système financier (Network for Greening the Financial System ou NGFS) : politiques actuelles, cible de carboneutralité à l'horizon 2050, transition retardée;
- le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : scénarios RCP 8.5, SSP5-8.5;
- l'élaboration de scénarios sur mesure, à l'aide de renseignements externes et de cadres internes d'expansion des facteurs de risque.



Les analyses de scénarios climatiques effectuées à BMO ont pour objectifs d'évaluer l'incidence des risques liés au climat sur le profil de risque, la stratégie d'affaires et le modèle d'affaires de la Banque, et sont conformes aux exigences réglementaires prudentielles, y compris celles du BSIF, du Bureau du contrôleur de la monnaie (OCC), de la Réserve fédérale américaine (FED), de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et du GIFCC.

Nous explorons les occasions d'utiliser l'analyse de scénarios climatiques pour évaluer le risque de transition dans le cadre de nos évaluations du plan d'action de transition des clients (voir la [page 74](#) – Mobilisation auprès de nos clients sur la préparation à transition climatique).

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

En 2024, nous nous sommes appuyés sur des analyses effectuées au cours des dernières années et décrites dans les versions précédentes de notre Rapport climatique. En collaboration avec nos groupes d'exploitation, les équipes de gestion des risques, le Bureau de la durabilité et le groupe Technologie et opérations, l'équipe Analyse du risque climatique au sein de notre Gestion du risque environnemental et social a réalisé des progrès quant à la préparation et à l'exécution de l'exercice sur les scénarios climatiques normalisés du BSIF, a commencé l'évaluation intégrée du risque climatique (à l'appui du PIEAFP), a effectué un examen approfondi des répercussions du risque de transition sur le risque de crédit pour les prêts

immobiliers commerciaux et a entrepris des projets liés à nos activités à Londres, aux prêts de transport et au risque de marché (voir les analyses de scénarios climatiques entreprises en 2024 dans le tableau ci-dessous).

En 2025, nous prévoyons de terminer l'exercice sur les scénarios climatiques normalisés et de peaufiner l'évaluation intégrée du risque climatique, de mettre à jour les analyses en fonction des nouvelles sources de données et des nouveaux outils sur le climat et de fournir des renseignements sur les occasions potentielles liées aux plans de transition des clients.

Analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques entreprises en 2024

Évaluation et portée	Exercice sur les scénarios climatiques normalisés du BSIF (expositions des Services bancaires aux grandes entreprises à l'échelle mondiale, secteur immobilier canadien)	Évaluation intégrée des pertes pour le PIEAFP (organisation)	Financement immobilier commercial	BMO à Londres	Transport	Projet pilote de gestion du risque de marché
Type de risque	Risque de crédit Risque de marché	Tous les secteurs de gestion des risques	Risque de crédit	Risque de crédit Risque de marché Risque non financier opérationnel	Risque de crédit	Risque de marché
Risques de transition	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Risques physiques	Inondations fluviales et côtières Feux de forêt	Inondations	Non	Inondations fluviales et côtières Sécheresse Phénomènes de températures extrêmes Feux de forêt Tempêtes tropicales Stress hydrique	Non	Chronique (95 ^e centile) Tempêtes tropicales Sécheresse Inondation fluviale Vague de chaleur
Scénarios relatifs aux changements climatiques	Politiques actuelles Intervention immédiate (sous 2 °C) Intervention différée (sous 2 °C) Carboneutralité en 2050 (1,5 °C)	Politiques actuelles du NGFS NGFS – Carboneutralité en 2050 GIEC – Scénario RCP 8.5 Scénarios sur mesure	Politiques actuelles du NGFS NGFS – Carboneutralité en 2050	Politiques actuelles du NGFS NGFS – Carboneutralité en 2050 GIEC – Scénario RCP 8.5 Scénarios sur mesure	Politiques actuelles du NGFS NGFS (troisième volet) – Carboneutralité en 2050	Scénarios sur mesure en fonction des politiques actuelles du NGFS
Horizon	2030 à 2050	2025 à 2028	2025 à 2050	2025 à 2050	2025 à 2050	2025 à 2028

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire

Mobilisation auprès de nos clients sur la préparation à la transition climatique

Les mesures que nous prenons pour déterminer et évaluer le risque environnemental et social sont énoncées dans nos politiques de gestion des risques. La Banque utilise une évaluation de la cote de risque environnemental et social pour appliquer une diligence raisonnable accrue aux transactions avec des clients qui exercent leurs activités dans des secteurs très sujets aux risques liés à l'environnement et qui respectent les seuils établis. Voici les objectifs :

1. appliquer une approche uniforme pour évaluer les risques environnementaux et sociaux;
2. repérer les emprunteurs à risque élevé qui pourraient justifier des mesures de diligence raisonnable accrue ou des approbations supplémentaires;
3. améliorer le suivi des risques environnementaux et sociaux à l'échelle de l'organisation.

En 2024, nous avons lancé un projet pilote d'évaluation de la préparation à la transition des clients dans les modèles de la cote de risque environnemental et social afin d'évaluer l'état de préparation des clients à la transition selon cinq thèmes, notamment la gouvernance, les bases, la mise en œuvre, la mobilisation, ainsi que les mesures et les cibles, en fonction des lignes directrices sectorielles sur l'élaboration de plans de transition vers la carboneutralité, y compris celles de la GFANZ et de l'IFRS. Ce projet pilote a été mené auprès de clients canadiens de BMO Marchés des capitaux dans les secteurs du pétrole et de la production d'électricité, en fonction de leur profil de risque. Ces entreprises représentent un sous-ensemble de l'analyse des émissions financées liées à l'octroi de prêts de BMO aux secteurs canadiens du pétrole et du gaz et de l'électricité.

L'évaluation a fourni des renseignements de base sur la maturité de la planification de la transition des entreprises, ce qui nous aide à mieux mesurer les risques associés à chaque client et à repérer les occasions de mobiliser davantage les clients pour faire progresser leur transition climatique.

Nous reconnaissons que la planification de la transition est un processus itératif pour les clients qui pourrait prendre un chemin non linéaire. Nous sommes également conscients de la nécessité de peaufiner nos mesures et nos cibles liées à l'évaluation de l'état de préparation du plan de transition, et du fait que les priorités sectorielles en matière de décarbonisation sont un élément clé d'un plan crédible et d'une évaluation ciblée. Voici les prochaines étapes de l'évaluation :

- intégrer des sources de données complémentaires pour obtenir des renseignements sur les plans de transition des clients;
- élaborer des évaluations propres au secteur pour saisir les stratégies et les mesures pertinentes en matière de préparation à la transition;
- élargir l'évaluation pour mobiliser un plus grand groupe de clients dans les secteurs importants pour notre financement.



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Mesures et cibles

Nous assurons le suivi et rendons compte des mesures clés liées aux changements climatiques qui concernent nos activités et répondent aux exigences réglementaires.

Nous assurons le suivi de nos émissions de GES et de nos mesures clés pour le risque lié au climat et en rendons compte dans notre cadre d'appétit pour le risque.

En ce qui concerne nos mesures d'émissions de GES, nous quantifions et divulguons nos catégories d'émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 pertinentes à l'aide du Protocole des GES et de la norme PCAF, et nous pouvons également établir des cibles pour les réduire. Les émissions de GES du champ d'application 1 sont celles que nous détenons ou contrôlons, les émissions de GES du champ d'application 2 sont celles qui sont générées par l'énergie achetée et les émissions de GES du champ d'application 3 sont celles qui se produisent dans notre chaîne de valeur, mais que nous ne contrôlons pas directement, y compris celles qui sont liées à nos activités de financement, souvent appelées émissions financées dans le contexte bancaire.

Nous quantifions et divulguons les mesures de la transition et du risque physique conformément aux obligations réglementaires à venir du BSIF. Nous quantifions et divulguons notre exposition au risque de crédit lié aux actifs liés au carbone comme mesure pour faire le suivi de notre exposition au risque de transition climatique. En 2024, nous avons commencé à quantifier nos prêts exposés au risque d'inondation en tant que nouvel indicateur clé de risque que nous surveillons maintenant afin de mieux comprendre notre exposition au risque climatique physique.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Défis liés aux données

Bien que nous réalisons des progrès dans l'évaluation des mesures clés liées aux changements climatiques, nous continuons à faire face à des défis liés aux données, notamment :

- **Disponibilité des données** – La disponibilité de données complètes, exactes et comparables constitue un défi pour l'ensemble du secteur pour la détermination, l'analyse et la déclaration de mesures liées au climat. Bien que nous ayons une plus grande confiance en certaines catégories de données climatiques, comme les mesures relatives à nos émissions de GES opérationnelles, il reste encore des défis importants et des facteurs qui compliquent la quantification des émissions financées et la détermination des mesures appropriées pour l'établissement des cibles. Cela s'explique en grande partie par le fait que la production de rapports pour l'ensemble des secteurs d'activité n'est pas normalisée et que la qualité des données est souvent faible ou limitée. La quantification des émissions financées et des cibles connexes pour le secteur financier et l'économie mondiale permettant une prise de décision éclairée nécessite l'utilisation de données de meilleure qualité, y compris des renseignements sur les émissions de GES et les activités de production des clients. De plus, les données dont nous avons besoin pour définir notre parcours vers l'atteinte de nos cibles intermédiaires peuvent être non disponibles ou incohérentes et ne pas conserver une qualité suffisante dans l'ensemble des secteurs sur lesquels nous choisissons de nous concentrer.
- **Approvisionnement en données** – Pour quantifier notre empreinte carbone et établir, suivre ainsi que communiquer nos progrès par rapport aux cibles de réduction des émissions de GES à l'aide de la méthodologie du PCAF, nous devons nous fier aux données obtenues des clients et de sources tierces relativement à la production, aux émissions, à l'information financière et aux autres intrants. Même si nous croyons que ces sources sont fiables, nous n'avons pas vérifié de façon indépendante les données provenant de ces tiers, y compris de nos clients, ni évalué les hypothèses sous-jacentes à l'égard de ces données. Nous ne pouvons donc ni garantir l'exactitude de ces données provenant de tiers ni la fiabilité de ces hypothèses. De plus, notre utilisation de ces données de tiers ne devrait pas être considérée comme une approbation du tiers ou de ses données ni être interprétée comme l'octroi d'une forme quelconque de propriété intellectuelle. Certaines données de tiers, comme les facteurs d'émission de GES et les émissions de GES du champ d'application 3, peuvent également changer au fil du temps à mesure que les normes et les méthodes de mesure et d'estimation évoluent. Ces facteurs et les incertitudes connexes pourraient avoir un effet important sur nos cibles de réduction des émissions et sur notre capacité à les atteindre.

- **Fluctuations des stocks** – De nombreux facteurs peuvent influencer notre mesure des émissions financées d'un secteur en particulier, y compris les changements dans la composition de notre clientèle, la taille et la répartition géographique du portefeuille, les émissions de GES et le profil de production de nos clients, ainsi que la qualité des données disponibles et le calcul des facteurs d'attribution. Dans nos calculs pour les prêts aux entreprises, nous prenons en compte la part de chaque prêt dans les émissions de GES totales de l'emprunteur en appliquant un facteur d'attribution calculé comme le montant du prêt en cours, divisé par la somme du total des capitaux propres et de la dette (pour les sociétés fermées)¹ ou de la valeur totale de l'entreprise, y compris les liquidités (pour les sociétés ouvertes), conformément à la méthodologie du PCAF. Les fluctuations de la valeur d'entreprise pour un client public, qui reflètent celles des cours du marché, représentent un défi pour nos rapports sur les émissions financées. La volatilité des marchés pourrait avoir une incidence sur les émissions de GES attribuées déclarées, même s'il n'y a eu aucun changement dans les émissions de GES d'un client ou nos activités de financement, ce qui pourrait limiter l'utilité des comparaisons et des tendances entre exercices. Il s'agit d'une limite de la méthodologie du PCAF qui est reconnue par d'autres acteurs sur le marché et qui ne nous est pas propre. En 2024, le PCAF a mis sur pied un groupe de travail afin de déterminer les changements méthodologiques qui permettraient de remédier à cette limite, et des directives sont attendues en 2025. Nous effectuons également une analyse interne fondée sur les montants autorisés des prêts et nous pourrions en tenir compte lorsque nous ferons évoluer notre approche.

Faute de données suffisantes et de grande qualité, nous produisons des estimations fondées sur des hypothèses et des extrapolations. Compte tenu de la complexité et de l'incertitude inhérentes, ainsi que de nos préoccupations quant aux données et hypothèses sous-jacentes, les estimations, hypothèses et jugements, jugés raisonnables au moment de la préparation du présent rapport, pourraient s'avérer inexacts, et toute cible intermédiaire établie pourrait donc devoir être ajustée. En ce qui concerne nos émissions financées, nous avons recensé les meilleures données disponibles conformément aux hiérarchies de données de la norme PCAF, où l'on attribue aux données une cote allant de 1 à 5, la cote 1 étant réservée pour le plus haut degré de certitude.

Compte tenu de l'évolution de la réglementation relative aux émissions de GES, de l'approvisionnement en données et des améliorations apportées aux méthodes, nous pourrions devoir périodiquement recalculer ou retraiter nos émissions de GES historiques et éventuellement redéfinir nos cibles de réduction des émissions.

Nous travaillons à l'interne pour améliorer les données en envisageant de faire appel à d'autres fournisseurs de données tiers et en simplifiant les processus de calcul.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Dans le cas des sociétés fermées dont nous n'avons pas pu obtenir le total de la dette ou le total des capitaux propres, nous avons utilisé la valeur totale au bilan (c.-à-d. la somme du total des capitaux propres et des passifs, qui correspond au total des actifs de la société), conformément à la norme PCAF.

Émissions de GES opérationnelles

Nous quantifions et divulguons les émissions de GES provenant de sources opérationnelles pertinentes pour nos activités afin d'orienter et de surveiller les mesures que nous prenons pour réduire les émissions de GES dans nos propres activités et dans notre chaîne de valeur.

La norme de comptabilisation et de déclaration du Protocole des GES et la norme sur la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3) (collectivement, le Protocole des GES) fournissent des conseils aux entreprises pour la préparation de leur inventaire des émissions de GES. Nous avons élaboré une méthode opérationnelle de quantification des émissions de GES fondée sur ces directives qui applique l'approche de contrôle opérationnel du Protocole

des GES. Des renseignements sur notre méthode, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Operational GHG Emissions](#).

En 2024, nous avons élaboré un outil de contrôle opérationnel du champ d'application 3 pour mettre à jour notre évaluation de la pertinence des émissions de GES du champ d'application 3 dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris les 14 catégories opérationnelles d'émissions de GES du champ d'application 3 définies par le Protocole des GES (en excluant les émissions financées). Les catégories d'émissions de GES ont été évaluées en fonction d'un ensemble de critères, notamment la taille relative de la catégorie, la mesure dans laquelle nous pouvons influencer les émissions de GES, le risque que les émissions de GES peuvent présenter pour nous, l'importance accordée par les parties prenantes à la source des émissions de GES et les pratiques du secteur. Les conclusions de l'évaluation sont résumées dans le tableau ci-dessous et orienteront notre approche en matière de communication de l'information à l'avenir.

Notre évaluation des émissions de GES du champ d'application 3

Catégorie du champ d'application 3	Pertinence pour BMO	Statut
1. Biens et services achetés	Pertinent	Calculé et divulgué
2. Capital technique	Pertinent	Calculé, mais non divulgué ¹
3. Activités liées au carburant et à l'énergie	Pertinent	Calculé, mais non divulgué ²
4. Transport et distribution en amont	Sans objet, inclus dans les catégories 1 et 2	
5. Déchets produits par les activités	Non pertinent	
6. Voyage d'affaires	Pertinent	Calculé et divulgué
7. Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile	Pertinent	Calculé, mais non divulgué ²
8. Actifs loués en amont	Sans objet, inclus dans les champs d'application 1 et 2	
9. Transport et distribution en aval	Sans objet	
10. Traitement des produits vendus	Sans objet	
11. Utilisation des produits vendus	Sans objet	
12. Traitement des produits vendus en fin de cycle	Sans objet	
13. Actifs loués en aval	Pertinent	Calculé et divulgué
14. Franchises	Sans objet	

Légende

- **Pertinent**
La catégorie est importante et sera incluse dans notre inventaire des GES.
- **Non pertinent**
Nos activités peuvent générer certaines émissions de GES dans cette catégorie, mais elles ne sont pas considérées comme significatives aux fins de déclaration.
- **Sans objet**
Aucune émission de GES de cette catégorie ne résulte de nos activités en amont ou en aval.

Entre 2020 et 2023, les réductions enregistrées par rapport à l'année de référence 2019 ont atteint ou frôlé notre cible de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 30 % d'ici à 2030. Nous évaluons une nouvelle cible pour les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 mesurées par rapport à l'année de référence 2023 afin de

tenir compte de notre empreinte accrue découlant de l'acquisition de Bank of the West au cours de l'année en question. Consultez la [page 50](#) (Rapport climatique – Stratégie – Notre approche – Gestion des émissions provenant de nos propres activités) pour en savoir plus sur les mesures que nous prenons pour réduire nos émissions de GES opérationnelles.

¹ Les émissions de catégorie 2 du champ d'application 3 sont calculées et communiquées dans la catégorie 1 du champ d'application 3.

² Les catégories 3 et 7 du champ d'application 3 ont été calculées aux fins de production de rapports réglementaires au moyen d'une méthode d'estimation. Nous prévoyons de peaufiner cette méthode pour appuyer la communication de l'information au public relative à ces catégories du champ d'application 3.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous utilisons pour faire le suivi du rendement par rapport à notre stratégie de réduction des émissions de GES opérationnelles et les mesures que nous prenons pour réduire les émissions de GES à l'échelle de notre chaîne de valeur. Entre 2023 et 2024, le total de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement a diminué de 5 % en raison de la réduction de la consommation de gaz naturel et des investissements dans des mesures améliorées de gestion de l'énergie, comme les technologies de contrôle intelligent. L'intensité de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2, mesurée par pied carré et par employé,

est demeurée relativement stable. Entre 2023 et 2024, nos émissions de GES de catégorie 1 du champ d'application 3 provenant des biens et services achetés ont diminué de 18 % en raison de la baisse des dépenses résultant des efficacités réalisées à la suite de notre acquisition de Bank of the West, notamment en ce qui a trait aux dépenses en main-d'œuvre externe; en revanche, nos émissions de GES de catégorie 6 du champ d'application 3 provenant des déplacements d'affaires ont augmenté de 33 % en raison de l'augmentation de l'activité aérienne attribuable aux besoins opérationnels, de l'inclusion des émissions liées aux séjours à l'hôtel et de l'amélioration de la disponibilité des données.

Émissions de GES opérationnelles de BMO^{1, 2}

		2024	2023
Émissions de GES des champs d'application 1 et 2	Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO ₂)	■ 33 090	38 197
	Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂)	■ 69 822	69 529
	Émissions du champ d'application 2 selon le marché (en t éq. CO ₂)	■ 356	236
	Total des émissions des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂)	■ 102 912	107 726
	Total des émissions des champs d'application 1 et 2 selon le marché (en t éq. CO ₂)	■ 33 446	38 433
	Crédits carbone éliminés pour les émissions des champs d'application 1 et 2 (en t éq. CO ₂)	■ 33 446	38 433
Émissions de GES du champ d'application 3	Réduction des émissions de GES provenant de crédits d'énergie renouvelable achetés (en t éq. CO ₂)	■ 69 466	69 293
	Émissions de catégorie 1 du champ d'application 3 provenant de l'achat de biens et de services (en t éq. CO ₂) ³	■ 658 151	804 903
	Émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 provenant des déplacements d'affaires (en t éq. CO ₂)	■ 18 820	14 154
	Émissions de catégorie 13 du champ d'application 3 attribuables aux actifs loués en aval (en t éq. CO ₂) ⁴	■ 2 453	-
Crédits carbone éliminés pour les émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 (en t éq. CO ₂)	■ 18 820	14 154	
Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂ /ETP)	■ 1,92	1,93
	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂ /m ²)	■ 0,06	0,06
	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon le marché (en t éq. CO ₂ /ETP)	■ 0,62	0,69
	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon le marché (en t éq. CO ₂ /m ²)	■ 0,02	0,02
Consommation d'énergie⁵	Consommation d'énergie – Combustibles (en MWh) ⁶	■ 169 520	193 999
	Consommation d'énergie – Électricité (en MWh) ⁶	■ 328 062	332 474
	Consommation d'énergie – Vapeur et eau réfrigérée (en MWh) ⁶	■ 1 395	1 042
	Consommation d'énergie – Certificats d'énergie renouvelable (CER) achetés (en MWh)	■ 328 062	332 474
	Consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables	■ 100 %	100 %

■ Stantec a effectué une vérification limitée de ces résultats.

¹ Les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et les émissions de GES attribuables aux déplacements d'affaires du champ d'application 3 au titre de l'année 2023 ont été retraitées pour tenir compte des éléments suivants : l'intégration des émissions de GES de Bank of the West et d'AIR MILES (sociétés acquises par BMO en 2023), la correction d'erreurs, l'intégration de données auparavant indisponibles, et le changement de méthode pour estimer la consommation d'énergie lorsque les données réelles ne sont pas disponibles. Le retraitement a entraîné une révision à la hausse de l'ordre de 18 019 t éq. CO₂ au titre de l'année 2023 pour le total des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement et de 2 334 t éq. CO₂ pour les émissions de GES du champ d'application 3 attribuables aux voyages d'affaires. Les valeurs d'intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ont été recalculées en conséquence. Les données historiques antérieures à 2023 n'ont pas été recalculées.

² À moins d'indication contraire, les mesures portent sur la période du 1^{er} août au 31 juillet. Nous définissons nos limites organisationnelles pour la quantification des émissions de GES au moyen de l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES.

³ Les émissions de GES de catégorie 1 du champ d'application 3 (achats de biens et de services) sont calculées en fonction des données sur les dépenses pour la période du 1^{er} novembre au 1^{er} octobre et incluent les émissions de GES découlant de l'achat de biens d'équipement (catégorie 2 du champ d'application 3), mais excluent les activités d'achat à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les résultats au titre de l'année 2023 excluent les données de Bank of the West.

⁴ En 2024, nous avons reclassé les émissions de GES des actifs loués en aval dans le champ d'application 3, conformément à l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES. Les émissions de GES de ces actifs étaient auparavant déclarées dans les champs d'application 1 et 2.

⁵ En 2024, nous avons retraité nos données de consommation d'énergie au titre de l'année 2023 pour tenir compte des éléments suivants : l'intégration de la consommation d'énergie de Bank of the West et d'AIR MILES (sociétés acquises par BMO en 2023), la correction d'erreurs, l'intégration de données auparavant indisponibles, et le changement de méthode pour estimer la consommation d'énergie lorsque les données réelles ne sont pas disponibles. Le retraitement des données a entraîné une révision à la hausse de l'ordre de 68 876 MWh en 2023.

⁶ La consommation d'énergie est déclarée pour les installations et les activités de transport qui relèvent du contrôle opérationnel de BMO, et exclut l'énergie consommée dans les installations sous-louées, conformément à notre application de l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 par pays

	2024	2023
Canada		
Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO ₂)	18 125	20 125
Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂)	13 007	14 447
Total des émissions au Canada (en t éq. CO ₂)	31 132	34 572
États-Unis		
Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO ₂)	14 924	17 879
Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂)	55 763	54 213
Total des émissions aux États-Unis (en t éq. CO ₂)	70 687	72 092
International		
Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO ₂)	41	192
Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO ₂)	1 052	870
Total des émissions à l'échelle internationale (en t éq. CO ₂)	1 093	1 062

Consommation d'énergie par pays¹

	2024	2023
Canada		
Combustibles (en MWh)	91 706	99 030
Électricité, vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	192 498	201 241
Consommation totale au Canada (en MWh)	284 204	300 271
États-Unis		
Combustibles (en MWh)	77 581	93 863
Électricité, vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	134 061	129 367
Consommation totale aux États-Unis (en MWh)	211 642	223 230
International		
Combustibles (en MWh)	232	1 106
Électricité, vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	2 898	2 908
Consommation totale à l'échelle internationale (en MWh)	3 131	4 014
Consommation totale d'énergie (en MWh)	498 977	527 515

¹ La consommation d'énergie est déclarée pour les installations et les activités de transport qui relèvent du contrôle opérationnel de BMO, et exclut l'énergie consommée dans les installations sous-louées, conformément à notre application de l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Émissions financées



Les émissions financées sont des émissions de GES qui, selon les normes internationales applicables, sont attribuables aux institutions financières en raison de leurs activités de prêt et de placement.

Nous utilisons la deuxième édition de la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre du PCAF (la norme PCAF), et plus précisément la partie A, consacrée aux émissions financées (Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions [Second Edition]) pour orienter notre méthode de calcul. Nous quantifions et divulguons les émissions financées des secteurs à fortes émissions représentés dans notre portefeuille de crédit : production pétrolière et gazière en amont, production d'électricité, immobilier commercial (Canada), prêts hypothécaires à l'habitation (Canada) et agriculture¹. Nous publions également une analyse générale de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques (analyse complète du portefeuille) afin de fournir une indication des concentrations des émissions financées par secteur et de la tendance de l'intensité économique des émissions financées du portefeuille. Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed Emissions](#).

À mesure que nous quantifions les nouveaux secteurs, nous modélisons les parcours de décarbonisation au moyen de scénarios de transition climatique fondés sur des données scientifiques crédibles avec un dépassement faible ou nul et nous envisageons d'établir des cibles ambitieuses intermédiaires (cibles) lorsque nous avons, à notre avis, des données et des méthodes suffisamment fiables, sous réserve de notre évaluation des risques liés à l'établissement de telles cibles. Lorsque nous établissons des cibles, nous utilisons généralement une approche qui est conforme aux lignes directrices de l'IF-PNUE pour l'établissement de cibles climatiques à l'intention des banques (les lignes directrices de l'IF-PNUE). Nous avons divulgué nos émissions financées annuelles et les progrès réalisés par rapport aux cibles que nous avons établies.

Nous estimons que nous avons élaboré des mesures des émissions financées propres au secteur et évalué les parcours de décarbonisation pour les secteurs qui représentent environ 72 % des émissions financées de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques, selon notre portefeuille de prêts à la fin de l'exercice 2023². En 2024, nous avons apporté des améliorations à nos systèmes de données et à nos processus de calcul afin de les étendre à d'autres secteurs et catégories d'actif. À l'avenir, nous envisagerons d'élargir la portée géographique des secteurs à fortes émissions et d'étendre la couverture pour inclure des catégories d'actif comme les prêts à risque politique, les obligations de sociétés et la prise ferme de titres de créance et de participation. Nous continuons d'explorer les méthodes de divulgation des émissions associées aux activités hors bilan des Marchés des capitaux (appelées les émissions facilitées) et nous les intégrerons au besoin au cours des prochaines années, notamment pour répondre aux attentes réglementaires dans les territoires où nous exerçons nos activités.

À ce jour, nos analyses des émissions financées sont axées sur les activités de crédit au bilan, conformément à la norme PCAF, qui exige l'utilisation des montants des prêts en cours à la fin de l'exercice. Étant donné le temps nécessaire pour effectuer les calculs et le décalage dans la disponibilité de l'information sur les émissions financées des emprunteurs, l'année 2023 est l'année la plus récente de l'analyse des émissions financées effectuée. L'utilisation des soldes en cours de fin d'exercice peut également entraîner des fluctuations d'une année à l'autre sans rapport avec les émissions financées réelles de nos clients, étant donné que les clients actuels peuvent utiliser le crédit autorisé. Puisque cela pourrait avoir une incidence sur notre progression vers l'atteinte de nos cibles, nous explorons des analyses fondées sur les montants du crédit autorisé, que nous pourrions prendre en considération dans nos déclarations et nos analyses d'établissement des cibles futures.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹ Nous avons également quantifié et divulgué les émissions financées liées aux activités industrielles (production de fer et d'acier, production d'aluminium et fabrication de ciment) et à nos prêts automobiles aux particuliers. En 2023, nous avons mis fin à la communication de l'information sur les activités industrielles, car notre exposition au risque de crédit dans ce secteur et nos émissions financées qui en découlent sont négligeables. En 2024, nous avons également mis fin à la communication de l'information sur le crédit automobile aux particuliers en raison d'une décision stratégique de 2023 de mettre fin à nos activités de financement automobile indirect aux particuliers. Nous incluons les émissions financées associées à notre portefeuille du secteur minier dans notre « analyse complète du portefeuille »; nous ne les divulguons pas séparément, puisque les secteurs d'exploitation minière de métaux et de minéraux non métalliques ne respectent pas notre seuil d'exposition au crédit (c.-à-d., plus de 1 %) et certains autres critères décrits dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed Emissions](#).

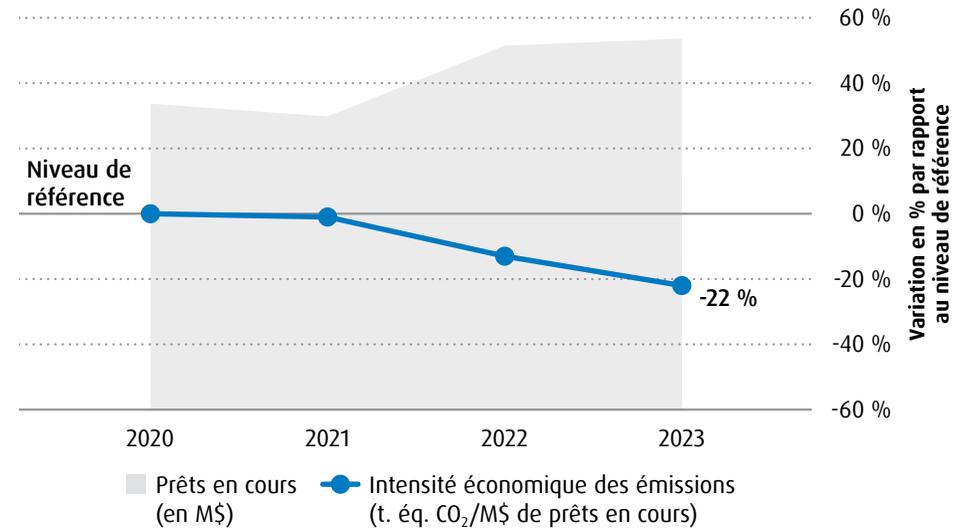
² Cette estimation est fondée sur l'analyse complète des émissions du portefeuille décrite aux [pages 81 à 84](#) (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées – Analyse du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques); elle comprend nos analyses sectorielles pour la production pétrolière et gazière en amont, la production d'électricité, l'immobilier commercial et l'agriculture. Elle ne tient pas compte des décisions visant à mettre l'accent sur des zones géographiques spécifiques ou à les intégrer progressivement dans les analyses au fil du temps.

Analyse du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Nous analysons les émissions financées des champs d'application 1 et 2 associées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques (« portefeuille complet »); cette analyse comprend nos activités de crédit des Services bancaires aux entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et des Marchés des capitaux, y compris les prêts de financement de projets à la fin de l'exercice. Pour cette analyse, nous utilisons la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises, avec une cote de qualité des données de 5¹. Nous tirons les facteurs d'émission Exiobase de la base de données des facteurs d'émission du PCAF et appliquons les moyennes sectorielles et régionales à nos analyses².

En raison de la faible qualité des données tirées de l'analyse complète du portefeuille, nous ne divulguons pas les émissions financées absolues pour le moment, l'analyse visant plutôt à fournir des renseignements sur l'intensité et les concentrations sectorielles des émissions financées dans notre portefeuille de crédit. Comme le montre le graphique de droite, nous estimons que l'intensité des émissions économiques de notre portefeuille (émissions par million de dollars de prêt en cours) a diminué entre 2020 et 2023. Nous nous efforçons d'améliorer la qualité des données, ce qui nous permettrait d'avoir davantage confiance dans nos estimations et dans leur pertinence aux fins de divulgation (pour en savoir plus sur les défis liés aux données, voir la [page 76](#) – Rapport climatique – Mesures et cibles – Défis liés aux données).

Portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques – Variation de l'intensité des émissions économiques (champs d'application 1 et 2)



¹ Les cotes de qualité des données de la norme PCAF sont réparties sur une échelle de 1 à 5, la cote 1 étant réservée pour le plus haut degré de certitude.

² Nous appliquons des facteurs d'émission fondés sur l'économie tirés de la base de données Exiobase à l'échelle sectorielle et régionale, ce qui peut entraîner l'application d'un seul facteur d'émission à de nombreux sous-secteurs. Par exemple, dans notre portefeuille agricole, un facteur d'émission est appliqué à 60 codes d'industrie avec des facteurs d'émission sous-sectoriels sous-jacents.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

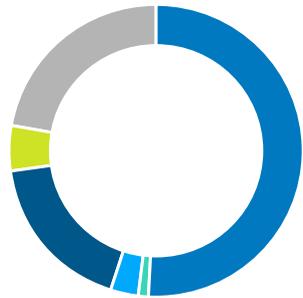
103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

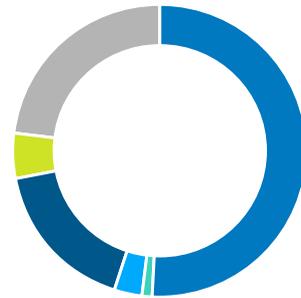
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques – Concentrations sectorielles par année (champs d'application 1 et 2)^{1, 2}

Portefeuille complet 2023 ♦



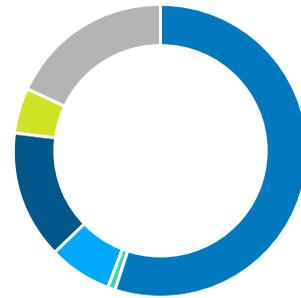
● Agriculture	51 %
● Financement immobilier commercial	1 %
● Industrie lourde	< 1 %
● Production pétrolière et gazière en amont	3 %
● Production d'électricité	18 %
● Transport	5 %
● Autres	22 %

Portefeuille complet 2022



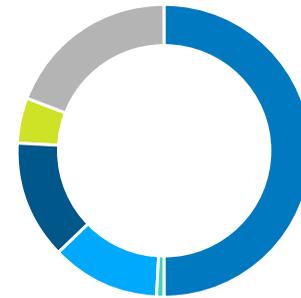
● Agriculture	51 %
● Financement immobilier commercial	1 %
● Industrie lourde	< 1 %
● Production pétrolière et gazière en amont	3 %
● Production d'électricité	17 %
● Transport	5 %
● Autres	23 %

Portefeuille complet 2021



● Agriculture	55 %
● Financement immobilier commercial	1 %
● Industrie lourde	< 1 %
● Production pétrolière et gazière en amont	7 %
● Production d'électricité	14 %
● Transport	5 %
● Autres	18 %

Portefeuille complet 2020



● Agriculture	50 %
● Financement immobilier commercial	1 %
● Industrie lourde	< 1 %
● Production pétrolière et gazière en amont	12 %
● Production d'électricité	13 %
● Transport	5 %
● Autres	19 %

♦ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard des données de 2023.

¹ Cette analyse utilise la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises pour tous les secteurs, en fonction des codes d'industrie des emprunteurs et d'une approche de données de qualité 5 du PCAF. Nos analyses sectorielles sont fondées sur des données plus détaillées, des niveaux de qualité des données et des méthodes relatives aux catégories d'actif (p. ex., les calculs sectoriels du Financement immobilier commercial ne dépendent pas des codes d'industrie pour l'identification des secteurs). Par conséquent, les émissions financées estimées au moyen d'analyses sectorielles varieront.

² Les données précédemment déclarées au titre des années 2020, 2021 et 2022 ont été retraitées pour tenir compte des expositions découlant de notre acquisition de Bank of the West.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Émissions financées et cibles dans les secteurs clés

Dans cette section, nous fournissons des estimations des émissions financées et des cibles connexes que nous avons établies pour les secteurs clés à fortes émissions de notre portefeuille, en conformité avec les normes et les lignes directrices sectorielles. Pour chaque secteur, nous présentons l'exposition de la Banque en montants impayés (en dollars canadiens), les estimations des émissions absolues, les cotes de qualité des données du portefeuille mesurées conformément à la norme PCAF, ainsi que des données sur l'intensité économique et physique des émissions dans certains cas pour l'exercice 2023. Nous avons établi des cibles au niveau du secteur lorsque celui-ci contribue de façon appréciable à nos émissions financées et que nous avons suffisamment de données de qualité à son égard.

Les secteurs à fortes émissions pour lesquels nous avons des émissions financées estimées sont présentés ci-dessous avec les renseignements pertinents pour les analyses d'établissement des cibles effectuées. Nous avons analysé des parcours de décarbonisation scientifiques pertinents pour nos portefeuilles mondiaux des secteurs de l'agriculture, de l'immobilier commercial (Canada) et de l'immobilier résidentiel (Canada) et n'avons pas établi de cibles pour ces secteurs en raison des faibles cotes liées à la qualité des données selon le PCAF et de la difficulté à obtenir des données au niveau de l'emprunteur qui nous permettraient de faire un suivi plus conséquent des émissions financées au fil du temps.

Établissement des cibles sectorielles et résumé de l'analyse du parcours de décarbonisation

Portefeuille de la Banque	Catégorie d'actif du PCAF	Secteur	Accent dans la chaîne de valeur	Région visée	Champ d'application des émissions financées	Cible établie	Type de mesure cible	Mesure cible	Année de référence	Valeur de référence	Indicateur de changement ¹	Valeur cible	Année cible	Scénario de référence
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêt aux entreprises	Pétrole et gaz	Production pétrolière et gazière en amont	Monde	Champs d'application 1 et 2	Oui	Intensité physique	téq. CO ₂ /TJ	2019	5,3	-33 %	3,6	2030	Carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie
			Production pétrolière et gazière en amont	Monde	Champ d'application 3 ²	Oui	Absolute	téq. CO ₂	2019	38 914	-24 %	29 575	2030	
		Production d'électricité	Producteurs d'électricité	Canada	Champ d'application 1	Oui	Intensité physique	téq. CO ₂ /MWh	2019	0,2	-70 %	0,06	2030	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada
							Part de génération	% de sources à faibles émissions de carbone en fonction des prêts en cours	2019	76 %	16 %	88 %	2030	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada

¹ Indique un changement des valeurs de base aux valeurs cibles.

² Les GES autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d'harmoniser les calculs d'émissions financées avec les mesures utilisées dans les profils de décarbonisation évalués.

- 3 Message de la conseillère générale**
- 4 À propos du présent rapport**
- 6 Rapport de durabilité**
- 7 Gouvernance en matière de durabilité
- 9 Notre stratégie
- 10 Gestion du risque environnemental et social
- 12 Conduite
- 14 Sécurité des données
- 16 Vie privée des clients
- 17 Expérience client
- 19 Inclusion financière et renforcement des capacités
- 26 Impact dans la collectivité
- 27 Talent et inclusion
- 29 Finance durable
- 32 Investissement responsable
- 34 Rapport climatique**
- 35 Gouvernance
- 44 Stratégie
- 64 Gestion des risques
- 75 Mesures et cibles
- 91 Déclaration annuelle**
- 102 Annexe**
- 103 Index SASB
- 111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
- 115 Glossaire



Pétrole et gaz

Nos calculs des émissions financées pour le secteur pétrolier et gazier sont axés sur les émissions financées des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs mondiaux des industries pétrolière et gazière en amont. À la suite de discussions avec les clients, nous visons une réduction de 33 % de l'intensité des émissions physiques du portefeuille (t éq. CO₂/TJ) d'ici 2030, un objectif que nous souhaitons atteindre en partenariat avec eux.

Nos calculs comprennent également les émissions financées du champ d'application 3 en aval qui découlent de la combustion d'éléments produits par les mêmes emprunteurs du secteur des industries pétrolière et gazière. Notre cible de réduction absolue des émissions financées du champ d'application 3 de 24 % d'ici 2030 a été atteinte. Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed Emissions](#).

Production pétrolière et gazière en amont – Monde entier^{1, 2}

		2023	2022	2021	2020	2019	Cible
Canada	Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 1 926 \$	1 390 \$	2 425 \$	3 003 \$	2 917 \$	
	Champs d'application 1 et 2						
	Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (kt éq. CO ₂)	◆ 357	347	665	1 146	887	
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 2,9	2,0	1,7	1,7	2,1	
	Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 186	250	274	382	304	
	Intensité des émissions physiques (t éq. CO ₂ /TJ)	◆ 5,1	6,4	5,6	5,9	5,3	Réduction de 33 % d'ici 2030
Reste du monde³	Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 141 \$	656 \$	2 046 \$	5 120 \$	5 636 \$	
	Champs d'application 1 et 2						
	Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (kt éq. CO ₂)	◆ 28	159	605	1 210	1 382	
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 3,1	3,2	3,6	3,5	4,0	
	Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 203	242	296	236	245	
	Intensité des émissions physiques (t éq. CO ₂ /TJ)	◆ 2,7	3,0	3,2	3,0	3,4	Réduction de 33 % d'ici 2030
Échelle mondiale⁴	Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 2 067 \$	2 046 \$	4 471 \$	8 123 \$	8 553 \$	
	Champ d'application 3 en aval						
	Émissions financées (kt CO ₂)	◆ 5 393	6 852	19 320	37 645	38 914	La réduction de 24 % d'ici 2030 a été atteinte
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 3,0	3,1	3,3	3,1	3,4	
	Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 2 610	3 350	4 321	4 635	4 550	
	Intensité des émissions physiques (tCO ₂ /TJ)	◆ 66,5	64,4	62,6	63,2	62,2	

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ La portée des émissions financées comprend les emprunteurs admissibles pour les industries pétrolière et gazière en amont seulement. Les montants des prêts impayés diffèrent donc des soldes déclarés comme étant des prêts des industries pétrolière et gazière dans la trousse Données financières complémentaires de BMO.

² L'exposition de Bank of the West en matière de production pétrolière et gazière en amont est non significative et les données des années précédentes ne feront pas l'objet d'un retraitement.

³ En 2020, nous avons annoncé notre décision de cesser graduellement nos activités de banque d'affaires et d'investissement sur les marchés de l'énergie non canadiens. Nous nous attendons à ce que la majeure partie de la liquidation ait lieu avant 2030.

⁴ Les GES autres que le CO₂ sont exclus. Les facteurs d'émission proviennent des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Cibles des industries pétrolière et gazière en amont

Priorité de l'activité	Portefeuille mondial des industries pétrolière et gazière en amont	
Émissions financées du champ d'application	Émissions des champs d'application 1 et 2	Émissions en aval du champ d'application 3
Mesure	Intensité carbonique (t éq. CO ₂ /TJ de l'énergie primaire)	Émissions absolues (tCO ₂)
Cible de carboneutralité	Réduction de 33 % de l'intensité des émissions financées du portefeuille d'ici 2030. La cible est appliquée séparément à nos portefeuilles au Canada et dans le reste du monde.	Notre cible de réduction absolue des émissions financées du champ d'application 3 de 24 % d'ici 2030 a été atteinte.

En date de 2023, l'intensité des émissions physiques des champs d'application 1 et 2 (t éq. CO₂/TJ) de notre portefeuille des industries pétrolière et gazière en amont a diminué pour nos portefeuilles canadiens (-5 %) et du reste du monde (-19 %) par rapport au niveau de référence de 2019. L'intensité du portefeuille a fluctué d'une année à l'autre en raison de la composition du portefeuille, des changements opérationnels réels de l'emprunteur et de la disponibilité des données. Les stratégies énumérées à la [page 55](#) soutiennent la décarbonisation de ce portefeuille.

Les émissions financées absolues du champ d'application 3 de notre portefeuille des industries pétrolière et gazière en amont ont diminué de 86 % depuis 2019, ce qui reflète une diminution de notre exposition aux prêts (-76 %) au cours de cette période. Nous avons dépassé notre cible de réduction des émissions financées du champ d'application 3 avec une réduction de 50 % en 2021.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire



Production d'électricité

Nos calculs des émissions financées pour le secteur de l'électricité mettent l'accent sur les émissions financées du champ d'application 1 de nos emprunteurs du secteur de la production d'électricité ainsi que sur la part de production d'électricité des entreprises diversifiées qui exercent leurs activités dans les secteurs de la distribution d'électricité ou de gaz naturel au Canada et aux États-Unis¹. Nous visons à atteindre une intensité physique des émissions du portefeuille canadien (t éq. CO₂/MWh) de 0,06 d'ici 2030, ce qui correspond à

une part de 88 % de la production d'électricité à faibles émissions de carbone. Nous n'avons pas établi de cible pour notre portefeuille aux États-Unis pour le moment en raison de l'incertitude politique dans ce pays. Les renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed emissions](#).

Production d'électricité – Canada et États-Unis^{2, 3, 4}

		2023	2022	2021	2020	2019	Cible
Canada	Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 1 309 \$	1 473 \$	1 441 \$	1 100 \$	1 339 \$	
	Champ d'application 1						
	Émissions financées (kt éq. CO ₂)	◆ 400	403	249	332	360	
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 2,9	3,4	3,1	3,1	3,5	
	Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 306	274	173	302	269	
	Intensité des émissions physiques (t éq. CO ₂ /MWh d'électricité produite)	◆ 0,20	0,24	0,08	0,16	0,20	0,06 en t éq. CO ₂ /MWh d'ici 2030
États-Unis	Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 1 891 \$					
	Champ d'application 1						
	Émissions financées (kt éq. CO ₂)	◆ 1 181					
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 3,6					
	Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 625					
	Intensité des émissions physiques (t éq. CO ₂ /MWh d'électricité produite)	◆ 0,23					

Part de la production d'énergie à faibles émissions de carbone dans le portefeuille (% du total des prêts en cours)⁵

	2023	2022	2021	2020	2019	Cible
Canada	83 %	89 %	89 %	79 %	76 %	88 % d'ici 2030
États-Unis	77 %					

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ Les émissions financées du champ d'application 2 associées à l'électricité utilisée dans les installations de production d'électricité sont négligeables et n'ont pas été calculées.

² L'exposition de Bank of the West en matière de production électrique au Canada est non significative et les données des années précédentes ne feront pas l'objet d'un retraitement.

³ La portée des émissions financées comprend les emprunteurs admissibles pour la production d'électricité seulement. Les montants des prêts impayés diffèrent donc des soldes déclarés comme étant des prêts des services publics dans la trousse Données financières complémentaires de BMO.

⁴ La mesure de l'intensité des émissions physiques est calculée pour les emprunteurs auxquels peuvent être attribuées des données sur la production d'électricité (représentant 61 % de la part des prêts en cours liés à la production d'électricité au Canada en 2019, 74 % en 2020, 64 % en 2021, 51 % en 2022 et 85 % en 2023, et 57 % de la part des prêts en cours liés à la production d'électricité aux États-Unis en 2023).

⁵ Les activités à faible émission de carbone comprennent la production d'énergie renouvelable (l'hydroélectricité et la production éolienne, solaire et de biomasse, entre autres) et nucléaire.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Cibles de production d'électricité

Priorité de l'activité	Portefeuille canadien de production d'électricité
Émissions financées du champ d'application	Émissions du champ d'application 1 provenant de combustion de combustibles pour la production d'électricité
Mesure	Intensité carbonique (t éq. CO ₂ /MWh d'électricité produite) Part de la production d'énergie à faibles émissions de carbone dans le portefeuille
Cible de carboneutralité	Cible, pour le portefeuille canadien, une intensité carbonique de 0,06 équivalent de tCO ₂ /MWh d'ici 2030, ce qui correspond à une part de 88 % de la production d'électricité à faibles émissions de carbone.

L'intensité des émissions physiques du champ d'application 1 du portefeuille canadien de production d'électricité a diminué de 15 % depuis l'année précédente (2022) et est semblable au niveau de référence de 2019. L'intensité du portefeuille a fluctué d'une année à l'autre et devrait continuer à le faire en raison de la composition du portefeuille, des changements opérationnels réels de l'emprunteur et de la disponibilité des données. Nous avons dépassé notre part cible de production à faibles émissions de carbone dans le portefeuille en 2021 et en 2022; cette mesure a diminué en 2023. Les stratégies énumérées aux [pages 56 et 57](#) soutiennent la décarbonisation de ce portefeuille.

Secteur immobilier commercial

Nos calculs des émissions financées sont axés sur les emprunteurs canadiens du secteur de l'immobilier commercial qui ont recours au financement pour acheter ou refinancer des propriétés qui sont utilisées ou louées pour générer des revenus¹. Nous calculons les émissions financées des champs d'application 1 et 2 provenant des propriétés. Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed Emissions](#).

Nous n'avons pas encore établi de cible pour ce secteur en raison de la faible cote liée à la qualité des données selon le PCAF et de la difficulté à obtenir des données sur l'énergie et les émissions financées au niveau de la propriété qui nous permettraient de faire un suivi plus conséquent des émissions financées au fil du temps. Nous continuons à travailler à l'amélioration des données pour orienter les calculs des émissions financées et l'établissement des cibles. Les stratégies énumérées à la [page 59](#) soutiennent la décarbonisation de ce portefeuille.

Financement immobilier commercial – Canada²

	2022	2021
Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 36 721 \$	32 388 \$
Champs d'application 1 et 2		
Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (kt éq. CO ₂)	◆ 504	516
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 4,6	4,4
Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 13,7	15,9
Intensité physique des émissions (kg éq. CO ₂ /m ² financé)	◆ 32,0	37,3

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ Cela comprend les propriétés résidentielles détenues par des investisseurs. Cela exclut le financement des terrains, de la construction et de la rénovation de propriétés en raison des difficultés méthodologiques liées à l'estimation des émissions financées qui découlent de ces activités – une limite reconnue par le PCAF. Cela exclut aussi le financement à des sociétés de placement immobilier, qui correspond surtout à des prêts à usage général par les entreprises.

² La portée des émissions financées comprend les prêts aux fins d'achat ou de refinancement d'immeubles commerciaux ou d'immeubles résidentiels productifs de revenus au Canada. Les montants des prêts impayés diffèrent des soldes déclarés comme étant des prêts du secteur immobilier commercial dans la trousse Données financières complémentaires de BMO.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Immobilier résidentiel

Nos calculs des émissions financées sont axés sur les emprunteurs du secteur de l'immobilier résidentiel au Canada. Nous calculons les émissions financées des champs d'application 1 et 2 provenant des propriétés. Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed Emissions](#).

Nous n'avons pas encore établi de cible pour ce secteur en raison de la faible cote liée à la qualité des données selon le PCAF et de la difficulté à obtenir des données sur l'énergie et les émissions financées au niveau de la propriété qui nous permettraient de faire un suivi plus conséquent des émissions financées au fil du temps. Nous continuons à travailler à l'amélioration des données pour orienter les calculs des émissions financées et l'établissement des cibles. Les stratégies énumérées à la [page 60](#) soutiennent la décarbonisation de ce portefeuille.

Prêts hypothécaires à l'habitation – Canada¹

	2023	2022	2021	2020	2019
Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 123 424 \$	117 165 \$	110 051 \$	102 693 \$	99 148 \$
Champs d'application 1 et 2					
Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (kt éq. CO ₂)	◆ 897	963	1 057	1 123	1 155
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 4,1	4,1	4,1	4,2	4,2
Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 7,3	8,2	9,6	10,9	11,7
Intensité des émissions physiques (kg CO ₂ /m ² financé)	◆ 24,7	26,2	28,0	29,2	29,2

Agriculture

Nos calculs des émissions financées sont axés sur les émissions financées des champs d'application 1 et 2 des emprunteurs du secteur de l'agriculture à l'échelle mondiale. Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document [GHG Reporting Methodology – Financed Emissions](#).

Nous n'avons pas encore établi de cible pour ce secteur en raison de la faible cote liée à la qualité des données selon le PCAF. Le nombre élevé de sociétés privées et de clients dans ce secteur fait en sorte qu'il est très difficile d'obtenir des données complètes et cohérentes sur l'énergie, les émissions et la production au niveau de la ferme qui nous permettraient de faire un suivi plus conséquent des émissions financées au fil du temps. Nous continuons à participer aux entretiens sur le terrain sur la façon d'améliorer la disponibilité des données et les approches en matière d'estimation des émissions financées. Les stratégies énumérées à la [page 61](#) soutiennent la décarbonisation de ce portefeuille.

Agriculture – Monde entier^{2, 3, 4}

	2023	2022	2021	2020
Prêts en cours (en millions de dollars)	◆ 18 413 \$	◆ 18 114 \$	17 495 \$	17 276 \$
Champs d'application 1 et 2				
Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (kt éq. CO ₂)	◆ 14 112	◆ 15 700	14 967	14 666
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	◆ 4,4	◆ 4,4	4,4	4,4
Intensité économique des émissions (t éq. CO ₂ /million de dollars de prêts en cours)	◆ 766	◆ 867	856	849

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ La portée des émissions financées comprend les prêts aux fins d'achat ou de refinancement d'immeubles résidentiels au Canada, y compris les prêts hypothécaires détenus auprès de BMO et ceux obtenus auprès de tiers. Les montants des prêts impayés diffèrent des soldes déclarés comme étant des prêts du secteur immobilier résidentiel dans la trousse Données financières complémentaires de BMO.

² La portée des émissions financées comprend les emprunteurs définis dans les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) qui couvrent la production agricole, les fermes, la foresterie et la pêche. Les montants des prêts impayés diffèrent donc des soldes déclarés comme étant des prêts du secteur de l'agriculture dans la trousse Données financières complémentaires de BMO.

³ Les données précédemment déclarées au titre des années 2020 et 2021 ont été retraitées pour tenir compte des expositions liées à l'acquisition de Bank of the West.

⁴ Nous n'avons pas calculé l'intensité des émissions physiques en raison de l'indisponibilité des données de production relatives aux emprunteurs (p. ex., tonnes de matières cultivées ou produites).

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Mesures du risque climatique

Nous avons intégré des mesures du risque lié aux changements climatiques à notre énoncé d'appétit pour le risque afin de mieux comprendre et de surveiller notre exposition aux risques physiques et de transition liés au climat. Ces mesures sont incluses dans notre tableau de bord sur l'appétit pour le risque que nous soumettons au Conseil d'administration.

Mesures du risque de transition lié au climat

Actifs liés au carbone – Mesure 1

Conformément aux recommandations de 2017 du GIFCC, nous considérons les éléments d'actif liés au carbone comme notre exposition au risque de crédit liée aux secteurs de l'énergie et des services publics, exprimée en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire ou les sociétés de gestion des déchets.

En 2021, à la lumière des recommandations de 2017 du GIFCC, nous avons établi des seuils de tolérance au risque de crédit pour l'exposition à des éléments d'actif liés au carbone, associés de manière quantitative à nos cibles de réduction des émissions financées. Ces seuils sont entrés en vigueur au début de l'exercice 2022 et sont mis à jour chaque année, en tenant compte de la modélisation des parcours de décarbonisation, des recommandations du GIFCC, des pratiques actuelles du secteur, des objectifs de la politique gouvernementale et des lois applicables.

En 2024, nous avons commencé à désagréger la mesure des actifs liés au carbone au niveau du groupe d'exploitation (BMO Marchés des capitaux et Services bancaires Particuliers et entreprises). Cela permet à la Banque de surveiller la contribution du groupe d'exploitation à la mesure établie pour l'organisation et d'établir des seuils au niveau du groupe ainsi que des déclencheurs de notification. Ces mesures font l'objet d'un suivi dans les forums appropriés au niveau du groupe et ne font actuellement pas l'objet de rapports au Conseil d'administration.

À l'exercice 2024, conformément aux recommandations de 2017 du GIFCC, notre exposition au risque de crédit à l'égard d'éléments d'actif liés au carbone des prêts avoisinait les 18,4 milliards de dollars, ce qui représente 1,6 % ◆ de l'exposition totale au risque de crédit. Ce risque a baissé depuis 2019, en raison des décisions stratégiques prises quant à la répartition du capital et à la priorisation des occasions.



Risque de BMO à l'égard des éléments d'actif liés au carbone (mesure 1)^{1,2}

	2024	2023	2022
Risque de crédit pour l'exposition à des éléments d'actif liés au carbone – Mesure 1 (énergie non renouvelable et production d'électricité)	◆ 1,6 %	1,9 %	2,3 %

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ Cette mesure est conforme aux recommandations de 2017 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et définit l'exposition au risque de crédit liée aux secteurs de l'énergie et des services publics, exprimée en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets.

² Les résultats de 2022 et 2023 ont été retraités en raison d'un changement dans la méthode de calcul, passant du crédit à l'exposition en cas de défaut.

- [3 Message de la conseillère générale](#)
- [4 À propos du présent rapport](#)
- [6 Rapport de durabilité](#)
- [7 Gouvernance en matière de durabilité](#)
- [9 Notre stratégie](#)
- [10 Gestion du risque environnemental et social](#)
- [12 Conduite](#)
- [14 Sécurité des données](#)
- [16 Vie privée des clients](#)
- [17 Expérience client](#)
- [19 Inclusion financière et renforcement des capacités](#)
- [26 Impact dans la collectivité](#)
- [27 Talent et inclusion](#)
- [29 Finance durable](#)
- [32 Investissement responsable](#)
- [34 Rapport climatique](#)
- [35 Gouvernance](#)
- [44 Stratégie](#)
- [64 Gestion des risques](#)
- [75 Mesures et cibles](#)
- [91 Déclaration annuelle](#)
- [102 Annexe](#)
- [103 Index SASB](#)
- [111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF](#)
- [115 Glossaire](#)

Actifs liés au carbone – Mesure 2

En 2021, le GIFCC a mis à jour son document d'orientation et inclus une définition révisée des actifs liés au carbone (mesure 2), qui comprend les quatre groupes non financiers qu'il a désignés : l'énergie (conformément à la mesure 1), le transport, les matériaux et les bâtiments, l'agriculture, les aliments et les produits forestiers. Cette définition de 2021 n'est pas utilisée directement dans la gestion des risques en raison de la vaste couverture sectorielle, comme la grande variation de la sensibilité au climat au sein du secteur agricole (p. ex., types de cultures, régions), ce qui en limite l'utilité comme mesure du risque lié à la transition climatique. Nous divulguons cette mesure conformément aux pratiques du secteur. Notre exposition au risque de crédit en lien avec les actifs liés au carbone tels que redéfinis par le GIFCC en 2021 s'est élevée à près de 189,6 milliards de dollars, ce qui représente 17 % ◆ de notre risque de crédit total.

Risque de BMO à l'égard des éléments d'actif liés au carbone (mesure 2)^{1, 2}

	2024	2023	2022
Exposition au risque de crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone – Mesure 2 (comprend la mesure 1, plus les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers)	◆ 17,0 %	17,2 %	16,8 %

Risque de BMO à l'égard des éléments d'actif liés au carbone, par catégorie du GIFCC²

	2024	2023	2022
Énergie	1,6 %	1,9 %	2,3 %
Transport	2,4 %	2,5 %	2,8 %
Matériaux et bâtiments	9,4 %	9,1 %	8,6 %
Agriculture, aliments et produits forestiers	3,6 %	3,6 %	3,2 %

Mesures du risque physique lié au climat

En date de l'exercice 2025, BMO a élaboré un indicateur clé de risque (ICR) physique lié au climat (aux fins de surveillance uniquement) pour mesurer l'exposition aux inondations (côtières, pluviales et fluviales) de ses portefeuilles de prêts garantis par des biens immobiliers (prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire). L'indicateur a été élaboré conformément aux recommandations de la norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques en prévision de la communication de l'information sur les risques physiques intersectoriels à venir; il mesure le pourcentage du risque et le nombre de comptes situés dans des zones inondables associées à une récurrence de 100 ans ou plus fréquente. Les risques sont définis comme le solde impayé des comptes de prêt hypothécaire à l'habitation et l'autorisation actuelle pour les comptes de crédit sur valeur domiciliaire.

L'ICR est calculé chaque trimestre et communiqué à l'interne à la haute direction. L'indicateur sera pris en compte chaque année dans le cadre du cycle d'actualisation de l'appétit pour le risque. Dans le cadre de ce processus, les mesures de l'indicateur ainsi que toute révision doivent être effectuées par l'intermédiaire du Comité de gestion des risques pour l'organisation et du Comité de gestion des risques, É.-U pour nos activités aux États-Unis.

Nous prévoyons de peaufiner cet indicateur pour relever les défis liés à l'uniformité des mesures entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'à la nécessité de l'aligner sur l'évolution des normes sectorielles et réglementaires.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce chiffre.

¹ Cette mesure s'harmonise aux recommandations de 2021 du GIFCC et comprend les secteurs couverts par la mesure 1 ainsi que les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers. Cette mesure n'est pas utilisée directement dans la gestion des risques en raison de sa large couverture sectorielle, ce qui limite son utilité en tant que mesure du risque lié à la transition climatique.

² Les résultats de 2022 et 2023 ont été retraités en raison d'un changement dans la méthode de calcul, passant du crédit à l'exposition en cas de défaut.

DÉCLARATION ANNUELLE



BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2024

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Déclaration annuelle 2024 de la Banque de Montréal

La Banque se conforme aux exigences de la déclaration annuelle du gouvernement du Canada applicables aux banques (*Loi sur les banques, art. 627.996 et Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*).

Le présent document décrit les activités de BMO et de nos entités précisées par règlement qui exercent leurs activités au Canada.

Nos entités précisées par règlement comprennent les filiales de BMO ci-dessous. Toutes (à l'exception de BMO Capital-Investissement [Canada] Inc., et de nos courtiers en valeurs mobilières, BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Capital Markets Corp.) ont moins d'un milliard de dollars en capitaux propres :

- BMO Gestion d'actifs inc.
- BMO Capital Markets Corp.
- BMO Partenaires en Capital Inc.
- BMO Investissements Inc.
- BMO Ligne d'action Inc.
- BMO Mortgage Corp.
- BMO Nesbitt Burns Inc.
- BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.
- BMO Gestion privée de placements inc.
- Société de fiducie BMO

Contribution à la vie des collectivités

Accès aux services bancaires

voir les [pages 19 à 22](#)

Mesures prises pour offrir des produits et des services aux personnes à faible revenu, aux personnes âgées et aux personnes faisant face à des enjeux linguistiques, d'accessibilité ou d'alphabétisme

voir les [pages 19 à 22](#)

Consultations entreprises auprès des clients et du public au sujet des produits et services existants et de l'élaboration de nouveaux produits et services, détermination des tendances et des problèmes émergents qui peuvent avoir une incidence sur les clients ou le public et questions relatives aux plaintes reçues

voir les [pages 17 et 18](#)

Financement des petites entreprises

voir les [pages 19 à 22](#)

Développement des collectivités et philanthropie

voir la [page 26](#)

Dons aux organismes de charité

voir la [page 26](#)

Générosité et bénévolat des employés

voir la [page 26](#)

Codes de conduite volontaires et engagements publics

voir la [page 98](#)

Financement par emprunt des entreprises

voir la [page 93](#)

Employés et emplacements

Nombre d'employés

voir la [page 94](#)

Succursales ouvertes, fermées et déménagées

voir la [page 94](#)

Guichets automatiques ajoutés et retirés

voir les [pages 95 et 96](#)

Impôts et taxes

Impôts et taxes payés et à payer au Canada

voir la [page 97](#)



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Contribution à la vie des collectivités

Financement par emprunt des entreprises

Au 31 octobre 2024
Montant autorisé en millions de dollars

Province ou territoire		0 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ à 999 999 \$	1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5 000 000 \$ ou plus	Total
Alberta	Montant autorisé	185	415	332	557	804	2 925	44 943	50 161
	Nombre d'entreprises	15 069	10 532	2 113	1 613	1 159	1 329	849	32 664
Colombie-Britannique	Montant autorisé	230	494	383	667	1 265	5 476	42 670	51 185
	Nombre d'entreprises	19 178	12 784	2 493	1 904	1 804	2 470	1 546	42 179
Île-du-Prince-Édouard	Montant autorisé	6	15	19	40	83	331	467	961
	Nombre d'entreprises	490	365	115	110	118	152	47	1 397
Manitoba	Montant autorisé	21	60	54	89	138	556	6 338	7 256
	Nombre d'entreprises	1 911	1 483	342	249	195	250	183	4 613
Nouveau-Brunswick	Montant autorisé	19	56	55	91	161	638	2 551	3 571
	Nombre d'entreprises	1 607	1 350	354	260	234	277	127	4 209
Nouvelle-Écosse	Montant autorisé	28	67	68	144	273	1 105	6 651	8 336
	Nombre d'entreprises	2 399	1 671	435	399	386	508	224	6 022
Ontario	Montant autorisé	753	1 393	1 184	2 019	3 365	11 203	88 416	108 333
	Nombre d'entreprises	65 473	36 361	7 484	5 740	4 804	5 178	2 585	127 625
Québec	Montant autorisé	285	550	447	754	1 270	4 363	37 007	44 676
	Nombre d'entreprises	24 740	14 237	2 827	2 135	1 814	2 047	1 047	48 847
Saskatchewan	Montant autorisé	32	114	87	157	232	877	6 066	7 565
	Nombre d'entreprises	2 634	2 676	551	446	338	414	190	7 249
Terre-Neuve-et-Labrador	Montant autorisé	13	46	52	85	130	528	1 847	2 701
	Nombre d'entreprises	1 192	1 106	332	248	184	239	74	3 375
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	Montant autorisé	1	3	3	6	13	17	179	222
	Nombre d'entreprises	118	64	18	17	19	9	5	250
Yukon	Montant autorisé	3	6	3	6	14	44	62	138
	Nombre d'entreprises	200	155	19	20	19	22	6	441
Total	Montant autorisé	1 576	3 219	2 687	4 615	7 748	28 063	237 197	285 105
	Nombre d'entreprises	135 011	82 784	17 083	13 141	11 074	12 895	6 883	278 871

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Employés et emplacements

Nombre d'employés

Employés permanents, temporaires et stagiaires à temps plein et à temps partiel, y compris les employés actifs, rémunérés et en congé non rémunéré.

Au 31 octobre 2024	Temps plein	Temps partiel	Total
Canada			
Alberta	2 038	342	2 380
Colombie-Britannique	2 540	481	3 021
Île-du-Prince-Édouard	48	12	60
Manitoba	327	91	418
Nouveau-Brunswick	231	51	282
Nouvelle-Écosse	518	79	597
Ontario	22 677	1 414	24 091
Québec	4 463	710	5 173
Saskatchewan	286	96	382
Terre-Neuve-et-Labrador	182	52	234
Territoires du Nord-Ouest	10	2	12
Yukon	11	3	14
Total	33 331	3 333	36 664
États-Unis	18 113	1 508	19 621
International	767	8	775
Effectif total	52 211	4 849	57 060

Succursales ouvertes, fermées et déménagées

Nous avons ouvert, fermé et déménagé les succursales de BMO Banque de Montréal suivantes au cours de l'exercice 2024 (Canada).

Succursales ouvertes	Adresse	Ville (Province)
Carrefour Brossard	1005, boulevard du Quartier, Unité 10	Brossard, QC
Hurontario et Bovaird	10035 Hurontario Street	Brampton, ON
Fischer-Hallman et Bleams	1270 Fischer Hallman Road, Building E	Kitchener, ON
Thompson et Louis St. Laurent	9040, avenue Louis St-Laurent, Unit 1	Milton, ON
Brightwater, Port Credit	215 Lakeshore Road W, Unit 10	Mississauga, ON
Simcoe et Windfields Farms	2615 Simcoe Street N	Oshawa, ON
Centre Lansdowne	5300 No. 3 Road, Unit 322	Richmond, BC

Succursales fermées	Adresse	Ville (Province)
Botwood	252 Water Street	Botwood, NL
Perth-Andover	686 Perth Main Street	Perth-Andover, NB
Lancaster Mall	621 Fairville Boulevard	Saint John, NB
Promenade du Portage	141, promenade du Portage	Gatineau, QC
Huntingdon	124, rue Châteauguay	Huntingdon, QC
Mont-Royal et de Bordeaux	2001, avenue du Mont-Royal Est	Montréal, QC
Martin Grove Gardens	5 Lavington Drive	Etobicoke, ON
Islington et Elmhurst	2428 Islington Avenue	Etobicoke, ON
Grand Bend	6 Ontario Street	Grand Bend, ON
Highland et Patricia	170 Highland Road W	Kitchener, ON
Bank Street et Marché Way	100 Marché Way, Unit 106	Ottawa, ON
Succursale principale de Sudbury	79 Durham Street	Sudbury, ON
Morris	107 Main Street	Morris, MB
Weyburn Square	110 Souris Avenue, Unit 7	Weyburn, SK
Kensington	1101 Kensington Road NW	Calgary, AB
Coaldale	1722 20 th Avenue	Coaldale, AB
Summerwood	4005 Clover Bar Road, Unit 30	Sherwood Park, AB
Metropolis Financial Management Centre	4820 Kingsway, Unit 271	Burnaby, BC
Dawson Creek	10124 10 th Street	Dawson Creek, BC
Enderby	510 Cliff Avenue	Enderby, BC
Qualicum Beach	661 Primrose Street, Unit 101	Qualicum Beach, BC
Sechelt	5640 Cowrie Street	Sechelt, BC
41 st et Oak	5755 Oak Street	Vancouver, BC
James Bay	230 Menzies Street	Victoria, BC

Succursales déménagées	De	À	Ville (Province)
Royalmount	6521, boulevard Décarie	5050, chemin de la Côte-de-Liesse	Montréal, QC
Islington et Rexdale	155 Rexdale Boulevard	31 Rexdale Boulevard, Building C3	Etobicoke, ON
Picton	115 Main Street	30 George Wright Boulevard, Unit E1	Picton, ON
Fourth et Vansickle	31 King Street	420 Vansickle Road, Building H001	St. Catharines, ON
Mirvish Village	640 Bloor Street W	575 Bloor Street W	Toronto, ON
29 th et Dunbar	4445 Dunbar Street	4480 Dunbar Street	Vancouver, BC

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Guichets automatiques ajoutés et retirés

Nous avons ajouté et retiré les guichets automatiques (GA) suivants au cours de l'exercice 2024 (Canada).

Guichets automatiques ajoutés

Site	Adresse	Ville	Province
Foodland	259 Water Street	Botwood	NL
Irving	575 Main Street	Dartmouth	NS
Carrefour Brossard	1005, boulevard du Quartier	Brossard	QC
Royalmount	5050, chemin de la Côte-de-Liesse	Mont-Royal	QC
Proxi	222, rue Saint-Paul	Québec	QC
Hurontario et Bovaird	10035 Hurontario Street	Brampton	ON
Farah Foods	1 Hartley Avenue	Brant	ON
Islington et Rexdale	31 Rexdale Boulevard	Etobicoke	ON
Shell	5762 Hazeldean Road	Kanata	ON
Fischer-Hallman et Bleams	1270 Fischer-Hallman Road	Kitchener	ON
Metro	1030 Adelaide Street N	London	ON
Thompson et Louis St. Laurent	9040 Louis St. Laurent Avenue	Milton	ON
Brightwater Port Credit	215 Lakeshore Road W	Mississauga	ON
Simcoe et Windfield Farms	2615 Simcoe Street N	Oshawa	ON
Picton	30 George Wright Boulevard	Picton	ON
Mobil	350 Wellington Street	Sarnia	ON
Fourth et Vansickle	420 Vansickle Road	St. Catharines	ON
Metro	417 Wellington Street	St. Thomas	ON
Mirvish Village	575 Bloor Street W	Toronto	ON
Metro	4111 Thickson Road N	Whitby	ON
Shell	4700 Parliament Avenue	Regina	SK
Shell	1595 32 Avenue NE	Calgary	AB
Shell	4828 Centre Street NE	Calgary	AB
Shell	9182 Airport Link NE	Calgary	AB
Shell	9423 149 Street NW	Edmonton	AB
Askew's Foods	1006 George Street	Enderby	BC
Quality Foods	705 Memorial Avenue	Qualicum Beach	BC
Central City	10312 King George Boulevard	Surrey	BC
29 th et Dunbar	4480 Dunbar Street	Vancouver	BC

Guichets automatiques retirés

Site	Adresse	Ville	Province
Botwood	252 Water Street	Botwood	NL
Irving	626 Windmill Road	Dartmouth	NS
Perth-Andover	686 Perth Main Street	Perth-Andover	NB
Promenade du Portage	141, promenade du Portage	Gatineau	QC
Huntingdon	124, rue Châteauguay	Huntingdon	QC
Mont-Royal et de Bordeaux	2001, avenue du Mont-Royal Est	Montréal	QC
Décarie et Plamondon	6521, boulevard Décarie	Montréal	QC
IGA	8980, boulevard Lacroix	Saint-Georges	QC
Sainte-Julie	99, boulevard des Hauts-Bois	Sainte-Julie	QC
Islington et Elmhurst	2428 Islington Avenue	Etobicoke	ON
Martin Grove Gardens	5 Lavington Drive	Etobicoke	ON
Grand Bend	6 Ontario Street	Grand Bend	ON
Highland et Patricia	170 Highland Road W	Kitchener	ON
10 th et Thomas Sobeys	5602 10 th Line W	Mississauga	ON
Bank Street et Marché Way	100 Marché Way	Ottawa	ON
Nesbitt Peterborough	311 George Street N	Peterborough	ON
Picton	115 Main Street	Picton	ON
Rexdale et Kipling	155 Rexdale Boulevard	Rexdale	ON
L'Académie BMO	3550 Pharmacy Avenue	Scarborough	ON
Succursale principale de St. Catharines	31 King Street	St. Catharines	ON
Succursale principale de Sudbury	79 Durham Street	Sudbury	ON
Sobeys	147 Laird Drive	Toronto	ON
250 Yonge	250 Yonge Street	Toronto	ON
Bloor Islington Subway	3286 Bloor Street W	Toronto	ON
Bloor et Euclid	640 Bloor Street W	Toronto	ON
Weston et John	1939 Weston Road	Weston	ON
Morris	107 Main Street	Morris	MB
CANEX	2 Cove Road	Shilo	MB
Weyburn	110 Souris Avenue NE	Weyburn	SK
Kensington	1101 Kensington Road NW	Calgary	AB
Sobeys	150 Millrise Boulevard SW	Calgary	AB
Eau Claire Market	200 Barklay Parade SW	Calgary	AB
Coaldale	1722 20 Avenue	Coaldale	AB
Shell	3518 118 Avenue NW	Edmonton	AB
Summerwood Branch	4005 Clover Bar Road	Sherwood Park	AB

(suite à la page suivante)

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Guichets automatiques ajoutés et retirés (suite)

Nous avons ajouté et retiré les guichets automatiques (GA) suivants au cours de l'exercice 2024 (Canada).

Guichets automatiques retirés (suite)

Site	Adresse	Ville	Province
Metropolis Financial Management Centre	4820 Kingsway Boulevard	Burnaby	BC
BC Hydro	6911 Southpoint Drive	Burnaby	BC
Dawson Creek	10124 10 Street	Dawson Creek	BC
Enderby	510 Cliff Street	Enderby	BC
Shell	9605 100 Street	Fort St. John	BC
Shell	2315 Pitt River Road	Port Coquitlam	BC
Qualicum Beach	661 Primrose Street	Qualicum Beach	BC
Shell	5511 Garden City Road	Richmond	BC
Sechelt	5640 Cowrie Street	Sechelt	BC
Central City	10155 King George Highway	Surrey	BC
BC Hydro	333 Dunsmuir Street	Vancouver	BC
28 th Avenue et Dunbar	4445 Dunbar Street	Vancouver	BC
41 st Avenue et Oak	5755 Oak Street	Vancouver	BC
James Bay	230 Menzies Street	Victoria	BC

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Impôts et taxes

Impôts et taxes payés et à payer au Canada

En millions de dollars	Impôts sur le résultat	Impôts sur le capital	Autres impôts et taxes
Fédéral	946,2 \$	- \$	174,2 \$
Province ou territoire			
Alberta	41,9	-	0,9
Colombie-Britannique	60,5	-	8,9
Île-du-Prince-Édouard	1,1	0,9	0,2
Manitoba	8,3	10,0	1,2
Nouveau-Brunswick	7,3	3,6	1,1
Nouvelle-Écosse	10,1	11,1	2,1
Nunavut	-	-	-
Ontario	296,8	-	476,1
Québec	85,0	12,0	61,4
Saskatchewan	10,0	9,1	0,1
Terre-Neuve-et-Labrador	5,4	5,7	2,5
Territoires du Nord-Ouest	0,4	-	-
Yukon	0,3	-	-
Total des provinces et territoires	527,1	52,4	554,5
Total	1 473,3	52,4	728,7
Impôts sur le résultat et le capital	1 525,7 \$		
Total des taxes	2 254,4 \$		

Remarque : Le tableau Impôts et taxes de la Déclaration annuelle est arrondi à la première décimale.

La Banque de Montréal et ses filiales canadiennes paient des sommes considérables en impôts au Canada. Pour l'exercice 2024, notre contribution fiscale globale s'est élevée à 2 254 millions de dollars.

Ce montant comprend 1 473 millions de dollars en impôts sur le résultat, 52 millions de dollars en impôts provinciaux sur le capital et 729 millions de dollars en autres impôts et taxes. Les autres impôts divers englobent 440 millions de dollars en taxes sur les produits et services ou en taxes de vente harmonisées et autres taxes de vente, 278 millions de dollars en charges sociales (part de l'employeur), 10 millions de dollars en impôts fonciers ainsi que 1 million de dollars en taxes d'affaires et autres taxes diverses.



3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Codes de conduite volontaires et engagements publics

Les codes de conduite volontaires et les engagements publics sont des engagements que des entreprises, des associations et d'autres organisations prennent volontairement. BMO Groupe financier s'engage à respecter les codes de conduite volontaires et les engagements publics suivants, qui sont conçus pour protéger les intérêts de nos clients. Pour obtenir plus d'informations ou une copie des codes de conduite et des engagements publics, veuillez consulter notre [site Web](#) ou vous rendre dans une succursale de BMO.

Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés

Ce code de conduite énonce les principes qui s'appliquent aux banques afin de les guider lorsqu'elles offrent des produits et services bancaires aux aînés au Canada. Les principes énoncés dans le code traitent de sujets tels que les politiques et procédures, la communication efficace, la formation et les ressources appropriées pour les employés et les représentants.

Respect par BMO du Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés

Mesures prises par BMO qui respectent les principes du code de conduite pour offrir des produits et des services bancaires améliorés à nos clients âgés.

Code de conduite pour les institutions financières sous réglementation fédérale – Renseignements sur le remboursement anticipé des hypothèques

La Banque veille à ce que des renseignements améliorés soient disponibles pour aider les emprunteurs à prendre des décisions concernant le remboursement anticipé de leur prêt hypothécaire.

Code de pratique canadien des services de cartes de débit

Ce code a pour objectif de protéger les consommateurs canadiens qui utilisent les services de cartes de débit. Il décrit les pratiques du secteur et les responsabilités des consommateurs et du secteur à l'égard des opérations effectuées par carte de débit et en cas de perte.

Code de conduite de l'ABC pour les activités d'assurance autorisées

Présente les normes bancaires applicables aux employés des succursales offrant de l'assurance crédit, de l'assurance voyage et de l'assurance accident aux particuliers, en ce qui a trait à la formation, à la déclaration d'information, aux pratiques promotionnelles, à la protection des renseignements personnels et au règlement des plaintes des clients.

Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de paiement au Canada (version améliorée en date du 30 octobre 2024)

Ce code de conduite s'applique aux réseaux de cartes de débit et de crédit, et à leurs participants. Il décrit les responsabilités des exploitants de réseaux de cartes de paiement en ce qui concerne l'information, la souplesse et le choix à donner aux commerçants.

Modèle de code de conduite sur les relations des banques avec les petites et moyennes entreprises

Modèle de code de conduite en ce qui a trait aux relations des banques avec les petites et moyennes entreprises. Ses éléments clés sont intégrés aux codes de conduite de chaque banque.

Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique : le cadre canadien

Ces principes visent à guider les entreprises, les consommateurs et les gouvernements au Canada appelés à élaborer un cadre de protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique sur réseaux ouverts, dont Internet. Le cadre précise également les responsabilités associées au service.

Engagement à fournir de l'information sur la garantie hypothécaire

La Banque s'engage à préciser la nature des renseignements sur la garantie hypothécaire que les banques fourniront aux consommateurs qui cherchent à obtenir un prêt hypothécaire afin d'obtenir des fonds pour l'achat d'une propriété résidentielle, et le moment où ces renseignements seront fournis, afin que les consommateurs aient suffisamment d'information pour comprendre les répercussions de leur choix avant d'opter pour un produit.

Engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints

Cet engagement public établit la nature des renseignements sur les procurations bancaires que communiqueront les banques aux clients qui veulent donner à quelqu'un d'autre l'autorisation d'effectuer des transactions bancaires pour eux-mêmes. L'engagement vise également à décrire les renseignements que les banques fournissent à leurs clients au sujet des comptes conjoints.

Engagement relatif à l'expansion des services bancaires à frais modiques et sans frais

Plusieurs banques canadiennes se sont engagées à améliorer les modalités de leurs comptes bancaires à frais modiques ainsi qu'à offrir sans frais à un éventail plus important de consommateurs admissibles des comptes sans frais ayant les mêmes caractéristiques que les comptes à frais modiques. Les comptes sans frais seront offerts aux jeunes, aux étudiants, aux aînés admissibles au Supplément de revenu garanti, de même qu'aux bénéficiaires de régimes enregistrés d'épargne-invalidité. Ce changement vise à permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à des services bancaires à des prix abordables.

Engagement relatif à la modification ou au remplacement de produits ou de services existants

La Banque s'engage à établir des procédures lors de la modification ou du remplacement de produits ou de services existants.

Lignes directrices applicables au transfert d'un régime enregistré

Ces lignes directrices précisent le délai maximal auquel les banques ont droit pour procéder au transfert, d'une institution à une autre, d'un régime enregistré d'épargne contenant des instruments de dépôt, des fonds d'investissement ou des valeurs mobilières.

Paiements en ligne

Cet engagement public souligne les responsabilités des consommateurs et du secteur bancaire à l'égard de l'utilisation des systèmes de paiement en ligne au Canada. Cet engagement comprend également un mécanisme de règlement des différends.

Engagement de l'ABC en matière de lisibilité des documents hypothécaires

La Banque s'engage à améliorer la compréhension des documents relatifs aux prêts hypothécaires à l'habitation.

Mastercard – Responsabilité zéro

Renseignements sur la responsabilité du consommateur en cas d'utilisation non autorisée de sa carte Mastercard émise au Canada.

Visa – Responsabilité zéro

Renseignements sur la responsabilité du consommateur en cas d'utilisation non autorisée de sa carte Visa émise au Canada.

Engagement relatif au droit d'annulation de l'achat d'un billet à capital protégé

Décrit les droits particuliers dont peuvent se prévaloir les clients qui achètent un billet à capital protégé par voie électronique ou par téléphone.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Déclaration annuelle de la Société hypothécaire Banque de Montréal¹

En raison de la nature particulière de ses activités, la Société hypothécaire Banque de Montréal (SHBM) fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 444.2(1) de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et dans le *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*.

La SHBM, une filiale en propriété exclusive totalement intégrée de la Banque de Montréal, recueille des fonds pour le financement hypothécaire en émettant des instruments de dépôt (tels que les CPG) par l'entremise du réseau de succursales et d'autres circuits de distribution de la Banque de Montréal, où celle-ci agit au nom de la SHBM, de même que par l'entremise de circuits appartenant à des tiers. La SHBM n'exploite pas de succursales ouvertes au public ni d'autres installations qui acceptent les dépôts des clients ou leur distribuent des espèces. La SHBM ne compte aucun employé. Toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque de Montréal.

Les impôts sur le résultat et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont la SHBM fait partie, sont énumérés à la [page 97](#) du Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier.

La SHBM partage l'engagement de BMO à l'égard du développement des collectivités et de la philanthropie, qui est décrit dans le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier. Les activités de développement des collectivités de la Société hypothécaire Banque de Montréal sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites dans le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier, à la [page 26](#).

Comme l'indique le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'intermédiaire de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La présente Déclaration annuelle ne concerne aucune autre société affiliée de la SHBM.



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Comme le stipule la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, la SHBM, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

Déclaration annuelle de BMO Société d'assurance-vie¹

En raison de la nature particulière de ses activités, BMO Société d'assurance-vie fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 489.1(1) de la *Loi sur les sociétés d'assurances* et dans le *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*.

BMO Société d'assurance-vie est une filiale indirecte en propriété exclusive de BMO Compagnie d'assurance-vie, elle-même filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Société d'assurance-vie est une société d'assurance-vie et maladie sous réglementation fédérale et est autorisée à vendre des contrats d'assurance-vie, accident et maladie dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. BMO Société d'assurance-vie offre des assurances vie, accident et maladie individuelles ainsi que des rentes individuelles et collectives directement aux consommateurs ou par l'intermédiaire d'agents d'assurance indépendants. BMO Société d'assurance-vie ne compte aucun employé. Toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns Inc.

Les impôts sur le résultat et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont BMO Société d'assurance-vie fait partie, sont énumérés à la [page 97](#) du Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier.

BMO Société d'assurance-vie partage l'engagement de BMO à l'égard du développement des collectivités et de la philanthropie, qui est décrit dans le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier. Les activités de développement des collectivités de BMO Société d'assurance-vie sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites dans le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier, à la [page 26](#).

Comme l'indique le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'intermédiaire de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La présente Déclaration annuelle ne concerne aucune autre société affiliée de BMO Société d'assurance-vie.



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Comme le stipule la *Loi sur les sociétés d'assurances*, BMO Société d'assurance-vie, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

Déclaration annuelle de BMO Compagnie d'assurance-vie¹

En raison de la nature particulière de ses activités, BMO Compagnie d'assurance-vie fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 489.1(1) de la *Loi sur les sociétés d'assurances* et dans le *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*.

BMO Compagnie d'assurance-vie est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Compagnie d'assurance-vie est une société d'assurance-vie et maladie sous réglementation fédérale et est autorisée à vendre des contrats d'assurance-vie, accident et maladie dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. BMO Compagnie d'assurance-vie ne compte aucun employé. Toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns Inc.

Les impôts sur le résultat et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont BMO Compagnie d'assurance-vie fait partie, sont énumérés à la [page 97](#) du Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier.

BMO Compagnie d'assurance-vie partage l'engagement de BMO à l'égard du développement des collectivités et de la philanthropie, qui est décrit dans le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier. Les activités de développement des collectivités de BMO Compagnie d'assurance-vie sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites dans le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier, à la [page 26](#).

Comme l'indique le Rapport Climat et durabilité 2024 de BMO Groupe financier, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'intermédiaire de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La présente Déclaration annuelle ne concerne aucune autre société affiliée de BMO Compagnie d'assurance-vie.



3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index - Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹Comme le stipule la *Loi sur les sociétés d'assurances*, BMO Compagnie d'assurance-vie, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

ANNEXE

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index - Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Index SASB

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) a élaboré un ensemble de normes propres au secteur (normes du SASB) pour aider les entreprises à repérer, gérer et communiquer l'information relative à la durabilité qui pourrait également être importante sur le plan financier pour les investisseurs et les autres parties prenantes. Maintenant qu'elles font partie de la fondation des normes internationales d'information financière (fondation IFRS), les normes du SASB sont tenues à jour par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et ont été mises à jour pour appuyer l'applicabilité internationale des normes dans la mise en œuvre de la norme *IFRS S1 – Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et de la norme *IFRS S2 – Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*.

La Communication de l'information conformément aux normes du SASB 2024 de BMO utilise les normes du SASB qui sont pertinentes pour nos groupes d'exploitation et nos activités de crédit, y compris les normes en matière de gestion et de garde d'actifs, de services de banque d'affaires et de courtage et de financement hypothécaire, s'il y a lieu. Nos rapports comprennent des références à d'autres documents publiés dans lesquels on peut trouver l'information harmonisée ou comparable à une mesure précise du SASB, et couvrent l'exercice clos le 31 octobre 2024.

Légende

RA – [Rapport annuel aux actionnaires 2024 de BMO Groupe financier](#)

CSP – Circulaire de sollicitation de procurations – [Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#)

Renseignements supplémentaires – [Données financières complémentaires pour le trimestre clos le 31 octobre 2024](#)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Mesures des activités		
FN-AC-000.A	Total des actifs sous gestion (ASG)	BMO déclare ses actifs sous administration et sous gestion. Consultez la page 45 (BMO Gestion de patrimoine – Principaux facteurs et mesures de la performance) du Rapport annuel. BMO ne fournit pas d'information sur la répartition des actifs sous gestion enregistrés et non enregistrés.
FN-AC-000.B	Total des actifs sous garde et supervision	Le BSIF exige que BMO, en tant que banque d'importance systémique nationale (BISN), communique chaque année des renseignements sur les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale (BISM), y compris les actifs sous garde. Consultez la section Obligations redditionnelles des banques d'importance systémique mondiale (BISM) dans notre Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 .
FN-CB-000.A	1) Nombre et 2) valeur des comptes de chèques et d'épargne par segment : a) particuliers et b) PME	BMO indique la valeur moyenne des dépôts des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises. Consultez la page 37 (PE Canada), la page 41 (PE États-Unis) et la page 174 (Note 13 : Dépôts) du Rapport annuel. BMO ne communique ni le nombre de comptes ni la répartition des comptes de chèques et d'épargne.
FN-CB-000.B	1) Nombre et 2) valeur des prêts par segment : a) particuliers, b) PME et c) grandes entreprises	BMO déclare la valeur des prêts par produit au sein des Services bancaires aux particuliers et par secteur au sein des Services bancaires aux entreprises. Consultez la page 121 (Tableau 67 : Solde net des prêts et acceptations) du Rapport annuel. BMO indique également le montant d'argent autorisé à être mis à la disposition des entreprises au Canada, par province, sous forme de financement par emprunt, et le nombre d'entreprises auxquelles un financement par emprunt a été accordé. Consultez la page 93 (Déclaration annuelle 2024 de la Banque de Montréal – Financement par emprunt des entreprises).
FN-CF-000.A	Nombre de clients distincts ayant 1) un compte de carte de crédit actif et 2) un compte de carte de débit prépayée actif	À la fin de l'exercice 2024, BMO comptait 4,43 millions de clients distincts titulaires d'un compte de carte de crédit ouvert parmi ses clients particuliers, ses clients ne détenant qu'un seul produit et ses clients de la Gestion de patrimoine.
FN-CF-000.B	Nombre de 1) comptes de carte de crédit et 2) comptes de carte de débit prépayée	À la fin de l'exercice 2024, les clients particuliers, les clients ne détenant qu'un seul produit et les clients de la Gestion de patrimoine de BMO cumulaient 4,35 millions de comptes de carte de crédit ouverts.
FN-IB-000.A	1) Nombre et 2) valeur des transactions a) de prise ferme, b) de services-conseils et c) de titrisation	BMO déclare les commissions de prise ferme et de consultation dans le cadre de placements de titres où nous agissons à titre de preneur ferme ou d'agent, les frais gagnés pour la structuration et la gestion des syndications de prêts, ainsi que les frais gagnés pour la prestation de services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les frais sont en grande partie perçus au sein de BMO Marchés des capitaux. Se reporter à la page 29 (Revenus autres que d'intérêts) du Rapport annuel. BMO ne déclare ni le nombre ni la valeur des transactions.
FN-MF-000.A	1) Nombre et 2) valeur des prêts hypothécaires établis par catégorie : a) à l'habitation et b) aux entreprises	BMO déclare la valeur des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation dans la valeur totale des prêts hypothécaires aux entreprises et aux administrations publiques. Consultez la page 19 (Bilan) du document Données financières complémentaires. De plus, BMO fournit les renseignements suivants concernant les prêts hypothécaires à l'habitation. Consultez la page 82 du Rapport annuel : • valeur des prêts hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, et ratio prêt/valeur moyen des prêts hypothécaires non assurés; • valeur des marges de crédit sur valeur domiciliaire; • prêts hypothécaires à l'habitation par période d'amortissement restante. BMO ne déclare ni le nombre ni la valeur des prêts hypothécaires établis.

3 Message de la conseillère générale**4 À propos du présent rapport****6 Rapport de durabilité**

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle**102 Annexe**

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Éthique des affaires et intégrité professionnelle		
FN-AC-510a.1 FN-CB-510a.1 FN-IB-510a.1	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à la fraude, au délit d'initié, aux pratiques antitrust ou anticoncurrentielles, à la manipulation du marché, aux fautes professionnelles ou à d'autres lois ou règlements connexes du secteur financier	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant par catégorie à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-AC-510a.2 FN-CB-510a.2 FN-IB-510a.2	Description des politiques et procédures en matière d'alerte éthique	Voir les pages 12 et 13 (Rapport de durabilité – Conduite). Banque de Montréal – Code de conduite (externe) Ligne d'alerte éthique
Sécurité des données et confidentialité des clients		
FN-CB-230a.1 FN-CF-230a.1	1) Nombre d'atteintes à la sécurité des données 2) Pourcentage d'atteintes à la sécurité des données personnelles 3) Nombre de titulaires de compte visés	Voir la page 16 (Rapport de durabilité – Confidentialité des clients).
FN-CB-230a.2 FN-CF-230a.3	Description de l'approche pour repérer et gérer les risques liés à la sécurité des données	Voir les pages 14 et 15 (Rapport de durabilité – Sécurité des données).
FN-CF-220a.1	Nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires	BMO ne divulgue pas le nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires. Voir la page 16 (Rapport de durabilité – Confidentialité des clients) pour obtenir une description des politiques et procédures connexes.
FN-CF-220a.2	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la confidentialité des renseignements personnels des clients	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant par catégorie à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-CF-270a.5	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la vente et au service de produits	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant par catégorie à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.

3 Message de la conseillère générale**4 À propos du présent rapport****6 Rapport de durabilité**

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle**102 Annexe**

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Talent et inclusion		
FN-AC-330a.1 FN-IB-330a.1	Pourcentage de représentation par 1) sexe et 2) groupe issu de la diversité pour a) les dirigeants, b) les cadres non dirigeants, c) les professionnels et d) tous les autres employés	Voir les pages 27 et 28 (Rapport de durabilité – Talent et inclusion).
Gestion du risque systémique		
FN-CB-550a.1 FN-IB-550a.1	Cote de banque d'importance systémique mondiale (BISM), par catégorie	À l'heure actuelle, BMO n'est pas considéré comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM) par le Conseil de stabilité financière (CSF). BMO est considéré comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Nous déclarons les valeurs, en dollars canadiens, des 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation des BISM, s'il y a lieu. Consultez la section Obligations redditionnelles des banques d'importance systémique mondiale (BISM) dans notre Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 .
FN-CB-550a.2 FN-IB-550a.2	Description de l'approche d'intégration des résultats de simulations de crise obligatoires et volontaires dans la planification de l'adéquation des fonds propres, la stratégie globale à long terme et d'autres activités d'affaires	Les simulations de crise représentent un élément clé de nos cadres de gestion des risques et du capital. Consultez la page 76 (Simulation de crise) du Rapport annuel.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Expérience client		
FN-AC-270a.1	1) Nombre et 2) pourcentage de décideurs agréés et repérés visés par des dossiers relatifs à des enquêtes liées aux placements, à des plaintes déposées par des clients, à des poursuites civiles ou à d'autres démarches réglementaires	En raison de la nature fortement réglementée des activités de BMO, de sa taille et de sa présence de longue date sur le marché, certains employés visés interviennent, dans le cours normal des activités, lors d'enquêtes liées aux placements, de plaintes déposées par des clients, de poursuites civiles ou d'autres démarches réglementaires intentées contre BMO, l'une de ses filiales ou directement contre l'un de ses employés. La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO.
FN-AC-270a.2	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à des activités de marketing et à la communication d'information associée à des produits financiers à des clients nouveaux ou qui reviennent	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-AC-270a.3	Description de l'approche pour informer les clients des produits et services	Voir les pages 17 et 18 (Rapport de durabilité – Expérience client).
Inclusion financière et renforcement des capacités		
FN-CB-240a.1	1) Nombre et 2) montant des prêts en cours dans le cadre de programmes admissibles conçus pour appuyer les petites entreprises et le développement communautaire	Voir les pages 19 à 22 (Rapport de durabilité – Inclusion financière – Canada) et les pages 23 et 24 (Rapport de durabilité – Inclusion financière – États-Unis).
FN-CB-240a.3	Nombre de comptes de chèques personnels sans frais fournis à des clients auparavant sous-bancarisés ou non bancarisés	Voir les pages 19 à 22 (Rapport de durabilité – Inclusion financière – Canada) et les pages 23 et 24 (Rapport de durabilité – Inclusion financière – États-Unis).
FN-CB-240a.4	Nombre de participants aux initiatives de littératie financière destinées aux clients sous-bancarisés, non bancarisés ou mal desservis et description de ces initiatives.	Voir la page 25 (Rapport de durabilité – Littératie financière).
Gestion du Risque environnemental et social		
FN-CB-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux analyses de crédit	Voir les pages 10 et 11 (Rapport de durabilité – Gestion du risque environnemental et social). Pour en savoir plus, se reporter aux pages 77 à 84 (Gestion du risque de crédit et de contrepartie) et aux pages 107 à 109 (Risque environnemental et social) du RA.

3 Message de la conseillère générale**4 À propos du présent rapport****6 Rapport de durabilité**

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle**102 Annexe**

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Finance durable		
FN-IB-410a.2	1) Nombre et 2) valeur totale des placements et des prêts intégrant les facteurs ESG, par secteur	Nous assurons le suivi de la valeur des activités de finance durable et climatique au sein de BMO Marchés des capitaux et en faisons rapport. Voir la page 30 (Rapport de durabilité – Finance durable – BMO Marchés des capitaux) et les pages 52 et 53 (Rapport climatique – Partenariat avec les clients et commercialisation – BMO Marchés des capitaux).
FN-IB-410a.3	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux services de banque d'affaires et de courtage	Voir la page 30 (Rapport de durabilité – Finance durable – BMO Marchés des capitaux) et les pages 52 et 53 (Rapport climatique – Partenariat avec les clients et commercialisation – BMO Marchés des capitaux).
Investissement responsable		
FN-AC-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux processus et stratégies d'investissement ou de gestion de patrimoine	Voir les pages 32 et 33 (Rapport de durabilité – Investissement responsable) et la page 54 (Rapport climatique – Partenariat avec les clients et commercialisation – BMO Gestion de patrimoine).
FN-AC-410a.3	Description des politiques et procédures en matière de vote par procuration et d'engagement des sociétés émettrices	Voir les pages 32 et 33 (Rapport de durabilité – Investissement responsable).

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Intégrité professionnelle		
FN-IB-510b.1	1) Nombre et 2) pourcentage d'employés agréés et de décideurs repérés visés par des dossiers relatifs à des enquêtes liées aux placements, à des plaintes déposées par des clients, à des poursuites civiles ou à d'autres démarches réglementaires	<p>Compte tenu de la nature fortement réglementée de leurs affaires, de leur envergure et de leur présence de longue date sur le marché, les activités canadiennes et américaines des Marchés des capitaux de la Banque de Montréal, qui englobent BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Capital Markets Corp. sont visées par des mesures disciplinaires et des enquêtes réglementaires dans le cours normal de leurs activités. Dans certains cas, des avis d'audience sont émis. Ces sociétés affiliées font aussi l'objet de poursuites judiciaires et concluent des accords de règlement dans le cours normal de leurs activités.</p> <p>Pour en savoir plus sur la communication de l'information réglementaire par BMO Nesbitt Burns Inc., consultez la page Moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse info.autorites-valeurs-mobilieres.ca/nrsmobile/nrssearch.aspx.</p> <p>Pour en savoir plus sur la communication de l'information réglementaire par BMO Capital Markets Corp., veuillez consulter son rapport Broker Check, accessible sur le site Web de la FINRA à l'adresse https://brokercheck.finra.org/ (en anglais seulement).</p> <p>La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO.</p>
FN-IB-510b.2	Nombre de cas de médiation et d'arbitrage liés à l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence, par partie	Se reporter à la section FN-IB-510b.1 (ci-dessus).
FN-IB-510b.3	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-IB-510b.4	Description de l'approche pour assurer l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence	Voir les pages 12 et 13 (Rapport de durabilité – Conduite).
Mesures d'incitation pour les employés et prise de risques		
FN-IB-550b.1	Pourcentage de la rémunération totale qui est variable pour les preneurs de risques importants	Voir les pages 98 à 100 (Employés qui prennent des risques importants) de la Circulaire de sollicitation de procurations.

3 Message de la conseillère générale**4 À propos du présent rapport****6 Rapport de durabilité**

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle**102 Annexe**

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2024
Pratiques d'octroi de crédit et prêts discriminatoires		
FN-MF-270a.3	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la communication aux clients ou la rémunération des initiateurs de prêts	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-MF-270b.1	1) Nombre, 2) valeur et 3) ratio prêt/valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires accordés a) aux emprunteurs appartenant à une minorité et b) à tous les emprunteurs	BMO déclare la valeur des prêts hypothécaires, des marges de crédit sur valeur domiciliaire (MCVD) ainsi que le ratio prêt/valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires à l'habitation et des MCVD. Consultez la page 82 du Rapport annuel. BMO ne déclare pas la valeur des prêts hypothécaires accordés aux emprunteurs appartenant à une minorité, mais seulement la valeur de l'entièreté du portefeuille.
FN-MF-270b.2	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées aux prêts hypothécaires discriminatoires	La page 199 (note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-MF-270b.3	Description des normes et procédures pour assurer l'octroi non discriminatoire de prêts hypothécaires	Voir les pages 10 et 11 (Rapport de durabilité – Risque environnemental et social) et les pages 12 et 13 (Rapport de durabilité – Conduite). Pour en savoir plus, se reporter à la page 77 (Risque de crédit et de contrepartie) du RA.
Changements climatiques		
FN-CB-410b.1	Émissions financées brutes absolues, ventilées par 1) champ d'application 1, 2) champ d'application 2 et 3) champ d'application 3	Voir les pages 80 à 88 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées).
FN-CB-410b.2	Risque brut pour chaque secteur d'activité par catégorie d'actif	Voir les pages 80 à 88 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées).
FN-CB-410b.4	Description de la méthode de calcul des émissions financées	Voir le document relatif aux méthodes de déclaration des GES – Émissions financées .
FN-MF-450a.1	1) Nombre et 2) valeur des prêts hypothécaires dans des zones inondables à récurrence de 100 ans	Voir la page 90 (Risque climatique – Mesures du risque physique lié au climat).

3 Message de la conseillère générale**4 À propos du présent rapport****6 Rapport de durabilité**

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle**102 Annexe**

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

Ligne directrice B-15 du BSIF, Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques

L'index résume les déclarations requises pour la période de rapport de l'exercice 2024, conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF pour la gestion des risques climatiques¹.

Catégorie du BSIF	Attentes en matière de communication	Déclaration de 2024
Gouvernance	<p>a) Décrire l'organe ou les organes de gouvernance (p. ex., conseil d'administration, comité ou autre), ou la ou les personnes responsables de la supervision des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la question de savoir si et de quelle manière les considérations liées aux changements climatiques sont prises en considération dans la détermination de leur rémunération.</p> <p>b) Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité.</p>	<p>Voir les pages 35 à 43 (Rapport climatique – Gouvernance).</p> <p>Voir la page 25 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de BMO, 6 mars 2025 (Durabilité)</p> <p>Voir les pages 40 à 43 (Rapport climatique – Gouvernance – Rôle de la direction).</p>
Stratégie	<p>a) Décrire les possibilités et risques liés aux changements climatiques que l'IFF a recensés dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »; le délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et possibilité ne se produisent (court, moyen ou long terme); les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconise l'IFF en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions. <p>b) i) Modèle d'affaires et chaîne de valeur. Décrire : les effets en cours et prévus des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'IFF; où, dans le modèle opérationnel et la chaîne de valeur de l'IFF, les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont concentrés.</p> <p>Stratégie et prise de décision. Fournir des informations sur : les changements en cours et prévus au modèle d'affaires de l'IFF, y compris en ce qui concerne l'affectation de ses ressources pour répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques; les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus; les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus.</p> <p>Situation financière, performance financière et flux de trésorerie. Décrire : l'incidence des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur la situation financière de l'IFF, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration; la façon dont l'IFF s'attend à ce que sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de sa stratégie de gestion des possibilités et risques liés aux changements climatiques, ses efforts d'atténuation et d'adaptation et ses efforts indirects d'atténuation.</p>	<p>Voir les pages 46 à 48 (Risque climatique – Risques et occasions liés au climat).</p> <p>Voir les pages 44 à 63 (Risque climatique – Stratégie).</p>

(suite à la page suivante)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹ Cet index comprend les déclarations requises par la ligne directrice B-15 du BSIF pour l'exercice 2024 ainsi que certaines déclarations requises pour l'exercice 2025, lorsque cette information est incluse dans notre Rapport climatique actuel.

Ligne directrice B-15 du BSIF, Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques (suite)

Catégorie du BSIF	Attentes en matière de communication	Pages
Gestion des risques	a) Fournir des informations sur les processus et les politiques connexes utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques (en conformité avec le cadre de l'appétit pour le risque de l'IFF).	Voir les pages 64 à 74 (Rapport climatique – Gestion des risques).
	b) Fournir des informations sur les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si, et le cas échéant, comment, l'IFF utilise l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer la détermination des possibilités liées aux changements climatiques.	Voir les pages 46 à 48 (Risque climatique – Stratégie – Risques et occasions liés au climat).
	c) Fournir des informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et viennent l'étoffer.	Voir les pages 64 à 74 (Rapport climatique – Gestion des risques).
Mesures et cibles	a) Présenter les indicateurs utilisés par l'IFF pour évaluer les possibilités et risques liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Voir les pages 77 à 79 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions de GES opérationnelles). Voir les pages 80 à 88 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées). Voir les pages 89 et 90 (Risque climatique – Mesures et cibles – Mesures du risque climatique).
	b) i) Déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement de l'IFF pour la période. Déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées par l'IFF pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. Indiquer la norme d'information utilisée par l'IFF pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par l'IFF n'est pas la norme Corporate Standard du Protocole des GES, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.	Voir les pages 77 à 79 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Mesures du risque climatique). Voir la Méthode de déclaration des GES – Émissions financées
	b) ii) Déclarer la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 3 de l'IFF pour la période ¹ . Pour la préparation des informations à fournir sur les émissions de GES du champ d'application 3, l'IFF doit tenir compte de l'ensemble de sa chaîne de valeur et des 15 catégories d'émissions de GES du champ d'application 3, indiquer les catégories auxquelles appartiennent les émissions de GES du champ d'application 3 et s'assurer d'inclure les émissions de la catégorie 15 : Investissements. Déclarer la méthode de mesure, les intrants et les hypothèses utilisés par l'IFF pour mesurer les émissions de GES du champ d'application 3, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. Indiquer la norme d'information utilisée par l'IFF pour calculer et déclarer les émissions de GES.	Voir les pages 80 à 88 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées). Voir la Méthode de déclaration des GES – Émissions financées

(suite à la page suivante)

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

¹ Les attentes en matière de communication indiquées à l'élément d'information b) ii) des mesures et cibles de la ligne directrice B-15 du BSIF entrent en vigueur en 2025. Nous n'avons inclus dans cet index que les éléments relatifs aux attentes en matière de communication inclus dans notre Rapport climatique actuel.

Ligne directrice B-15 du BSIF, Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques (suite)

Catégorie du BSIF	Attentes en matière de communication	Pages
Mesures et cibles	<p>c) Déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'a établies l'IFF pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'objectif de la cible; • l'intervalle de temps auquel s'applique la cible; • la période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués; • toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées. <p>Fournir des informations sur l'approche utilisée par l'IFF pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis.</p> <p>Fournir des informations sur la performance de l'IFF par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance.</p> <p>Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), fournir des informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (p. ex., crédit carbone, fondée sur des éléments naturels ou autre).</p>	Voir la page 83 (Rapport climatique – Mesures et cibles – Émissions financées – Émissions financées et cibles dans les secteurs clés).

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Associations commerciales et commandites

BMO est membre d'associations commerciales qui représentent le secteur des services financiers et le milieu des affaires en général. Ces associations peuvent interagir avec des représentants du gouvernement en ce qui a trait à des questions de politique publique. Le fait que BMO soit membre de ces associations ou qu'il leur apporte son soutien financier ne signifie pas forcément qu'il appuie leurs positions sur certaines questions. Lorsque nos positions ne concordent pas, nous exprimons nos préoccupations, au besoin, par l'intermédiaire des représentants de BMO qui participent à ces groupes ou en les faisant connaître publiquement, lorsque c'est nécessaire.

Nous divulguons notre adhésion à des associations qui font de la promotion avec des cotisations annuelles de 50 000 \$ ou plus, payées par BMO Groupe financier ou BMO aux États-Unis :

- American Bankers Association
- Bank Policy Institute
- Conseil canadien des affaires
- California Bankers Association
- Association des banquiers canadiens
- Chambre de commerce du Canada
- Coalition canadienne pour une bonne gouvernance
- Échange canadien de menaces cybernétiques
- Colorado Bankers Association
- Consumer Bankers Association
- Finance Montréal
- Illinois Bankers Association
- Indiana Bankers Association
- Institute of International Bankers
- Institute of International Finance
- International Swaps and Derivatives Association
- Association canadienne des institutions financières en assurance
- The Clearing House
- Toronto Region Board of Trade
- Wisconsin Bankers Association

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Glossaire

2ELGBTQ+

2ELGBTQ+ désigne les personnes qui s'identifient comme bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, hommes trans, femmes trans, queer, de genre queer, pansexuelles, X, asexuelles, non conformes, non binaires et autres.

Ancienneté

Certaines données sur les employés sont classées par niveau d'ancienneté en fonction de quatre niveaux de rémunération.

- Cadres dirigeants (se reporter à la définition de Postes de cadre dirigeant)
- Cadres supérieurs
- Milieu de carrière

Autochtones au sein de notre effectif

Nombre total d'employés de BMO qui s'identifient comme des membres des Premières Nations, comme Inuits ou comme Métis. Les employés autochtones peuvent vivre ou non dans une réserve et avoir ou non le statut d'Indien en vertu de la législation canadienne. Le nombre concerne seulement le Canada.

Capital investi pour le financement de logements abordables et accessibles

Le montant total autorisé d'un crédit accordé et la valeur totale du capital mobilisé par titrisation pour la construction, le développement, l'exploitation ou la remise en état de logements qui répondent aux définitions de logements abordables accrédités ou enregistrés, ou qui contribuent à l'accès des personnes à revenu faible ou modeste ou des Autochtones. Les logements accrédités ou enregistrés répondent aux définitions en vigueur dans le territoire où ils sont construits, y compris dans le cadre de programmes comme l'initiative d'investissement dans le logement abordable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de programmes provinciaux équivalents.

Carboneutralité

Situation dans laquelle les émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont compensées par des réductions anthropiques sur une période déterminée (selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC]). Les termes « économie carboneutre », « monde carboneutre », « scénarios de carboneutralité », « cibles de carboneutralité », etc., sont en lien avec les résultats de carboneutralité.

Certificat d'énergie renouvelable (CER)

Instrument fondé sur le marché et qui représente les droits de propriété sur les attributs environnementaux, sociaux et autres non énergétiques de la production d'électricité renouvelable. Les CER sont émis lorsqu'un mégawattheure (MWh) d'électricité est généré et transmis sur le réseau électrique à partir d'une ressource d'énergie renouvelable. (Source : l'agence Environmental Protection Agency des États-Unis)

Clients en situation de crise

Clients qui éprouvent des difficultés financières en raison d'une situation d'urgence.

Clients issus de la communauté de la Défense canadienne

Clients de BMO (et membres de leur famille) qui sont membres de la communauté de la Défense canadienne, et qui ont reçu des offres exclusives dans le cadre du Programme de services bancaires pour la communauté de la Défense canadienne. Cela comprend les clients de BMO qui sont employés par les secteurs de la Défense et de la sécurité au Canada, y compris les anciens combattants des Forces armées canadiennes et les membres de la Fédération de la police nationale et de la Garde côtière canadienne. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée, pour le Canada seulement.

Collectivités moins bien desservies et ménages à revenu faible ou modeste

Collectivités ou personnes qui font face à des difficultés financières en raison de leur faible salaire, de la hausse des prix et de l'incertitude économique, ou qui ont été systématiquement privées de la possibilité de participer pleinement à certains aspects de la vie économique, sociale et civique.

Commercialisation en matière de changements climatiques

Stratégies d'affaires et offres – produits, services et conseils – qui soutiennent nos clients dans leur transition vers un monde carboneutre. Cela comprend le financement ou les autres activités bancaires qui aident nos clients à faire avancer les efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation face à ceux-ci.

Communautés autochtones avec lesquelles BMO entretient une relation

Nombre de communautés des Premières Nations, inuites et métisses avec lesquelles BMO entretient une relation financière. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée, pour le Canada seulement.

Coûts de gestion du programme

Coûts globaux qui soutiennent la réalisation du travail des employés et du travail communautaire de BMO. Cela comprend les salaires, la technologie, le développement professionnel, les adhésions, les frais de transaction et de gestion associés aux programmes de dons et de bénévolat des employés, ainsi que la promotion des initiatives communautaires.

Crédit aux petites entreprises – Canada

Valeur monétaire totale des prêts en cours aux entreprises clientes de BMO au Canada dont les revenus annuels sont de 10 millions de dollars ou moins ou dont les besoins en matière de crédit sont d'un maximum de 1,5 million de dollars. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée, pour le Canada seulement.

Crédit aux petites entreprises – États-Unis

Valeur monétaire totale des prêts en cours aux entreprises clientes de BMO aux États-Unis dont les revenus annuels sont de 10 millions de dollars ou moins ou dont les besoins en matière de crédit sont inférieurs à 1 million de dollars. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée et pour les États-Unis seulement.

Crédit durable

Prêts ou autres facilités de crédit (p. ex., lettres de crédit) consentis par l'intermédiaire de nos services aux grandes entreprises, aux sociétés ou aux particuliers et qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les prêts liés au climat désignent les prêts liés aux résultats en matière de décarbonisation ou de résistance aux changements climatiques pour les clients, tel que défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure le nouveau montant autorisé net, y compris sa part des prêts syndiqués.

Crédits de carbone retirés

Un crédit de carbone est un certificat négociable représentant une tonne d'équivalent CO₂ évitée, réduite ou éliminée de l'atmosphère. En retirant les crédits de carbone d'un registre public, nous sommes en mesure de compenser une partie de nos émissions opérationnelles. Le retrait des crédits de carbone permet d'éviter qu'ils ne soient utilisés ou négociés de nouveau.

Décarbonisation

Actions humaines visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone provenant des activités humaines. (Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

Dons

Dons en espèces au profit d'organismes de bienfaisance enregistrés et d'organismes sans but lucratif au Canada et aux États-Unis. Ne comprennent pas les dons en nature, les mandats commerciaux et les dons recueillis dans le cadre de la campagne BMO Générosité. Le montant est déclaré pour la période indiquée.

3 Message de la conseillère générale

4 À propos du présent rapport

6 Rapport de durabilité

7 Gouvernance en matière de durabilité

9 Notre stratégie

10 Gestion du risque environnemental et social

12 Conduite

14 Sécurité des données

16 Vie privée des clients

17 Expérience client

19 Inclusion financière et renforcement des capacités

26 Impact dans la collectivité

27 Talent et inclusion

29 Finance durable

32 Investissement responsable

34 Rapport climatique

35 Gouvernance

44 Stratégie

64 Gestion des risques

75 Mesures et cibles

91 Déclaration annuelle

102 Annexe

103 Index SASB

111 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

115 Glossaire

Économie à faibles émissions de gaz à effet de serre

Une économie qui réduit au minimum les émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant la croissance économique.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 1

Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) d'une organisation provenant de sources qui appartiennent à l'entreprise ou qui sont contrôlées par celle-ci (par exemple, les émissions résultant de la combustion dans des chaudières, des fournaies ou des véhicules dont elle est propriétaire ou qu'elle contrôle). (Source : Protocole des GES)

Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 2

Émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une organisation liées à la production d'électricité, de chauffage et de climatisation ou de vapeur achetée pour sa consommation directe. Il existe deux méthodes de comptabilisation des émissions du champ d'application 2. La méthode fondée sur l'emplacement reflète l'intensité moyenne des émissions des réseaux dans lesquels l'énergie est consommée (utilise principalement les données sur les facteurs d'émissions moyennes des réseaux). La méthode fondée sur le marché reflète les émissions provenant de l'électricité que les entreprises ont choisie délibérément (utilise des facteurs d'émission dérivés d'instruments contractuels tels que les certificats d'énergie renouvelable). (Source : Protocole des GES)

Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 3

Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) d'une organisation autres que celles couvertes dans le champ d'application 2, qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'organisation. Les émissions pertinentes du champ d'application 3 déclarées de BMO comprennent : les émissions de catégorie 1 du champ d'application 3 provenant des achats de biens et de services (émissions découlant de l'extraction, de la production et du transport des biens et services achetés par l'organisation); les émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 provenant des déplacements d'affaires (émissions provenant des déplacements des employés à des fins professionnelles); les émissions de catégorie 13 du champ d'application 3 provenant des actifs loués en aval (émissions provenant des actifs loués à des tiers); et les émissions de catégorie 15 du champ d'application 3 provenant des activités d'investissement (c.-à-d. les émissions financées) provenant de nos prêts.

Émissions facilitées

Émissions de gaz à effet de serre des clients, qui sont attribuables aux institutions financières dans leur rôle de fournisseurs de services de facilitation pour soutenir l'émission d'instruments des marchés financiers. Elles sont définies dans la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre du PCAF, et plus précisément dans la partie B, consacrée aux émissions facilitées (Global GHG Accounting and Reporting Standard Part B : Facilitated Emissions).

Émissions financées

Émissions de gaz à effet de serre des clients, qui sont attribuables aux institutions financières dans le cadre de leur rôle de fournisseurs de prêts et de placements au bilan. Les émissions financées sont définies comme des émissions de catégorie 15 du champ d'application 3 par le Protocole des GES.

Employés équivalent temps plein (ETP)

Nombre total d'employés à temps plein et à temps partiel au sein de l'organisation, exprimé en équivalent temps plein, en fonction des heures travaillées dans une semaine de travail normale et rajusté en fonction des heures supplémentaires. Cette mesure est utilisée pour calculer la composition et le dénombrement de l'effectif de BMO par groupe et par région.

Énergie renouvelable

Les énergies renouvelables sont des énergies provenant de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation (Source : Programme des Nations Unies pour l'environnement). Les sources de production d'énergie renouvelable comprennent l'énergie éolienne, solaire, hydrolique et la biomasse/les déchets.

Entreprises détenues par des femmes

Entreprises dont au moins 51 % des propriétaires s'identifient en tant que femmes.

Équité entre les sexes au sein des postes de cadre dirigeant

Femmes et hommes occupant un poste de cadre dirigeant (se reporter à la définition de Postes de cadre dirigeant).

Étudiants au Canada

Étudiants au Canada qui fréquentent un collège ou une université, y compris les étudiants étrangers et les étudiants en médecine ou en médecine dentaire.

Exposition au risque de crédit pour les éléments d'actif liés au carbone (Mesure 1)

L'exposition au risque de crédit de BMO pour les éléments d'actif liés aux secteurs de l'énergie et des services publics, à l'exception des services publics d'eau, des producteurs d'électricité indépendants, des sociétés de transport et de distribution d'électricité, des producteurs d'électricité renouvelable, des producteurs d'électricité nucléaire et des sociétés de gestion des déchets. Le montant est exprimé en pourcentage du risque de crédit total et est déclaré à la date indiquée.

Exposition au risque de crédit pour les éléments d'actif liés au carbone (Mesure 2)

L'exposition au risque de crédit de BMO pour les éléments d'actif liés aux secteurs visés par l'exposition au risque de crédit pour les éléments d'actif liés au carbone (Mesure 1), ainsi que pour les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers. Le montant est exprimé en pourcentage du risque de crédit total et est déclaré à la date indiquée.

Finance climatique

La finance climatique est un sous-ensemble de la finance durable (voir la définition) qui désigne le financement lié aux résultats en matière de décarbonisation ou de résistance aux changements climatiques pour les clients, tel que défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les activités liées à la finance climatique peuvent porter sur des répercussions environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats environnementaux découlant de nos activités liées à la finance climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

Finance durable

La finance durable désigne le financement accordé aux clients, ou organisé pour eux, qui cherchent à obtenir des résultats durables répondant aux critères d'admissibilité de BMO définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les activités liées à la finance durable peuvent porter sur des répercussions sociales ou environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou économiques découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Financement par actions et par emprunts durables

Capital mobilisé par appel public à l'épargne ou placement privé d'actions, de titres rattachés à des actions ou de titres de créance qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Le financement par actions et par emprunts liés au climat désigne le financement par actions et par emprunts liés aux résultats en matière de décarbonisation ou de résistance aux changements climatiques pour les clients, tel que défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure sa part de la valeur du classement attribuée à chacun des teneurs de livre.

Formation sur la lutte antisubornation et anticorruption (% d'employés ayant terminé la formation)

Pourcentage d'employés de BMO qui ont suivi le cours Lutte antisubornation et anticorruption du programme annuel de formation Conformité éthique et réglementaire (ELCT). Cette formation est déclarée à l'égard de tous les employés « actifs » de BMO et des employés occasionnels et contractuels visés.

Formation sur la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels (% d'employés ayant terminé la formation)

Pourcentage d'employés de BMO ayant suivi le cours Sécurité de l'information et protection des renseignements personnels du programme annuel de formation Conformité éthique et réglementaire (ELCT). Cette formation est déclarée à l'égard de tous les employés « actifs » de BMO et des employés occasionnels et contractuels visés.

Groupe ethnique

Certaines données sur les employés sont classées par origine ethnique en fonction de l'auto-identification des employés comme personnes de couleur au Canada ou aux États-Unis. Au Canada, la catégorie réglementaire prévue par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* est définie par le terme « membres de minorités visibles ». À BMO, nous sommes conscients que ce terme est désuet et nous employons respectueusement le terme « personnes de couleur » pour désigner cette communauté dans tous les autres contextes.

Heures de bénévolat effectuées par les employés

Temps total consigné (en heures) que les employés de BMO ont consacré à des activités de bénévolat. Cela comprend le temps consacré au bénévolat pendant, avant et après les heures de travail.

Membre de la haute direction

Personne exerçant un rôle de président du conseil, de vice-président du conseil ou de président, de chef de la direction ou de chef des finances, de vice-président responsable de l'une des principales unités d'affaires, directions ou fonctions, notamment les ventes, les finances ou la production; ou personne qui occupe un poste d'orientation.

Montant des fonds amassés dans le cadre de la campagne BMO Générosité

Montant des fonds amassés dans le cadre de nos campagnes de dons annuelles menées par les employés.

Nouveaux arrivants au Canada

Immigrants, résidents permanents, travailleurs étrangers et étudiants internationaux, ainsi que citoyens ukrainiens déplacés.

Obligations vertes

Obligation dont le produit est consacré au financement d'activités ayant des avantages positifs du point de vue de l'environnement et du climat, et qui a été étiquetée comme étant « verte » conformément aux lignes directrices et aux cadres pertinents, comme les Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association (ICMA).

Partie prenante

Entité ou personne dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle soit touchée par les activités, les produits et les services de BMO, ou que ses actions influencent la capacité de BMO à déployer des stratégies et à atteindre des objectifs avec succès. Cela comprend entre autres les employés, les clients, les actionnaires, les analystes, les fournisseurs, les collectivités locales, le gouvernement, les organisations de la société civile et les organismes de réglementation.

Personnes âgées

Personnes de 60 ans ou plus au Canada (aussi appelées aînés) qui effectuent des transactions bancaires à des fins non commerciales.

Personnes confrontées à un handicap, ou à des défis linguistiques, d'accessibilité ou d'alphabétisation

Nous définissons le handicap comme toute déficience ou limitation physique, mentale, intellectuelle, cognitive, d'apprentissage, de communication, fonctionnelle et/ou sensorielle visible ou invisible qui, combinée avec un obstacle, empêche la personne de participer à la société de manière pleine et égale.

Personnes de couleur à un poste de cadre dirigeant – Canada

Nombre total d'employés de BMO occupant un poste de cadre dirigeant (voir la définition de Postes de cadre dirigeant) qui s'identifient comme n'étant pas de race blanche ou caucasienne, à l'exception des employés autochtones. Le fait d'être une personne de couleur n'est pas lié à la citoyenneté, à un lieu de naissance ni à une religion.

Personnes de couleur à un poste de cadre dirigeant – États-Unis

Nombre total d'employés de BMO occupant un poste de cadre dirigeant (voir la définition de Postes de cadre dirigeant) qui affirment appartenir à l'un des groupes suivants : les Amérindiens ou les Autochtones de l'Alaska, les Asiatiques, les Noirs ou Afro-Américains, les Hispaniques ou Latino-Américains, les Autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique, et les personnes ayant deux origines raciales ou plus.

Personnes handicapées au sein de notre effectif

Nombre total d'employés de BMO qui ont une incapacité physique, mentale, sensorielle, psychiatrique ou liée à l'apprentissage, à long terme ou récurrente et :

- pour qui des mesures d'adaptation ont été prises dans le cadre de leur poste actuel ou dans leur milieu de travail en raison de leur incapacité; ou
- qui se considèrent comme désavantagés sur le plan de l'emploi en raison d'obstacles dans leur milieu de travail, à cause de leur incapacité; ou
- qui croient qu'un employeur ou un employeur éventuel pourrait considérer qu'ils sont désavantagés dans le cadre de leur emploi en raison de leur incapacité.

Les incapacités peuvent être visibles ou non. Le nombre concerne le Canada et les États-Unis.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients

Toutes les plaintes portées à l'attention d'un organisme de réglementation en matière de protection des renseignements personnels et jugées bien fondées qui sont liées à une atteinte à la vie privée ou à une perte de données sur des clients à BMO.

Postes de cadre dirigeant

Nombre total d'employés de BMO occupant un poste de cadre dirigeant, notamment de premier directeur général, de vice-président, de premier vice-président, de vice-président à la direction, de chef de groupe d'exploitation et de chef de la direction.

Premières Nations participant au Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO

Nombre de personnes issues des Premières Nations au Canada qui, dans le cadre du Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO, ont présenté une demande d'adhésion qui a été approuvée. Le programme offre du financement aux personnes admissibles qui souhaitent construire ou acheter une résidence personnelle située dans une réserve. Les prêts à la rénovation ne font pas partie de ce programme. Le nombre est déclaré pour l'exercice, uniquement pour le Canada.

Prêts liés à la durabilité

Valeur des prêts autorisés structurés de manière à ce que la tarification soit déterminée en fonction de l'atteinte par le client de cibles de rendement durable prédéterminées ou d'indicateurs clés de performance prédéterminés, conformément aux principes ou aux lignes directrices du secteur. BMO mesure le nouveau montant autorisé net, y compris sa part des prêts syndiqués.

Prise ferme d'obligations durables

Les transactions de prise ferme d'obligations qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO, y compris le fait que le produit soit désigné comme vert, social ou durable conformément aux principes ou aux lignes directrices du secteur, comme les Principes applicables aux obligations vertes, les Principes applicables aux obligations sociales et les Principes applicables aux obligations liées à la durabilité de l'International Capital Market Association (ICMA). La prise ferme d'obligations vertes désigne la prise ferme d'obligations liée aux résultats en matière de décarbonisation ou de résistance aux changements climatiques pour les clients, comme défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure sa part de la valeur du classement attribuée à chacun des teneurs de livre.

Répercussions totales dans la collectivité

Totalité du soutien de BMO aux collectivités, y compris les dons au Canada et aux États-Unis. Depuis 2024, cela inclut la valeur des heures de bénévolat de BMO effectuées sur le temps de travail et les coûts de gestion du programme.

Risque climatique physique

Le risque qui découle de phénomènes environnementaux. Ces derniers peuvent être *aigus* (voir définition sous Risque physique aigu) ou *chroniques* (voir définition sous Risque physique chronique).

Risque de transition

Les risques financiers liés au processus d'ajustement vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces risques peuvent découler des politiques gouvernementales, lois et règlements actuels ou futurs visant à limiter les émissions de GES, ainsi que des avancées technologiques et des changements dans l'humeur du marché et l'attitude des clients à l'égard d'une économie à faibles émissions de GES. (Selon le Bureau du surintendant des institutions financières)

Risque physique aigu

Désigne les risques physiques qui découlent des événements, y compris les événements météorologiques extrêmes, comme les cyclones, les ouragans ou les inondations. (Selon le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques [GIFCC])

Risque physique chronique

Variations à long terme des conditions climatiques (p. ex., températures plus élevées soutenues) qui peuvent causer l'élévation du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chroniques. (Selon le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques [GIFCC])

Services bancaires aux Autochtones

Solde total impayé de tous les prêts, dépôts et placements à terme établis ou administrés par BMO pour les communautés et les entreprises autochtones au Canada par l'intermédiaire de BMO Entreprises, Canada, des Services bancaires aux entreprises au Canada et du Programme de prêts à l'habitation dans les réserves.

Services-conseils en fusion et acquisition pour la finance durable

Services-conseils en matière de fusions et d'acquisitions qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les services-conseils en fusion et acquisition pour la finance climatique désignent les services-conseils en matière de fusions et d'acquisitions liés aux résultats en matière de décarbonisation ou de résistance aux changements climatiques pour les clients, comme défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure la valeur du classement attribuée en totalité aux conseillers en position d'acheteur et de vendeur à la clôture complète.

Sondages sur la fidélité de la clientèle

Méthode servant à recueillir la rétroaction des clients de BMO et à évaluer leur expérience liée aux transactions ou à leur expérience globale avec BMO. Les programmes de sondages de BMO permettent d'obtenir des cotes de fidélité quantitatives et peuvent comprendre des commentaires qualitatifs. Les sondages peuvent également permettre de tirer parti de la rétroaction en boucle fermée pour communiquer davantage avec les clients et repérer les occasions d'amélioration structurelle.

Taux de recommandation net (TRN)

Taux déterminé en comptabilisant les réponses individuelles des clients à la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez BMO à un ami, à un collègue ou à un membre de votre famille? » sur une échelle de 11 points (où 0 signifie « très improbable » et où 10 signifie « très probable »). Par « détracteurs », on entend les personnes qui attribuent une cote de 0 à 6, par « passifs », les personnes qui attribuent une cote de 7 ou 8, et par « ambassadeurs », les personnes qui attribuent une cote de 9 ou 10. La cote est calculée en soustrayant le pourcentage de répondants qui sont des détracteurs du pourcentage de répondants qui sont des ambassadeurs.

Transition énergétique

La transition énergétique désigne le passage du secteur mondial de l'énergie des systèmes de production et de consommation d'énergie axés sur les sources fossiles – y compris le pétrole, le gaz naturel et le charbon – à des sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne et solaire, ainsi que les batteries au lithium-ion. (Source : S&P GLOBAL)

Valeur des heures de bénévolat de BMO effectuées sur le temps de travail

La valeur du bénévolat reflète le coût pour BMO des heures de travail rémunérées des employés qui font du bénévolat. La valeur est calculée selon un taux horaire qui reflète le salaire horaire moyen d'un bénévole de BMO. La rémunération des dirigeants n'est pas incluse dans le calcul de cette moyenne.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Déclarations prospectives et avis de non-responsabilité

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport constituent des déclarations prospectives au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives à la croissance et au soutien de la clientèle, les cibles en matière de finance et prise ferme durables, les cibles de placements durables, l'ambition climatique de BMO, les cibles de carboneutralité des émissions financées, la réduction des émissions de GES liées à l'exploitation et l'inclusion, la diversité et le perfectionnement. On reconnaît généralement les déclarations prospectives à l'emploi de mots tels que « s'efforcer », « cibler », « engagé », « engagement », « ambition », « objectif », « vouloir », « planifier », « s'efforcer », « croire », « s'attendre à », « viser », « vouloir », « estimer », « projeter », « anticiper », « chercher à », « pouvoir » et d'autres expressions similaires.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Certaines déclarations faites dans le présent rapport reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. Certains énoncés du présent rapport sont fondés sur des hypothèses et des scénarios mettant en jeu des situations très graves, et ces énoncés ne doivent pas nécessairement être considérés comme représentatifs du risque actuel ou réel ou des prévisions du risque prévu. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de carboneutralité demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent rapport soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent rapport de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné qu'il existe un risque appréciable que les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES et la standardisation des méthodologies de mesure liées au climat, les conditions liées au climat et les événements météorologiques, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, l'évolution du comportement des clients, la coopération internationale, l'élaboration de règlements à l'échelle internationale, les défis relatifs à l'équilibre entre les objectifs de réduction d'émissions et une transition méthodique et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont un impact sur les besoins énergétiques dans le monde, notre capacité à recueillir et à vérifier des données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et aux exigences juridiques, la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, l'exposition à des litiges ou à des questions réglementaires importantes et leur résolution, notre capacité à faire appel des résultats de ces questions avec succès et l'échéancier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces questions, les activités des marchés financiers internationaux ainsi que les autres facteurs énoncés dans la section Gestion globale des risques du Rapport annuel 2024 de BMO, mis à jour à la lumière des rapports trimestriels, qui pourraient avoir une incidence sur nos résultats futurs et notre aptitude à anticiper et à gérer efficacement les risques découlant de tous les facteurs susmentionnés. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent celles présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances du Rapport annuel 2024 de BMO, mises à jour à la lumière des rapports trimestriels.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.

Autres avis juridiques

Le présent rapport comprend des déclarations volontaires relatives à la croissance et au soutien de la clientèle, aux cibles en matière de finance et prise ferme durables, aux cibles de placements durables, aux émissions de GES opérationnelles et cibles connexes, aux changements climatiques, y compris les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles, ainsi que les événements futurs qui, dans certains cas, ne sont ni ne doivent être incorporés dans l'information que nous sommes tenus de publier, puisque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de déclaration promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Tout renseignement de tiers contenu dans le présent rapport ou autrement utilisé pour tirer des conclusions de ce rapport est jugé raisonnable et fiable, mais aucune déclaration ni garantie n'est faite par BMO quant à la qualité, à l'exhaustivité, à l'exactitude, à l'adéquation à un usage particulier ou à l'absence de violation de ce renseignement. Plus précisément, les méthodes utilisées pour mesurer les émissions de GES opérationnelles et les émissions financées, établir des cibles et faire le suivi des progrès futurs par rapport à ces cibles sont fondées sur des renseignements et des estimations sur les émissions de GES provenant de sources tierces, que la Banque de Montréal juge raisonnables. De plus, en l'absence de données sur les émissions propres aux contreparties, certaines émissions financées seront estimées à partir des meilleurs renseignements disponibles, y compris ceux fournis par des sources tierces. La responsabilité de Banque de Montréal (contractuelle, délictuelle, en équité ou autre) ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'utilisation par une partie des renseignements contenus dans les présentes, de toute décision ou mesure prise par une partie en se fondant sur les renseignements contenus dans les présentes, ou de toute inexactitude, erreur ou omission dans les renseignements contenus dans les présentes. Certains renseignements de tiers, comme les facteurs d'émission de GES et les émissions de GES du champ d'application 3, peuvent changer au fil du temps à mesure que les méthodes évoluent et sont peaufinées. Ces faiblesses inhérentes des méthodes actuelles et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les estimations et les opinions provenant des tiers et de la Banque de Montréal. Bien que nous ne soyons pas au courant d'inexactitudes concernant les données sur le secteur, la société ou le marché présentées dans le présent rapport, ces données et estimations comportent des incertitudes, des risques et des hypothèses importants et peuvent changer en fonction de divers facteurs, y compris ceux abordés sous la rubrique Mise en garde concernant les déclarations prospectives ci-dessus.

Rien dans le présent rapport ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de la Banque ou de ses sociétés affiliées, ou ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent rapport ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement. Les offres de vente, les ventes et les sollicitations d'offres d'achat ou d'achat de titres émis par la Banque ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être faites ou conclues qu'en vertu du matériel d'offre approprié préparé et distribué conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il faut demander l'avis d'un professionnel avant de prendre la décision d'investir dans des titres. Les références à des tiers et à des sites Web et les liens dans le présent rapport sont fournis à des fins de commodité seulement, et le contenu des sites Web mentionnés n'est pas intégré par renvoi au présent rapport. Ces références de tiers, références de sites Web et liens n'impliquent aucune affiliation, aucune commandite, ni aucun endossement.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi (le cas échéant), de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds, l'aperçu du FNB ou le prospectus simplifié du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées. Pour connaître les risques liés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus simplifié du fonds d'investissement. Les fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

3	Message de la conseillère générale
4	À propos du présent rapport
6	Rapport de durabilité
7	Gouvernance en matière de durabilité
9	Notre stratégie
10	Gestion du risque environnemental et social
12	Conduite
14	Sécurité des données
16	Vie privée des clients
17	Expérience client
19	Inclusion financière et renforcement des capacités
26	Impact dans la collectivité
27	Talent et inclusion
29	Finance durable
32	Investissement responsable
34	Rapport climatique
35	Gouvernance
44	Stratégie
64	Gestion des risques
75	Mesures et cibles
91	Déclaration annuelle
102	Annexe
103	Index SASB
111	Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
115	Glossaire

Besoin d'aide?
Communiquez avec nous par courriel,
à l'adresse sustainability@bmo.com



Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :
CarbonCure est une marque déposée de CarbonCure Technologies Inc.
Mastercard est une marque déposée de Mastercard International Incorporated.